

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol VI, No 1

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC. 5505 Blvd S.-Laurent Montréal.

S.-Jérôme, 4 octobre 1933

## Un programme

### Agriculture familiale — Organisation professionnelle.

Le "Devoir" publiait, samedi dernier, un programme de restauration sociale élaboré par quelques-uns des directeurs de la revue : L'"Action Catholique". C'est un document qui coûte plusieurs séances d'étude et qui mérite au moins d'être lu attentivement.

Comme les économistes du monde entier, les auteurs du programme, proclament que l'agriculture est la clef de toute restauration nationale, que la terre doit être remise à la première place dans les préoccupations des dirigeants pour réagir contre l'industrialisation à outrance du dernier quart de siècle.

Même à l'agriculture on a voulu imposer la formule industrielle. Résultat ? Au Brésil, on brûle des milliers de tonnes de café, alors que des millions de chômeurs ne peuvent en acheter. Dans plusieurs pays, on met le feu à des montagnes de coton, alors que la moitié du genre humain n'a pas de quoi se vêtir convenablement. Dans notre pays, la récolte de blé des dernières années est encore dans les élévateurs, alors que la moitié des familles canadiennes manque de pain. Nous avons une surproduction de beurre, mais combien de foyers en ont assez ?

C'est l'agriculture familiale qui permettra au plus grand nombre de produire les nécessités de la vie. Aussi, est-ce le devoir des gouvernants de favoriser la multiplication des familles agricoles, et l'établissement sur des terres des milliers de jeunes gens qui ne savent comment s'établir.

Mercredi dernier, S.E. Mgr Courchesne donnait une conférence au congrès diocésain de l'U.C.C., à Sherbrooke. Il raconte que, visitant dernièrement une prison, il demanda à un grand jeune homme de vingt ans, comment il était devenu pensionnaire de l'Etat. Et le prisonnier de répondre avec un sanglot : "Monseigneur, il vaudrait mieux que nous soyons morts, les jeunes d'aujourd'hui !"

S'ils ne veulent pas être obligés de construire assez prisons pour contenir toute cette jeunesse qui ne sait que faire de sa vie, il faut que nos gouvernants songent à son établissement. Un grand mouvement colonisateur redonnerait du courage et de l'espérance aux jeunes, permettrait à des milliers de familles de vivre par elles-mêmes.

\* \* \*

Dans l'organisation agricole officielle, une place prépondérante devrait être réservée à l'association professionnelle qui mettrait au service de notre agriculture une force invincible. Groupés dans une solide organisation, les cultivateurs pourraient exercer une influence prépondérante dans l'élaboration de la politique agricole et mettre sur pied les services nécessaires à l'exercice de leur profession.

Les fondateurs de l'union professionnelle ont voulu que le fondement de leur organisation fut le cercle local. Ils appuient aussi leur oeuvre sur une institution qui fut et qui reste la sauvegarde de notre race : la paroisse rurale.

Or, la paroisse est le prolongement de la famille. Dans leurs réunions d'étude, les membres du cercle d'étude agricole songeront d'abord aux intérêts de leurs familles. L'influence exercée par les cercles de l'U.C.C. tendra donc à inspirer une politique agricole familiale.

Avec une solide union professionnelle, nous pourrions nous dispenser d'un grand nombre de sociétés agricoles qui travaillent actuellement, chacune de leur côté, sans plan d'ensemble, sans méthode, sans programme : cercles agricoles, sociétés d'agriculture, d'aviculture, d'apiculture, d'élevage, etc. Nous avons eu la manie coûteuse de fonder des sociétés pour ci, des sociétés pour là, quand il aurait suffi d'une seule association profes-

## L'ACHAT CHEZ NOUS DES PRODUITS DE CHEZ NOUS

C'est un acte de patriotisme qui devrait captiver l'attention de tous nos compatriotes canadiens et en particulier de ceux qui s'intéressent au relèvement social de notre Province.

C'est une des bases fondamentales de la survivance des nôtres, dans le domaine des affaires de l'agriculture et de l'industrie. C'est regrettable de voir périr nos industries et de voir tous les beaux postes de commerce pris par toutes sortes de nationalités. Et nos marchés agricoles sont submergés de produits importés. Tout cela est au détriment de l'avancement de notre Province. Si cela continue, nous allons être supplantés dans notre Province. Où sont les causes.

La curiosité est un faible pour certains d'entre nous. Tout ce qui vient de l'étranger les intéresse, les éblouit. Ils sont pressés d'aller porter leur argent. Ne nous laissons donc pas tenter par ce qui nous vient de l'étranger, sans tenir compte que cela est préjudiciable au succès des nôtres. Un trop grand nombre ne tiennent pas compte de ce détail. C'est un manque d'esprit de patriotisme que d'être indifférent à tout ce qui se rapporte au progrès de chez nous. C'est regrettable de le constater et c'est humiliant de l'avouer ; mais il faut se rendre à l'évidence. Nous avons des faiblesses parmi les nôtres. Si nous pouvions au moins éveiller les indifférents. Si nous voulons faire l'éducation de notre peuple, il faut que quelqu'un ait le courage de chercher les causes de cette fausse mentalité que nous avons à déplorer. Il faut la faire connaître à ceux qui ont besoin de s'améliorer, si nous voulons fortifier notre situation. Il faut nécessairement que quelqu'un prenne l'initiative de secouer la torpeur dans laquelle nous vivons au point de vue patriotisme. Il est important de faire une action d'ensemble au relèvement de notre race.

Au jour de la S.-Jean Baptiste et à différentes occasions, nous avons de brillants orateurs qui font de vrais discours de patriotes. Les auditeurs applaudissent à tout rompre. Ces applaudissements devraient être suivis par des actes qui concor-

dent avec les faits de notre histoire. Les orateurs ont des faits d'histoire à relater qui méritent l'admiration de tous ceux qui ont un coeur dans la poitrine.

L'Association des Jeunes Canadans et tous les finissants qui sortent des collèges et des Universités sont imbus d'esprit de patriotisme et d'admiration pour les actes d'héroïsme de nos ancêtres qu'ils viennent d'apprendre dans leurs études. C'est une preuve qu'il y a encore des sentiments de noblesse et de fierté dans l'âme de nos Jeunes Canadiens. Ces jeunes sont animés de beaux sentiments, ils prêchent et proclament nos devoirs.

Nous avons parmi nos hommes d'âge mûr un bon nombre de fiers patriotes qui donnent le bon exemple, qui ont conservé les sentiments d'admiration pour la dignité de nos ancêtres qu'ils ont apprise au collège. Mais nous avons à regretter l'attitude d'un grand nombre qui ont abandonné le vrai pour l'erreur, la dignité pour la fourberie ils deviennent des arrivistes par n'importe quel moyen, pourvu qu'ils triomphent et qu'ils jouissent ici-bas ; peu importe la société et que tout s'évanouisse avec la tombe, laissant à l'histoire ce souvenir regrettable : "Il était habile, mais...". Oh s'il avait utilisé ses talents à faire le bien, il aurait été impayable.

En considérant toutes ces lâchetés, on doit se demander où est la cause, qui est responsable de toutes ces infamies. Les lâches arrivistes sont coupables et ensuite le peuple en général par son indifférence à la vue de tous ces désordres. Nous excusons trop facilement nos dirigeants de leur négligence dans l'ordre social. Dans un pays démocrate le peuple est un juge. C'est à lui de condamner les coupables et c'est souvent le contraire que nous constatons. Nous voyons le peuple applaudir et accorder des postes de confiance à des hommes les plus indignes à tout point de vue. Trop souvent le peuple se laisse éblouir par de belles paroles et ne tient pas compte des négligences de l'homme qui l'a trompé et qui est encore près de le faire.

Alors, avec toutes ces considérations, il serait temps de s'éveil-

ler et de secouer la torpeur qui nous avilie. Si cela continue, quelle sera l'histoire de notre époque. Nos successeurs ne pourront pas évoquer les faits de leurs prédécesseurs. Ils auront à gémir et à déplorer notre négligence. Ils seront forcés de remonter jusqu'aux bis-aïeux pour trouver des faits glorieux.

A la semaine sociale de Rimouski, tous les conférenciers ont déploré notre situation agricole. Tous ont reconnu que l'état actuel est préjudiciable à notre nationalité. Il y a donc une attention particulière à apporter à notre agriculture et à tout ce qui la concerne. L'achat chez nous, des produits de chez nous peut avoir une grande répercussion dans plusieurs circonstances pour améliorer notre agriculture et toutes nos ressources nationales. Quand l'Agriculture est prospère, tout est prospère.

A Rimouski, M. Stanislas Chagnon nous a fourni des statistiques démontrant que nous importons pour plus de cent millions de piastres par année de produits agricoles, que nous pourrions produire ici, dans notre Province et ceci en animaux et engrais alimentaires. Combien importons-nous en produits industrialisés et marchandises de toutes sortes, machines aratoires. Il y a des chiffres à faire ouvrir les yeux. Quand on importe des produits, notre argent s'en va. Quand nous importons, nous avons les produits mais les producteurs étrangers ont notre argent. Si nous produisions ici tout ce que nous importons, nous aurions les produits et l'argent. Gardons les millions que nous envoyons à l'étranger. Cela nous accommoderait beaucoup par ce temps de crise que nous traversons.

Il est évident que l'importation de certains produits est nécessaire ; ceux pour lesquels notre climat n'est pas favorable. Mais à part ceux-là, nous devrions produire chez nous tout ce que nous avons besoin. C'était l'orgueil de nos ancêtres de tout produire ce qui était nécessaire au foyer.

Nous importons des milliers de chars de patates du Nouveau Brunswick. Nous importons pour des millions de piastres de produits en boîtes de conserves, légumes de toutes sortes, que nous pouvons produire dans notre Province. Les milliers de piastres que nous envoyons pour des patates permettent aux gens du Nouveau Brunswick d'améliorer leur ferme et les millions que nous envoyons en Ontario pour des légumes permettent aux Ontariens d'organiser des industries et de donner du travail aux ouvriers de leurs localités avec notre argent.

Comment se fait-il que ceux des nôtres qui mettent des produits en conserves ont de la difficulté à les vendre. C'est un manque de coopération, de patriotisme de la part des acheteurs. Si tous les consommateurs demandaient des produits de chez nous, de notre Province, les vendeurs s'efforceraient d'avoir de ces produits en entrepôt. (Suite à la page 2, 5e colonne)

sionnelle groupant tous les cultivateurs et coordonnant toutes nos activités agricoles.

Toutes ces sociétés ont à peu près le même but, divisent la classe agricole et exigent des cultivateurs des pertes de temps et de multiples contributions. Elles sont d'ailleurs des organismes gouvernementaux et ne représentent pas officiellement les cultivateurs. Aussi fonctionnent-elles à coups d'octrois ?

Il faut tendre à simplifier, à unifier notre organisation agricole en affiliant toutes ces sociétés à l'association professionnelle. Le ministre provincial de l'agriculture qui aidera efficacement à l'accomplissement de cette réforme devra être considéré comme un bienfaiteur de l'agriculture.

Albert RIOUX.

## LA MUTUALITE

Causerie de M. L.-A. Lange à la Radio  
Poste C.K.A.C. le 28 septembre

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que nous nous le sommes promis, nous vous entre-tiendrons ici tous les jeudis de LA MUTUALITE et principalement des avantages nombreux qu'elle procure.

C'est au point de vue de l'entretien DE LA SANTE que nous voulons apporter toute notre activité.

Pour les personnes que nous n'avons pas encore eu l'avantage d'avoir à l'écoute, nous nous permettons de rappeler le but que nous poursuivons.

Il s'agit de faire connaître UNE BELLE OEUVRE et toute personne qui veut y réfléchir quelques secondes ne peut vraiment pas s'en désintéresser.

A cela il y a deux raisons majeures :

A) les circonstances troublantes que nous traversons et qui exigent absolument de la saine réflexion.

B) Pour réfléchir sainement il faut, comme on dit vulgairement, AVOIR LA TETE SUR LES EPAULES.

Or sans la santé physique, que peut-il en être de la santé morale???

Nous vous le demandons.

Quand on a le moral bon on voit les difficultés de la vie sous un angle absolument différent.

L'Humanité entière se lamente : tout le monde cherche les causes de la crise dans l'espoir tout naturel d'y trouver un remède. Alors, on s'adresse (comme par habitude sans aucun doute) aux autorités dirigeantes, à nos gouvernants, à nos oeuvres de charité, etc. etc. En un mot on se dit : C'est pas de ma faute, c'est à UN TEL ou à UN TEL AUTRE...

Tout cela parce qu'on se fie à autrui, mais Dame ! l'examen de conscience s'oublie, ON NE SE REGARDE PAS.

Permettez-nous de vous donner un humble avis.

Madame la Crise ne sera terrassée qu'à une seule et unique condition : il faut que disparaisse absolument LA VILE APRETE AU GAIN. Il faut la bannir. Il s'en suivra que l'odieuse matérialisme cessera de nous malmener, que la vie désordonnée (et trop large peut-être) à laquelle on a eu la folie d'habituer le monde, soit ramenée au raisonnable.

Si quelques individus, vulgaires, faiseurs de piastres, sans coeur ni honneur, ont su déchaîner SATAN, ces piétreux sires ne sont cependant qu'une poignée. Mais alors, dira-t-on, comment se fait-il???

La réponse est simple. En s'organisant, ayant une précision remarquable d'ordre, devant notre conduite enfantine, devant notre manque d'organisation ils ont pu nous amener là où nous en sommes, c'est-à-dire AU MARASME!!!

Ils nous ont habitués à une facilité de vie basée uniquement sur du factice, sur de l'imitation et non pas basée sur les principes d'une vie réglée où le respect de soi-même doit être DE TOUT PREMIER PLAN.

Mais rien ne sert de pérorer... cela ne changera rien.

Ayons au moins le courage de reconnaître que toute notre culpabilité se résume à notre vie SANS ORDRE.

Décidons-nous immédiatement à prendre les mesures énergiques. Il n'est jamais trop tard de bien faire.

Pour nous débarrasser des pêcheurs en eau trouble, EPU- RONS-LA.

## ORGANISONS-NOUS

A chacun d'y mettre du sien dans sa propre sphère et tout se rétablira.

Ne comptons pas sur autrui. Agissons nous-mêmes.

En ce qui nous concerne nous avons le devoir de vous répéter encore et toujours que pour vaincre il faut être fort.

La première condition c'est d'être en bonne santé. C'est bien le cas de le dire, C'EST LE POINT VITAL.

En devenant MUTUALISTE, c'est-à-dire, en réunissant les faibles moyens de chacun nous pouvons former un capital puissant, capable de donner immédiatement tout le nécessaire à celui d'entre nous qui tombe dans le malheur nous voulons dire à celui dont la santé viendrait à faire défaut.

Et bien, Mesdames et Messieurs, cette organisation est formée depuis trois ans. Elle s'appelle LA SOCIETE NATIONALE D'HOSPITALISATION, 527 rue Cherrier à Montréal, Harbour 5236 et 105 Côte de la Montagne à Québec.

Comme nous vous l'avons déjà dit si souvent, ce n'est pas une société dite "A STOCK" mais bien une oeuvre sociale, UNE MUTUELLE.

Elle est dirigée par des philanthropes absolument désintéressés. Ceci fera sans doute sourire quelques hommes terre-à-terre. Mais soyons convaincus qu'il y a encore de braves gens sur notre planète et principalement dans notre beau Canada. Il contient encore beaucoup de gens de coeur. Cette société mutuelle qui compte déjà près de neuf mille membres accepte toute personne jusqu'à 70 ans, désireuses de rester en bonne santé.

Celui qui veut réfléchir une minute au danger couru en restant livré à la solitude, a le strict devoir de devenir MUTUALISTE.

ENEZ VOUS JOINDRE A NOUS. Lorsque la malchance voudra s'installer chez vous nous vous aiderons à l'écarter. Notre grand nombre de membres nous donne cette puissance.

Ecoutez bien ce que cela vous coûte :

Simplement la privation de trois cigarettes par jour.

Est-ce vraiment UNE PRIVATION???

Chassons donc cette triste mentalité que peuvent avoir quelques parasites invétérés qui croient que tout leur est dû alors qu'eux-mêmes ne font rien pour y avoir droit.

Devenez donc notre sociétaire pour une si minime privation, qui nous vous le répétons n'en est pas une.

Et qu'est-ce que cela vous donnera???

Chaque fois que vous êtes inquiété par votre santé, nous payons les consultations de votre médecin de famille. Nous ne vous imposons pas de médecins. En cas d'opération, vous avez le libre choix de votre chirurgien et de l'Hôpital.

En outre, la femme mariée qui, avec son mari, devient sociétaire, a le droit à notre service de maternité, c'est-à-dire, son médecin de famille assisté d'une garde-malade de la société qui la

Programme des Causeries  
agricoles de l'U.C.C.

Sous les auspices du Poste C. K. A. C.

chaque jour, à 12.45 heures p.m.

9 octobre : M. Albert Rioux :

10 octobre : M. Adrien Gratton : "La réoccupation des vieilles terres".

11 octobre : M. R.-M. Pucet : "Nos Cours-à-domicile".

12 octobre : M. A. Lange : "La mutualité".

13 octobre : M. Alfred Savoie : "Conseils pratiques sur la préparation des animaux pour le marché".

14 octobre : M. J.-E. Laforce : "Agriculture et Colonisation".

## HEURE CATHOLIQUE

DIMANCHE, 8 octobre, à 6 heures : Causerie par M. Louis Bouhier, p.s.s. curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal : "La guérison du paralytique".

visitera chaque jour pendant tout le temps de l'alitement normal.

Nous vous le répétons encore : plus de soucis pour vous en cas de maladie devenez donc mutualiste.

Cette offre naturellement n'est pas faite pour les personnes à revenus élevés. Laissons à nos Médecins et Hôpitaux les clients payants qui leur restent... dans cette période de crise, car notre Corps Médical en général est déjà suffisamment sacrifié, et si l'on trouve humain d'être payé quand on travaille, rappelons-nous que le médecin a lui aussi le droit d'être rétribué, car en plus de ses peines il a exposé des années d'études à prix très élevés.

Profitions en au nom de notre mutuelle, de leur renouveler publiquement notre reconnaissance pour tout ce qu'ils font pour nous et la grande abnégation dont ils font preuve tous les jours pour les malheureux.

Soyons des Etres FIERES, A L'AME ELEVEE et gagnons notre indépendance en devenant MUTUALISTE?

En nous respectant nous-mêmes nous imposerons ce respect à autrui.

Ce n'est que par la coopération de tous que nous serons assez forts pour résister aux vicissitudes que la vie moderne nous crée, que nous serons assez forts pour chasser Madame la Crise c'est-à-dire faire retraire les quelques têtes égarées qui nous l'ont fait connaître.

Sachons prouver que nous sommes bien dignes de la vie que Dieu veut bien nous accorder. Elle vaut bien d'être vécue quand on sait en user sans abus.

Si ce principe de mutualité était appliqué dans tous les domaines, les crises deviendraient bien peu de chose.

Commençons donc par être MUTUALISTE pour l'entretien de la santé.

Soyons membre de la SOCIETE NATIONALE D'HOSPITALISATION, 527, rue Cherrier à Montréal et 105 Côte de la Montagne à Québec.

## Petit calendrier

Jeudi, 5 octobre : Saint Placide ;

Vendredi, 6 octobre : Saint Bruno ;

Samedi, 7 octobre : T.-S. Rosaire ;

DIMANCHE, 8 octobre,  
281e jour de l'année :  
18e après la Pentecôte  
Sainte Thérèse.

Lundi, 9 octobre : Saint Denis C. ;

Mardi, 10 octobre : S. François Borgia ;

Mercredi, 11 octobre : Maternité T.-S.-V.

DIMANCHE : Lever du soleil : 6 H.  
Coucher du soleil : 8 H. 33  
Dernier Quartier le 11 à 11 H. 35 am.

## L'achat chez nous...

(Suite de la première page)

Cela constituerait un marché pour nos produits. Nous garderions notre argent pour les nôtres.

Nous, cultivateurs, quand nous avons besoin de machines aratoires, pourquoi ne pas toujours donner la préférence à des machines fabriquées dans notre Province, afin de donner du travail aux ouvriers de Chez Nous.

Pour les gens de la campagne qui n'ont pas dans leur localité de magasin dont l'assortiment peut satisfaire tous les gens, si vous êtes obligés de recourir au catalogue, pourquoi ne pas vous servir d'un catalogue de la Province? Achetons Chez Nous, des produits de Chez Nous, c'est un acte de patriotisme.

Aldéric LALONDE

Iékaterinodar. Il résume ainsi ses impressions :

"A partir de 1932, à l'automne, la situation alimentaire de toute la région est devenue catastrophique. La population diminue à cause des déportations et des nombreux décès dus à la famine. Les villages sont dépeuplés. Politiquement les cosaques sont liquidés. Les cas de cannibalisme sont fréquents. A Témichbek, la population a passé de 15000 âmes à 7000. Dans la plupart des villages, la population a diminué de moitié. Les villages de Kamennobrodskaja, Lagovskaya et Sredné-Iégorlytzkaya sont complètement dépeuplés. Dans certains endroits 20 à 30 personnes meurent par jour. On voit des maisons entièrement abandonnées. Les potagers, même ceux appartenant à des maisons habitées, ne sont pas cultivés. On ne voit presque pas de chats et de chiens; tous ont été mangés. Il n'y a ni pain, ni farine aux marchés. Ces denrées sont devenues rares même dans les magasins du "Torgsin". On constate que la population non pas de la haine, mais un sentiment de profonde détresse. On peut voyager en toute sécurité dans le pays. L'esprit agressif s'est éteint. On ne délivre les billets de chemin de fer que sur présentation de laissez-passer. Le nombre des décès augmentera vers l'automne. Personne ne vient en aide à la population; les autorités s'en désintéressent complètement.

"La famille est bien plus aigüe qu'elle ne l'était en 1921, alors que 4 millions de personnes moururent de faim. On pourrait sauver tous les affamés s'ils pouvaient se nourrir des céréales que le gouvernement soviétique a exporté à l'étranger.

"Partout on constate l'inertie la plus absolue; les gens ont leurs membres enflés par le manque de nourriture. A Iékaterinodar un cadavre gisait en plein jour dans la rue. On enterre les cadavres chez soi. On a trouvé à Iékaterinodar des cadavres auxquels on avait enlevé des morceaux de chair pour les faire manger. Qui, dans ces conditions, va pouvoir moissonner la nouvelle récolte? Il faudrait pour cela toute une nouvelle population. La crise actuelle ne peut être résolue que par la mort de la majorité de la population".

## Programme de restauration sociale

Un groupe d'hommes bien connus par leur valeur intellectuelle et morale et leur sens patriotique vient de proposer à l'opinion publique tout un programme de réformes économiques et sociales. La restauration rurale y tient le premier rang, mais la question ouvrière et la lutte contre les trusts n'y sont pas oubliées. Nous voulons, disent-ils, faire cesser les abus du capitalisme et remettre de l'ordre dans notre pays afin de le préserver des perturbations auxquelles l'expose la situation actuelle. Les premiers signataires de ce programme sont MM. Esdras Minville, le docteur Philippe Hamel, Albert Rioux, Arthur Laurendeau et le docteur J.-B. Prince.

## Le travail du dimanche

On dirait que le travail du dimanche, dont la crise nous avait en partie débarrassés, semble vouloir reprendre de plus belle. En différents endroits de la province, les hommes d'ordre se plaignent de cette plaie renaissante. Il en est ainsi surtout dans la région de l'Abitibi. Les autorités provinciales ont été saisies de cet état de choses. En vain cependant, jusqu'ici. Nous voudrions que cette protestation publique produisit son effet. Il serait criminel, à l'heure actuelle, de tolérer une telle violation alors que le chômage sévit avec une telle intensité.

La ligue du Dimanche

## La situation des paysans en Russie

Le professeur russe M. Markoff, auteur d'un ouvrage paru récemment intitulé "La crise agraire en URSS" a lu, lors d'une conférence qu'il a faite à Paris, un document officiel de source non-russe, dont il se porte garant et qui donne un tableau saisissant de la situation catastrophique des paysans en URSS. L'auteur a visité Stavropol, Armavir (Caucase du Nord),

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 303, Avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



1 an ..... 1.00  
3 ans ..... 2.50  
A l'étranger 1 an 1.50  
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité :  
5505, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Téléphone  
CRessent 3188

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon. Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole ; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée ; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou représenté... — R. P. Graty.

## L'association professionnelle

Une seconde fois je réponds à l'aimable invitation qui m'a été faite de prononcer au poste OKAC une courte causerie sous les auspices de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. Je vous entretiendrai pendant quelques instants de l'Association professionnelle. Au premier abord ce titre peut paraître prétentieux. Certains de nos agriculteurs qui m'écoutent en ce moment me traiteront peut-être de fantasque, prétextant que les auditeurs à la radio ont l'esprit revêché quand on veut les endoctriner.

Rassurez-vous chers auditeurs mon seul but est de vous convaincre, tous paysans et ouvriers qu'il y va de votre intérêt, de former dans votre région respective des associations professionnelles. Mais puisque cet appel s'adresse tout particulièrement aux gens de la campagne je profite de l'occasion pour leur conseiller fortement de s'enrôler sous la bannière de l'Union catholique des cultivateurs.

Avant de pousser plus avant cette étude je vous dirai ce qu'aurait du mouvement qui se dessinait déjà de son temps. Le Play dont le sens social était si développé et si sûr.

"En étudiant, dit-il, les différents éléments de la science sociale, je me suis souvent demandé, sans pouvoir résoudre la question, si les crises périodiques qui désolent notre pays doivent être attribuées aux traditionnalistes obstinés qui ne voient que le mal ou aux novateurs imprudents qui réclament des remèdes dangereux. Parmi les panacées qu'on a vantées de notre temps, l'association est l'une de celles dont on a le plus abusé. Elle est devenue un principe banal et une sorte de lieu commun, aussi bien pour les écoles qui rêvent une organisation nouvelle de la Société que pour celles qui prétendent concilier le "progrès" avec la tradition. Les erreurs propagées en ces derniers temps, sur l'association, ont singulièrement troublé les esprits. Elles n'ont pas seulement exagéré ou faussé cet utile principe, elles ont formellement attaqué un principe d'ordre supérieur, celui de la propriété libre et individuelle".

Bon nombre de démocrates feraient bien de méditer ce passage de l'illustre sociologue. Et puisque nous invitons aujourd'hui nos cultivateurs à former des associations professionnelles, le moment est bien choisi, je crois, de les prémunir contre des doctrines et des théories subversives qui s'infiltrèrent même jusque

dans nos cercles ruraux, sous l'étiquette de programmes politiques nouveaux.

Le Pape Léon XIII a donné des directives très nettes sur l'association professionnelle. "Tout ce qu'on peut dire en général, écrivait-il, c'est qu'on doit prendre pour règle, universelle et constante d'organiser et gouverner ces associations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre par la voie la plus commode et la plus courte le but qu'il se propose et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit et de la fortune."

L'U.C.C. depuis sa fondation, puisque nous parlons aujourd'hui de l'U.C.C. a protégé non seulement les droits et privilèges de nos agriculteurs mais elle s'est efforcée aussi de façonner les esprits, selon un enseignement précis, de former les mentalités selon les doctrines même prêchées et dictées par les chefs du mouvement social catholique.

Tout en créant des débouchés pour les produits de nos fermiers, tout en facilitant leurs échanges, leur enseignant de meilleures méthodes d'achat et de vente, elle leur a inculqué de saines notions, celles par exemple de la justice, de l'honnêteté, de la probité, du respect de l'autorité établie.

"Les associations, disent encore les enseignements pontificaux, ne sont pas ces créations simplement juridiques que notre législation appelle des personnes morales ; ce sont des institutions de droit naturel qui jaillissent des entrailles de la société, sont légitimes et sacrées comme ses besoins permanents, ses aspirations indestructibles.

Elles ont par conséquent le droit de vivre, de fonctionner et de se développer, aussi longtemps qu'elles répondent à ses besoins et à ses aspirations et que, par leur fonctionnement normal, elles assurent la prospérité publique, le bonheur de tous, dans la mesure où il peut être assuré."

Oui mesdames et messieurs, les associations professionnelles ont droit de vivre. Oui des associations comme l'U.C.C. ont droit de fonctionner et de se développer.

Et quand notre pays, essentiellement agricole d'abord verra une vaste floraison de cercles et de comités coopératifs de l'U.C.C. alors le paysan de chez nous sera respecté et protégé, alors il retirera de bons profits de son labeur acharné.

Il recevra une digne récompense, en retour des sueurs qu'il

sème tout le long de ses sillons, quand il tient le manchon de la charrue, quand il peine, courbé et harrassé sur ses récoltes, quand il fait le plus beau geste du terrien, le geste du moissonneur.

Mesdames et messieurs, les fleurs ne se confient à la vie qu'autant qu'elles sentent l'homme à leur côté, pour les réchauffer de son souffle, les environner pour ainsi dire d'une sollicitude paternelle. Frères et délicates elles ne s'élèvent qu'appuyées sur son bras. Il faut qu'il les protège contre les ardeurs du soleil, les rigueurs de la saison ou la violence de l'orage ; qu'il leur distribue journellement l'eau et la chaleur avec poids et mesure, selon leurs besoins.

Ceci nous démontre-t-il pas que la grande loi du travail est gravée dans la nature visible.

Puisque l'homme est condamné au travail, puisque seuls des efforts réitérés et un labeur incessant peuvent lui procurer en même temps que la satisfaction du devoir accompli, la création d'une oeuvre d'autant plus belle qu'elle a requis de soins ; puisque les fleurs, ce sourire de la vie, seront d'autant plus éclatantes qu'il leur aura accordé une plus tendre sollicitude ; puisque les fruits et les légumes seront d'autant plus savoureux qu'il aura apporté à leur culture plus d'énergie et plus de science, il se doit, n'en doutons pas, d'organiser son travail pour obtenir avec le minimum d'efforts le maximum de rendements. N'est-ce pas là le rôle de l'association professionnelle ! L'homme des champs, soumis à la loi du travail a donc le droit de profiter de ses avantages.

La formation par l'Association, comme la désire l'Union catholique des cultivateurs ne consiste pas exclusivement à enseigner la technique agricole, elle vise surtout à la protection des droits acquis, à la coopération des travailleurs de la terre. Elle a pour but le bien matériel du cultivateur, l'union pour la réalisation de l'entreprise, la centralisation des achats et des ventes, l'éradication de méthodes désuètes, de la routine, d'un égoïsme outrancier.

L'U.C.C. prêche la formation professionnelle afin d'inculquer la passion et l'amour de la terre, l'attachement au sol ancestral et au foyer, le goût du travail et de la compétence, l'esprit de progrès.

Oui mesdames et messieurs, l'U.C.C. tend à développer le sens social du terrien contrepied de l'égoïsme et de l'individualisme qui l'orientera vers toutes les formes de l'association et de la coopération agricoles.

C'est par l'association professionnelle que notre agriculture se libérera de la main-mise d'une finance internationale.

Elle doit se faire son propre banquier, son propre assureur et son propre commerçant pour acheter comme pour vendre, rendant inutiles des intermédiaires trop nombreux dont les bénéfices devraient aider au producteur et au consommateur.

Pour revenir au domaine immédiatement pratique, l'association professionnelle possède des moyens d'action, de protection et de formation presque illimités, par la création de cercles, d'unions diocésaines, de comités, etc.

Il s'agit alors dans ces organisations, pour mieux agir, de causer ensemble.

Chacun dans les cercles par exemple donne son avis, juge, discute, conclut. Il s'agit ensuite, de lire ensemble une mono-

## CONGRES DIOCESAIN de l'U. C. C.

Le Mardi, 10 Octobre 1933

A TROIS-RIVIERES, P. Q.

### PROGRAMME

- 8.45 hres.—Rassemblement des congressistes en avant de la Cathédrale.
- 9.00 hres.—Messe à la Cathédrale suivie d'un sermon donné par M. l'abbé Eddie Hamelin, professeur de Rhétorique au Séminaire.
- 10.30 hres.—Réception à l'Hôtel-de-Ville par Son Honneur le Maire.  
Allocution par Son Excellence Mgr A.-O. Comtois.
- 11.00 hres.—Ouverture du Congrès. — Albert Rioux, Président-Général.
- 11.15 hres.—Rapport des activités de l'Union diocésaine, et rapport sur le questionnaire.
- 12.00 hres.—Dîner.

### APRES-MIDI

- 1.30 hres.—L'Union professionnelle, sa nécessité. — Un résumé succinct de la Semaine sociale de Rimouski, par le Rév. Père Léon Lebel, s.j., Aumônier général.
- 2.30 hres.—Une fabrique de beurre coopérative, et la centralisation des fabriques, par M. Evariste Pellerin, de Saint-Boniface.
- 3.15 hres.—L'Organisation de l'Agronomie dans notre Province, par M. Elphège Marseille, Agronome régional.
- 4.00 hres.—Commentaires sur le Rapport de l'Industrie laitière ; sur le Crédit agricole ; sur les Assurances, par M. Albert Rioux, Président général.
- 4.45 hres.—Discussion. — Résolutions. — Choix des Délégués au Congrès général.
- 5.30 hres.—Election du Bureau de Direction pour l'année suivante.

graphie, une enquête, un article de journal ou de revue agricoles, quelques pages de technique ou un précis d'organisation de ferme. Si on arrive entre les réunions à faire lire tel document, tel tract, article découpé, en demandant d'y réfléchir et de donner son avis, à la réunion suivante, le travail personnel n'en sera que meilleur, l'enseignement mutuel par la discussion, mieux préparé.

Il s'agit encore de regarder ensemble. La visite d'une ferme, d'une exploitation, d'un élevage bien conduit, peut être l'occasion d'apprendre beaucoup de choses, et l'occasion surtout de faire désirer en étudiant d'autres, donner la curiosité, l'appétit du travail intellectuel. Un éducateur saura montrer sous les apparences concrètes d'une vie rurale, les forces morales qui donnent à cette vie son vrai sens.

Apprendre à voir, à étudier, à conclure et à agir pour le bien du métier voilà le programme d'une bonne association professionnelle.

Donc causer ensemble, lire ensemble, regarder ensemble, pour s'instruire, s'élever, mieux vivre.

Il ne faut qu'un dévouement qui a le souci de donner et à côté une bonne volonté qui s'éveille au désir de recevoir.

Les membres des associations s'appliqueront aussi à étudier sur le vif la mentalité commerciale de l'acheteur et du vendeur, le prix de revient, ce qu'il devient entre producteur et consommateur et surtout comment y remédier.

Un grand nombre d'agriculteurs favorisent l'association professionnelle par intérêt personnel. D'autres s'élèveront à cette conception plus haute que leur intérêt personnel est en dépendance de l'intérêt général de la profession et pour leur part et à cause de cela ils serviront l'intérêt général.

Quoi qu'il en soit, toutes ces initiatives, par la coopération pour l'achat et la vente, par l'esprit de concorde qui naîtra entre les membres, l'association professionnelle peut réaliser beaucoup. Et par surcroît et pour couronner les multiples bienfaits d'une telle solidarité le sens social et le sens catholique se développeront dans la meilleure harmonie. La classe rurale et la société tout entière en bénéficieront.

"Mais comme le disait si bien un de nos hommes publics en 1929 si nos gens veulent développer dans leurs organisations, le véritable sens social, qu'ils développent chez leurs membres, le sens de la justice, qui est suivant le mot de Gilson, la vertu sociale par excellence, celle qui règle les devoirs des individus envers les individus et envers la société en général, la probité qui est une application de la justice et l'honneur professionnel."

C'est ainsi agriculteurs de chez nous que nous pourrions regarder notre pays malgré ses plaies morales avec confiance et avec amour.

Merci mesdames et messieurs,  
Alphonse LOISELLE.

(A) AUMONNIERS, (D) DIRECTEURS  
(S) SECRETAIRES

## Diocèse de Chicoutimi :

## Chicoutimi-Nord :

- (A) Abbé F.-J. FORTIN, Chicoutimi  
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi  
(S) M. J.-A. GOBEL, Chicoutimi

## Chicoutimi-Sud :

- (A) Ab. J.-C. TREMBLAY, Les Eboulements  
(D) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements

## Diocèse de Gaspé :

- (D) Abbé C.-E. PLOURDE, S.-Elzéar, Bon.

## Diocèse de Haileybury :

## Abitibi :

- (A) Abbé A. MEUNIER, Curé La Reine  
(D) M. L.-N. BOISCLAIR, Macamic  
(S) M. J.-B.-L. ALARIE, Amos

## Témiscamingue :

- (A) Abbé L.-Z. MOREAU, S.-Bruno de G.  
(D) M. Jos COTNOIR, S.-Bruno de Guigues  
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie

## Diocèse de Joliette :

- (A) Chan. M. CLERMONT, S.-Barthélemi  
(D) M. Jos. MARION, S.-Jacques l'Achigan  
(S) Abbé D. HENAU, vic., S.-Barthélemi

## Diocèse de Mont-Laurier :

- (A) Abbé J.-L.-A. GENIER, Ferme-Neuve  
(D) M. F. DESJARDINS, L'Annonciation

## Diocèse de Montréal :

- (D) M. Paul BOUDRIAS, L'Abord à Plouffe  
(D) M. Hercule RIENDEAU, S.-Rémi, (Nap.)  
(S) M. Donat TETRAULT, S.-Jacques le M.

## Diocèse de Nicolet :

- (A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché  
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre  
(S) Abbé Alphé TAILLON, Evêché



Président-général : ALBERT RIOUX, L.Sc.A., Sayabec

Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président :

ABEL MARION,  
Sainte-Hedwidge

2e Vice-Président :

ALFRED HARDY,  
Saint-Basile

Secrétaire général et Rédacteur :

RAYMOND-M. PUCET,  
Montréal

Vérificateur :

J.-F. DIONNE, L.D.C.,  
Montréal

Propagandiste :

ALDERIC LALONDE,  
Rigaud

Conseillers juridiques :

Me WILFRID GUERIN, N. P.

Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

Cruce et Aratro

## Diocèse d'Ottawa et de Pembroke

## Section de Québec :

- (D) M. W. BENOIT, Luskville, (Wright)  
Section de l'Union des Agriculteurs F.-O. :

- (A) Abbé R. GLAUDE, curé, Gatineau  
(D) M. R. BEAUDET, R.R. No 2, Cyrville, O.

## Diocèse de Québec :

## Québec-Nord :

- (A) Abbé J.-P. CHALIFOUR, Curé N. D.  
des Anges

- (D) M. Eugène S.-Germain, Saint-Casimir  
(S) M. Edouard VERREAULT, S.-Léonard

## Québec-Sud :

- (A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis  
(D) Hon. E. OUELLET, c.l. S.-Germaine, D.

- (S) M. A. CHAMPAGNE, S.-Honoré, Beauce  
Québec-Est :

- (A) Abbé Ant. LALIBERTE, Québec

- (D) M. J.-M. NICOLE, Montmagny

- (S) Eug.-G. FOURNIER, Montmagny

## Diocèse de Rimouski :

- (A) Abbé Alp. BELZILE, B.S.A., Rimouski

- (D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles

- (S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles

## Diocèse de Sherbrooke :

- (A) Abbé A. MALOUIN, S.-Elie d'Orf., Sh.

- (D) M. Ph. LAROCHE, S.-Camille de Wolfe

- (S) A.-C. VANDADATGE, Sherbrooke

## Diocèse de Saint-Hyacinthe :

- (A) Abbé D. COURNOYER, S.-Thomas d'A.

- (D) M. Alexis BEAUREGARD, S.-Hélène

- (S) M. P.-A. LESSARD, S.-Hélène (Bagot)

## Diocèse de Trois-Rivières :

- (A) Abbé Ernest JACOB, S.-Gérard des L.

- (D) M. Omer-E. MILOT, Yamachiche

## Diocèse de Valleyfield :

- (A) Ch. O. BISSONNETTE, S.-Martine

- (D) M. Aldéric LALONDE, Rigaud

- (S) M. Lucien GENDRON, Beauharnois

## REUNIONS DE CERCLES

- 8 octobre : MONTMAGNY  
8 " : CONTRECOEUR & VERCHERES  
8 " : SAINTE-MARGUERITE DE LINGWICK  
8 " : SAINT-EPHREM (Beauce)  
9 " : ANGERS  
9 " : SAINT-JUSTIN (Maskinongé)  
9 " : SAINT-MATHIAS (Rouville)  
9 " : SAINT-BARTHELEMI (Berthier)  
9 " : LA PATRIE (Compton)  
9 " : SAINT-CHARLES (Saint-Hyacinthe)  
9 " : SAINT-CAMILLE (Wolfe)  
9 " : MARTINVILLE (Compton)  
10 " : SAINT-JOSEPH (Beauce)  
10 " : SAINTE-CECILE (Frontenac)  
10 " : SAINT-ADRIEN DE HAM (Wolfe)  
11 " : LORETTEVILLE, Québec.

## ECHOS DE CERCLES

## Les Ecureuils

(Portneuf)

Notre assemblée mensuelle a eu lieu sous la présidence de M. Jos. Pagé.

Après la prière habituelle, le président présenta le conférencier du jour, M. Alfred Leclerc, qui chargé de nous parler des organisations américaines, nous fit faire un voyage outre frontière. Pendant près d'une heure et demie, il nous parla de divers centres qu'il a visités et où il a vu tous les corps de métiers unis, même les enfants vendeurs de journaux dans les rues.

Versé dans les sciences sociales et financières, il fit une charge à fond de train en faveur des unions à base de catholicisme, pour prévenir, dit-il, la corruption morale et financière.

Après la longue ovation que lui fit la foule, M. le Président le remercia de sa belle conférence et invita notre aumônier à parler. M. l'Aumônier endossa les paroles du précédent conférencier, en disant qu'il faut nécessairement des unions catholiques pour combattre les mauvaises.

M. Emile Germain est proposé comme prochain conférencier.  
Paul DORE, sec.

## Saint-Blaise

(Saint-Jean)

Sur un appel vibrant de notre curé, une réunion de 64 cultivateurs s'est formée pour entendre et notre curé et M. Hercule Rien-deau de S.-Rémi, notre président régional.

M. le Curé, aumônier régional, nous a prouvé en peu de mots la force que l'U.C.C. est appelée

à détenir au milieu du reste de la société, force que les cultivateurs pourront utiliser pour améliorer leur état et leur condition.

Il a aussi établi que les cultivateurs en ont encore à apprendre sur ce qu'il faut cultiver et sur la manière de cultiver.

Il a également établi que nous payons trop cher ce que nous achetons, ce qui pourrait se corriger par la coopération. Il a enfin signalé la baisse exagérée de nos produits en comparaison des autres produits. Ceci encore pourrait s'améliorer par la coopération. Il a conclu en invitant tous les cultivateurs à s'inscrire au nombre des membres de l'U.C.C.

M. Riendeau, quoique fatigué, nous a fortement intéressés en nous montrant par différents faits les bienfaits accomplis jusqu'ici par l'U.C.C. ; puis il a invité les cultivateurs de S.-Blaise à s'enrôler en grand nombre afin de s'assurer une plus grande force par une plus grande coopération.

Une quinzaine de cultivateurs se sont immédiatement inscrits en attendant que notre curé aille de porte en porte, accompagné des directeurs de l'U.C.C., recueillir les contributions de ceux qui sont prêts à s'enrôler et qui attendent leur visite pour le faire.  
Ulric E. GAGNON, sec.

## Saint-Adrien de Ham

(Wolfe)

L'assemblée régulière des membres de l'U.C.C. a été tenue à l'issue de la grand-messe le 24 septembre à la salle municipale sous la présidence du Président, une trentaine de membres étaient présents.

L'assemblée a commencé comme d'habitude par la prière, la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et ensuite le président fit l'allocution.

Il y eut vente des billets envoyés par les aumôniers diocésains des Syndicats catholiques et de l'U.C.C. de Sherbrooke.

Etude fut faite des résolutions envoyées par notre Aumônier, elles furent toutes adoptées à l'unanimité des membres de notre cercle et quelques résolutions furent proposées par les membres de notre cercle.

Il est proposé par M. Ern. Champoux, secondé par M. Félix Boisvert, que M. Jos. Picard soit nommé délégué pour représenter notre cercle au Congrès de Sherbrooke.

Rosaire LARRIVEE, sec.

## L'Ange-Gardien

(Rouville)

Une assemblée de notre cercle de l'U.C.C. eut lieu dimanche le 23 septembre, à la salle paroissiale, aussitôt après la grand-messe, pour faire le choix des délégués au Congrès régional de S.-Hyacinthe et pour rédiger les résolutions que notre cercle doit présenter à ce Congrès.

Les délégués sont MM. Wilfrid Gingras, président, Gédéas Dion, Roméo Alix, Joseph Mercure, Uldège Ménard, Hubert Mercure et Omer Ostiguy. Tous ces délégués furent proposés par M. Sergius Lacoste et secondé par M. Alfred Mercure.

Voici les cinq résolutions qui ont été adoptées afin de les faire approuver par le Congrès régional de l'U.C.C. à S.-Hyacinthe.

1ère. — Attendu que d'après certains journaux de Montréal, des représentants de manufacturiers et vendeurs de tabac, réunis à Montréal, auraient décidé de demander que la loi des tabacs soit amendée de manière à ce que tout le tabac, vendu en feuilles à d'autres qu'aux manufacturiers, soit imposé d'un droit d'accise, et que personne ne puisse vendre de tabac autrement qu'aux manufacturiers et marchands licenciés.

Il est proposé par M. François Paquette et secondé par M. Hubert Mercure, maire de la paroisse, que le cercle de l'U.C.C. de l'Ange-Gardien demande au Congrès régional de l'U.C.C. de S.-Hyacinthe d'étudier cette question et demande également au Bureau de direction et à l'Exécutif de l'U.C.C. de s'opposer à une pareille mesure.

2ième. — Attendu que depuis quelques mois, des agents de commerce parcourent les campagnes pour vendre des poêles à l'huile ;

Attendu que cette huile est importée des Etats-Unis et qu'elle entre en concurrence avec notre commerce de bois canadien ;

Il est proposé par M. Wilfrid Gingras, secondé par M. Roméo Alix et approuvé à l'unanimité que cette question soit soumise à l'étude du Congrès régional de l'U.C.C. de S.-Hyacinthe et que le Bureau de direction et l'Exécutif de l'U.C.C. s'oppose à la vente de ces poêles à l'huile, en faisant imposer par la Législature une forte taxe sur cette huile.

3ième. — Attendu que le beurre artificiel et le beurre de mau-

vaise fabrication font une concurrence nuisible au commerce du beurre de bonne qualité ;

Attendu que le beurre de bonne qualité, ayant à subir une telle concurrence, n'a pu se vendre à un prix convenable pour les cultivateurs ;

Il est proposé par M. Joseph Dion, secondé par M. Sergius Lacoste, approuvé à l'unanimité de notre cercle, que cette question soit étudiée au Congrès régional de l'U.C.C. à S.-Hyacinthe et que le Bureau de Direction et l'Exécutif de l'U.C.C. travaillent à combattre la fabrication du beurre artificiel et à encourager la fabrication du beurre de première qualité.

4ième. — Attendu que le port de lumière sur les voitures a été soumis à l'étude, lors de la dernière Session de la Législature et qu'elle le sera probablement de nouveau à la prochaine occasion ;

Il est proposé par M. Gédéas Dion, secondé par M. Roméo Alix et approuvé à l'unanimité que le cercle de l'U.C.C. de l'Ange-Gardien s'oppose à ce qu'une loi soit faite à ce sujet, tout en formant le vœu que chaque cultivateur se décide à poser des lumières ou réflecteurs à ses voitures ; et que le Congrès régional de l'U.C.C. de S.-Hyacinthe s'oppose également à une telle loi, tout en demandant aux cultivateurs de vouloir bien se munir de ces lumières ou réflecteurs.

5ième. — Attendu qu'un grand nombre de marchands et industriels ont à leur service des agents de commerce prenant sur le prix des marchandises qu'ils vendent le même pourcentage élevé qu'ils avaient dans le temps de prospérité ;

Attendu qu'un tel état de chose a comme conséquence immédiate le fait d'élever les prix des dites marchandises ;

Il est proposé par M. Uldège Ménard, secondé par M. Jos. Dion, approuvé à l'unanimité, que cette question soit étudiée au Congrès régional de l'U.C.C. à S.-Hyacinthe et que le Bureau de Direction et l'Exécutif de l'U.C.C. fassent une campagne pour remédier à cette propagande trop coûteuse.

Une dernière invitation d'assister au Congrès régional fut faite par M. Wilfrid Gingras ; les autres questions au programme furent remises à la prochaine réunion du cercle.

Louis-Emile GIRARD, ptre,  
aumônier du cercle.

## Nécrologie

Le Cercle de l'U.C.C. de S.-Liguori de Montcalm adresse ses plus sincères sympathies à M. Jos. Rivest, président du cercle, et à sa famille, cruellement frappés par la mort de son père, M. Ludger Rivest.

L'U.C.C. et la Terre de Chez Nous se joignent au cercle de l'U.C.C. pour présenter leurs sympathies à M. Rivest et à tous les siens.

## Notre-Dame de Ham

(Wolfe)

Le cercle a tenu son assemblée le 14 septembre sous la présidence de M. W. Charette.

M. l'Aumônier a traité un sujet religieux en rapport avec les lumières aux offices.

M. W. Charette a donné un travail sur l'égouttement du sol et l'arrondissement du labour.

M. Emile Toupin a accepté de donner une causerie sur l'agriculture à la prochaine assemblée.

Aug. COTE, sec.

## Saint-Narcisse de Champlain

Le 21 septembre 1933

Notre belle et grande salle paroissiale était comble l'autre soir. Les conférenciers M. Aldéric Lalonde, ex-président de l'U.C.C. et M. l'abbé Henri Rivard de S.-Maurice surent faire ressortir d'une manière convaincante les grands avantages de l'Union professionnelle des Cultivateurs.

M. Lalonde, d'une forte voix, mais avec des arguments encore plus forts et irrésistibles, et dans un langage à la portée de tous, nous démontra d'abord l'absolue nécessité du groupement professionnel, le maintien de l'U.C.C. par ses succès déjà remportés et par de plus grands avantages futurs, si les cultivateurs en augmentaient considérablement l'effectif : que ne pourrions-nous pas si nous étions CENT MILLE!

Dans sa seconde partie, M. Lalonde se fit le propagandiste de la maison Dupuis Frères :

En terminant, il prouva qu'il fallait intensifier la production du fromage plutôt que celle du beurre, car à l'heure actuelle le fromage est plus rémunérateur : affirmation confirmée par les résultats d'une enquête officielle entreprise par le Conseil National des Crémeries et le ministre du Commerce au Fédéral. En Angleterre, le fromage canadien obtient une prime, tandis que notre beurre ne peut rivaliser avec celui de la Nouvelle-Zélande. Actuellement nous avons au Canada DIX millions de beurre de trop et de plus qu'il ne lui en faut pour la consommation domestique.

D'une manière spirituelle et éminemment pratique, M. l'abbé Henri Rivard fit ressortir les avantages tangibles que les avocats, les notaires, médecins, etc. retirent de leur Union Professionnelle, et cela trop souvent au détriment du cultivateur, qui doit se saigner à blanc pour payer les contrats, les procédures judiciaires ou les comptes d'hôpitaux. Si l'U.C.C. augmentait considérablement son effectif, les cultivateurs feraient la pluie et le beau temps pour les produits de première nécessité à la vie, et ne seraient plus exploités par tous et chacun. Saigne-toi, Baptiste, tu es seul, on ne te craint pas!

Voyons cultivateurs, serrez vos rangs, unissez-vous. Ralliez-vous tous au grand mouvement de l'Union catholique des Cultivateurs, votre relèvement et votre avenir est là ; craignez l'isolement, qui est votre ruine. Vae soli! malheur à ceux qui sont seuls.

L.-A. BROUILLETTE, sec.

## Saint-Anaclet (Rimouski)

Dimanche le 24 septembre, après les vêpres il y eut une belle conférence donnée par M. l'abbé Belzile, aumônier diocésain, en présence de M. le Curé Perron, notre aumônier, et de M. l'abbé Bérubé, notre vicaire et de 28 personnes, membres et cultivateurs.

Après la prière faite à saint Isidore par M. l'aumônier, M. le Président Thimoléon S.-Laurent présenta M. l'aumônier diocésain, nous disant qu'il allait nous entretenir de l'union professionnelle.

M. le Conférencier nous expliqua ce qu'est l'union professionnelle dans toutes ses parties et nous parla de la "Terre de Chez Nous" et des Cours-à-domicile et des avantages que donnent ces cours à ceux qui les suivent ; il cita quelques exemples très intéressants à ce sujet.

M. le Conférencier nous parla du communisme et des mauvais

effets qu'il produit, tout catholique devrait lire l'Evangile pour être plus fort contre le communisme.

Il nous expliqua les résultats de la vente du beurre et du fromage par le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. En un mot, ce fut une conférence très intéressante et il est regrettable que l'assistance ne fut pas plus nombreuse.

## Saint-Félicien Lac S.-Jean

L'assemblée régulière des membres de l'U.C.C. a été tenue au lieu ordinaire sous la présidence de M. Thomas Ouellet. Etaient présents M. l'abbé L.-Ph. Hudon, aumônier, MM. les directeurs Nérée Bouchard, Rosario Leclerc, Welly Tremblay, Stanley Pagé, environ 80 cultivateurs.

Après lecture du procès-verbal, lequel fut adopté, M. le Président et M. l'aumônier nous font la lecture du "Guide".

M. le Président invite M. I. Rochefort, technicien à nous donner des explications sur le Bulletin No 100 que M. l'aumônier vient de distribuer. M. Rochefort dit que c'est une très bonne méthode que de faire parvenir aux membres de l'Union et aux autres cultivateurs ces bulletins qui seraient plus appréciés si tous les cultivateurs les lisaient attentivement.

Vu que nos institutrices sont obligées de suivre les cours-à-domicile donnés dans la "Terre de Chez Nous" il est proposé par M. Rosario Leclerc, secondé par M. S. Pagé, que le Comité central ferait parvenir gratuitement à nos institutrices la "Terre de Chez Nous" et que cette résolution soit sanctionnée par la Commission scolaire.

M. J.-A. Bouchard donne des explications sur la manière de capter notre marché local. Il est proposé par M. S. Pagé, secondé par M. Nérée Bouchard, qu'une demande soit faite pour que toutes les paroisses de la région puissent, avant l'étranger, alimenter notre marché local et que copie de cette résolution soit préparée par M. J.-A. Bouchard et présentée au prochain Congrès diocésain par M. Idola Rochefort, technicien, qui en donnera les explications.

Il est proposé par M. Welly Tremblay, secondé par M. Nérée Bouchard, qu'à l'occasion des congrès diocésain et général, nous renouvelions la même demande de l'an dernier, pour obtenir un crédit agricole provincial à long terme par l'entremise des caisses populaires.

Il est proposé par M. S. Pagé, secondé par M. R. Leclerc, qu'une copie de la présente résolution soit envoyée au député provincial pour qu'une loi soit présentée à la législature afin que les hommes qui iront bûcher dans les chantiers, cet hiver, aient un salaire minimum de \$30.

Pour le prochain Congrès, l'assemblée propose que le Bureau de direction au complet soit présent. Ce sont : MM. Thomas Ouellet, président, Nérée Bouchard, vice-président, Welly Tremblay, Achille Rosario Leclerc, Stanley Pagé, Idola Rochefort, technicien, M. E. Maurice Girard.

La séance est levée à 10 heures.

J.-Antoine HUBERT, sec.

## Martinville (Compton)

Le Cercle a tenu son assemblée le 20 septembre sous la présidence de M. Edouard S.-Laurent.

M. l'aumônier a expliqué le questionnaire qui a été ensuite discuté et rempli.

Hildebert SIMARD, sec.

## S.-Charles Borromée (Chicoutimi)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée générale dimanche le 17 septembre après la grand-messe à la salle publique.

Etaient présents : tous les membres du Bureau de direction et tous les membres, sauf quelques exceptions.

M. le Président fait ensuite l'ouverture puis cède la parole à M. l'aumônier qui entretient vivement l'assemblée sur les allocations parues dans le "Guide".

M. Emile Racine nous parle d'égouttement.

Une résolution est ensuite passée pour demander de l'aide au Gouvernement pour l'égouttement. M. Elie Néron est ensuite proposé pour parler de l'hivernement du bétail laitier, puis la séance est levée.

Adrien GAUTHIER, sec.

## Sainte-Cécile (Frontenac)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée mensuelle le 21 septembre sous la présidence de M. Joachim Roy. M. l'aumônier était présent et on comptait environ 25 personnes.

L'assemblée s'ouvrit par la prière et lecture du dernier rapport fut adoptée.

M. le Président dit quelques mots sur les documents de l'Union diocésaine.

Résolutions adoptées pour présenter au Congrès diocésain :

- 1o Ecole de coopération ;
- 2o Secours aux familles nomades ;
- 3o Loi des compagnies ;
- 4o Caisses populaires ;
- 5o Colonisation ;
- 6o Salaire minimum des bûcherons (\$40.00) ;
- 7o Protestation contre l'entrée du beurre de la Nouvelle-Zélande au Canada ;
- 8o Proposition que M. l'aumônier local soit délégué pour représenter officiellement le cercle au Congrès diocésain de Sherbrooke.

Nous avions le plaisir d'avoir M. le président du Lac Mégantic, M. Félix Roy, qui nous donna une belle causerie sur les activités dans les cercles, la minime contribution, l'avantage de l'union pour développer la technique agricole chez nos cultivateurs, l'amélioration de nos marchés par la qualité des produits. En terminant, il demanda à tous les cultivateurs de jeter un regard sur l'organisation des autres classes et nous, de ne pas demeurer indifférents vis-à-vis de notre belle union qui ferait tant pour nous si la majorité des cultivateurs en faisaient partie.

M. l'aumônier récite la prière et l'assemblée est fixée au 21ème mardi d'octobre.

Antonio FORTIER, sec.

## Lac Mégantic (Compton)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée le 17 septembre à l'Hôtel de ville sous la présidence de M. Félix Roy, président.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente qui fut adopté à l'unanimité. M. Gaudias Blais proposa et M. Jos. Grondin seconda l'adoption.

Comme M. Pothier, agronome, avait voulu répondre à l'invitation que le Cercle lui avait faite, il n'a pas manqué de nous intéresser en nous donnant des conseils pratiques sur la récolte et le battage du trèfle, des avantages qu'il y avait à récolter chez nous. Il enseigna le seul moyen de détruire le chien-dent et la moutarde ; parla ensuite de l'importance d'utiliser de la chaux

dans nos régions en commençant par la base, c'est-à-dire par l'égouttement ; nous entretint de la bouillie bordelaise pour les patates et termina en félicitant le Cercle de l'U.C.C. du Lac Mégantic des cours d'étude qu'il organise. C'est un excellent moyen, dit-il, d'acquérir des connaissances et de produire à meilleur marché.

Le secrétaire donna lecture des résolutions envoyées par l'aumônier diocésain pour être présentées au Congrès du 27 prochain.

On parla ensuite d'envoyer des représentants au Congrès diocésain, à ce sujet il a été proposé par M. Gaudias Blais, directeur, secondé par M. Alp. Grenier, que le président M. Félix Roy, en soit un ; proposé par M. Alf. Savoie, secondé par M. Gaudias Blais, que M. Alp. Grenier soit aussi délégué. Adopté à l'unanimité.

L'assemblée est levée au 1er octobre.

Henri-Louis ROY, sec.

## Saint-Valérien (Rimouski)

A une assemblée mensuelle de l'U.C.C. tenue à S.-Valérien le 4 septembre, sous la présidence de M. Octave Beaupré, après la prière d'usage et lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, nous avions le plaisir d'assister à une petite séance à la fois tragique et comique, exécutée par les écolières de notre paroisse ; nos sincères remerciements à Mlle Hudon qui a eu l'amabilité de préparer cette séance.

Vu que c'est la dernière fois que M. l'aumônier de notre Cercle assiste à nos assemblées, M. le Président dit que nous garderons un bon souvenir du fondateur de notre U.C.C. et de notre salle paroissiale. Il le remercie d'abord de son dévouement auprès des pauvres et des malades de notre paroisse, enfin pour toutes les oeuvres paroissiales.

M. Alp. Beaupré donne une intéressante causerie sur l'augmentation de l'élevage du porc. Il fait ensuite ses remerciements à M. le Curé. Mille fois merci pour tout le bien que vous avez fait dans notre paroisse, en particulier pour le cercle des Jeunes Eleveurs qui a été un honneur pour la paroisse.

M. l'aumônier remercie M. le Président et M. l'ex-Président en disant qu'il avait été le premier à casser la glace pour venir en aide à l'U.C.C. Il nous dit qu'il gardera un bon souvenir des petits enfants qui viennent nous récréer par leurs séances si amusantes. Il remercie les institutrices, les jeunes gens qui ont participé au travail de l'U.C.C. Il conseille de continuer à travailler, ceux qui ont des talents d'aider, pour se renseigner d'avantage dans la science agricole.

Pour terminer le secrétaire s'adresse à M. le Curé au nom de l'U.C.C.

Monsieur le Curé pour la dernière fois, vous présidez cette séance de l'U.C.C. Combien il nous est doux et à la fois émotionnant d'être groupés près de vous pour entendre vos dernières paroles que nous recueillons comme des perles d'or. Des perles d'or, vos paroles le furent toujours. Au dévouement sans borne, vous avez joint l'expérience de vingt-quatre années de vie sacerdotale. A votre science agricole vous avez uni la charité chrétienne, cette même charité que vous nous avez prêchée du haut de la chaire, en nous disant et redisant cette parole de saint Jean : "Mes frères, aimez-vous les uns, les autres."

Vraiment, vous la possédiez

cette vertu pour nous avoir instruits, ignorants que nous étions, pour nous avoir encouragés, nous, bons au découragement, pour nous avoir fait progresser, nous, dormeurs dans notre ignorance, dans nos idées vieilles, dans notre pauvreté.

Et voilà que la lumière commence à apparaître dans notre intelligence, telle la clarté de l'aurore du soleil levant, l'on vous appelle aussitôt à un autre poste pour y faire naître la même lumière qui brille en nous.

Vous parlez, l'U.C.C. de votre paroisse a le coeur trop large pour vous retenir. C'est vous qui avez formé son coeur à l'image du vôtre. L'U.C.C. comprend trop quel bien vous aurez à faire là-bas, à nos frères, pour ne penser qu'à elle-même, ce serait de l'égoïsme. Nous ne connaissons pas cela, nous n'en avons jamais vu en vous.

Adieu ! vous dit l'U.C.C. le coeur déchiré, mais encore fort. Adieu ! adieu ! Allez où Dieu vous appelle. Nous, nous dirons : "Que sa sainte volonté soit faite."

L'U.C.C. de S.-Valérien gardera toujours le plus pieux souvenir du curé qui fut son fondateur et son premier aumônier, en mettant en pratique sa devise : "S'aimer et semer". C'est l'offrande de vos cultivateurs.

Antoine CARON, sec.

## Saint-Ephrem (Beauce)

Le Cercle a tenu son assemblée le 25 septembre sous la présidence de M. Wilfrid Faucher.

M. J.-A. Plante, agronome, a parlé de la nécessité du chaulage des terres et aussi de l'oeuvre de l'U.C.C.

La question de l'élevage du cheval canadien fut ensuite discutée et aussi la résolution en rapport avec le Congrès de S.-Sébastien.

J.-M. LONGCHAMP, sec.

## S.-Louis de Ha! Ha! (Témiscouata)

### SEANCE DE L'U.C.C.

Le 28 août 1933, à une assemblée de cultivateurs convoquée et présidée par Monsieur l'abbé Georges Gauvin, Curé de la paroisse, fut organisé un cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs après les explications données par M. l'abbé Alphonse Belzile, b.s.a., aumônier diocésain de l'U.C.C. Vingt-deux cultivateurs adhèrent à l'association.

Les officiers du cercle y furent choisis.

Président, M. Alphonse Couturier ; Vice-Président, M. Philias Marquis ;

Directeurs, MM. Octave Pelletier, Léger Morneau, Pierre Lavoie ;

Secrétaire, M. Luc-Ovide Morneau ; Aumônier, M. le Curé G. Gauvin.

Luc-Ovide MORNEAU, sec.

## S.-Simon les Mines (Beauce)

Une assemblée de l'U.C.C. a été tenue le 21 septembre, sous la présidence de M. Philippe Thibodeau, 20 personnes étaient présentes.

Il y eut discussion en famille de différents sujets agricoles.

Il fut proposé par M. Philippe Thibodeau et secondé par M. Gédéon Drouin de demander au Bureau central de l'U.C.C. du décal pour la contribution nouvelle, vu que le cercle de l'U.C.C. n'est organisé que depuis 6 mois, ou bien de diminuer notre contribution de \$1.00 pour l'an prochain.

Wilfrid BISSON, sec.

# LES GILANEUSES

"Mon Dieu, ma famille et mes champs".

Association féminine  
et littéraire

Page rédigée  
en collaboration

## SAINT-FRANÇOIS ET LES OISEAUX

La mort de saint François d'Assise, survenue il y a plus de sept cents ans, a marqué les débuts d'une révolution dans les rapports de l'homme avec les oiseaux que les dernières années n'ont fait qu'accentuer par la création de sanctuaires dans toutes les parties du monde. Il a toujours existé par l'univers des personnes dont la vie a été adoucie et purifiée par l'amour des oiseaux et dont l'inspiration, la fidélité, la joie et l'amour ont été maintenus et renouvelés en présence de ces douces créatures par l'immortelle mémoire de saint François d'Assise.

"Et vous, François, grand saint, bénisseur de nos alles,  
Prédicateur des Hirondelles,  
Confesseur des Pinsons...  
Rêveur

Qui crûtes à notre âme avec tant de ferveur  
Que notre âme, depuis, se forme et se précise...  
Priez pour nous !"

ROSTAND

Du sublime esprit auquel se soumit saint François dans une si belle humilité, l'esprit du Christ, a découlé une puissance mystérieuse qui est réfractaire à toutes les controverses, animosités ou faussetés, soit au vilain amalgame qui a défiguré l'histoire du monde. En sa présence, l'homme comprend qu'il est en contact avec la plus grande puissance du monde, celle de l'amour, force qui constitua pour saint François le secret de sa vie et de sa religion, lui valant son immortalité, et qui créent encore les plus généreux sentiments qui puissent jamais vibrer dans le cœur des amis des oiseaux. Les contemporains de saint François ne sont que mentionnés dans l'histoire. Ils n'ont rien laissé qui puisse être utile aux générations. Saint François, comme le Christ, nous a doté d'un esprit susceptible d'aimer, faculté qui ne nous a jamais fait défaut, qui purifie le cœur des hommes et ranime leur âme alors que toute autre puissance faillirait. Nombreux sont les chasseurs de renom qui ignorant presque leurs propres sentiments ont, pendant une grande partie de leur vie, violé les solitudes en y faisant entendre les détonations des fusils, mais qui venus un jour en contact avec le protecteur des oiseaux se sont déparés de leurs armes "au nom bien-aimé de saint François d'Assise".

On dit qu'il y a cent ans Goethe fit une visite à la petite ville ombrienne d'Assise; il accorda quelques minutes d'attention au portique de l'ancien temple de Minerve puis s'éloigna. Très peu de chose était digne de le retenir. Aujourd'hui trois grands hôtels peurent à peine suffire à accommoder la foule des visiteurs de toutes nationalités qui accourent à Assise pour Pâques. Ils ne vont pas voir le temple de Minerve; il y en a de mieux à Rome ou ailleurs. Ils se rendent à Assise parce que c'est la patrie de saint François et pour y visiter le sanctuaire d'oiseaux. Ce sanctuaire se trouve à un mille de la ville et ses murs qui portent l'inscription "Chasse strictement prohibée" renferment un minuscule monastère. Un prêtre désigne un vieil îlex sous lequel saint François avait l'habitude de converser et de chanter avec les oiseaux, ce sanctuaire constitue un vrai monde de chanteurs. Le voyageur qui donne cette description conclut en disant: "Le fait que le plus grand ami des oiseaux a préféré cette place à toute autre donne une plus charmante et pure signification aux familières mélodies des fauvettes à tête noire, des troglodytes et des pinsons". Ici saint François vit encore dans les esprits rendus meilleurs par sa présence.

Quand pour son "Chanteclerc" Rostand se livra à l'étude des mystérieux sentiments des oiseaux, il trouva impossible de les séparer de leur saint bien-aimé. Il est probable que dans toute la littérature, y compris "Petites Fleurs" et "Little Plays of St. Francis" de Housman, il n'y a rien de comparable à la prière des oiseaux de Rostand comme expression des sentiments de saint François.

### DIEU DES PETITS OISEAUX

Dieu des petits oiseaux!... Dieu des petits oiseaux!...  
Qui pour nous alléger mis de l'air dans nos os  
Et pour nous embellir mis du ciel sur nos plumes,  
Merveil de ce beau jour, de la source où nous bûmes,  
Des grains qu'ont épluchés nos becs minutieux,  
De nous avoir donné d'excellents petits yeux  
Qui voient les ennemis invisibles des hommes,  
De nous avoir munis, jardiniers que nous sommes,  
De bons petits outils de corne, blonds ou noirs,  
Qui sont des sécateurs et des échenilloirs...  
Demain, nous combattons les chardons et les nielles  
Pardonnez-nous, ce soir, nos fautes vénielles  
Et d'avoir dégarni deux ou trois groseilliers.  
Pour que nous dormions bien, il faut que vous ayez  
Soufflé sur nos yeux ronds que ferment trois paupières.  
Seigneur si l'homme injuste, en nous jetant des pierres  
Nous paye de l'avoir entouré de chansons  
Et d'avoir disputé son pain aux charançons,  
Si dans quelque filet notre famille est prise,  
Faites-nous souvenir de saint François d'Assise  
Et qu'il faut pardonner à l'homme ses réseaux  
Parce qu'un homme a dit: "Mes frères les oiseaux".  
Et vous, François, grand saint, bénisseur de nos alles...

Priez pour nous!  
Prédicateur des Hirondelles,  
Confesseur des Pinsons...  
Priez pour nous!  
Rêveur

Qui crûtes à notre âme avec tant de ferveur  
Que notre âme, depuis, se forme et se précise...  
Priez pour nous! Obtenez-nous, François d'Assise,  
Le grain d'orge, le grain de blé, le grain de mil!  
Ainsi soit-il! Ainsi soit-il! Ainsi soit-il!

Son amour des oiseaux se manifeste encore plus de sept cents ans après sa mort, non seulement sur un continent mais par l'univers entier puisque les sanctuaires d'oiseaux créés dans l'intérêt de leur protection se trouvent dans tous les pays et que le Canada pour sa part en compte des douzaines.

## L'ENFANT MALADE

AH! CES PARENTS NERVEUX...

— Raoul, veux-tu venir ici?  
— Non!  
— Veux-tu venir, méchant garçon?

— Non! Non!  
— Oh! le méchant! Jamais je n'ai vu un enfant aussi méchant! C'est le plus méchant garçon qu'il y ait au monde!... Fi, le méchant!...

La scène est quotidienne, c'est ainsi que maints parents se flattent de corriger les défauts de leurs enfants. Ah! quelle illusion! Ils s'imaginent sans doute qu'en répétant sur tous les tons au petit Raoul qu'il est méchant, très méchant, le plus méchant garçon du monde, ils s'imaginent qu'ils lui font honte de sa conduite et lui inspirent le désir de se corriger. Or, c'est tout le contraire qui arrive. Le petit garçon traité de cette façon, loin d'en être affligé, en conçoit plutôt une sorte de trouble et malsain orgueil. Il se dit qu'il n'est pas le premier venu, puisque ses parents assurent qu'il est le plus méchant enfant que la terre ait jamais porté. Sa turbulence naturelle, qui n'était au début que légèreté, devient peu à peu préméditée. Il mentait sans réflexion, instinctivement; maintenant il le fait en calculant les avantages du mensonge. Il désobéissait par goût de l'indépendance; à présent, il désobéit par plaisir, pour faire enrager ses parents et ses maîtres. Inconsciemment d'abord, puis de propos délibéré, il fait effort pour ressembler au portrait de lui-même que ses parents lui mettent sans cesse sous les yeux. Ah! on dit qu'il est méchant, très méchant, le plus méchant enfant du monde! Eh bien, il le deviendra, à force de se l'entendre répéter...

Les parents trop nerveux, au verbe haut, sont souvent de bien mauvais éducateurs...

## Recettes

### COMMENT SERVIR LES PECHES

Il y a bien des façons de servir les pêches. La plus simple et la meilleure, de l'avis de beaucoup de personnes, est de les couper en tranches et de les servir crues avec de la crème et du sucre. Ce mets n'exige que quelques minutes de préparation, il présente une très belle apparence et fait un dessert excellent, égal au meilleur. Voici cependant deux autres façons également très appréciées de préparer les pêches pour la table: —

### CREME BAVAROISE AUX PECHES

2 cuillerées à soupe de gélatine; 1/2 tasse d'eau froide; 1 pinte de pêches fraîches tranchées; 1 tasse du sucre; 1/4 cuillerée à thé de sel; 1 chopine de crème, fouettée. Faites tremper la gélatine dans l'eau froide pendant cinq minutes. Ecrasez les pêches avec le sucre, faites les passer par un tamis et faites mijoter pendant cinq minutes. Enlevez du feu, ajoutez de la gélatine adoucie et du sel et remuez jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Faites refroidir et lorsque le mélange commence à s'épaissir, enrouler dans la crème fouettée. Mettez dans un moule humide, laissez dans un endroit froid jusqu'à ce que le mélange se soit raffermi et versez sur un plat.

### TARTE A LA CREME DE PECHES

Tapissez la casserole à tarte de pâtisserie riche, pour une tarte à une croûte. Faites une crème cuite (custard) avec 2 oeufs, 4 cuillerées à soupe de sucre, 1/4 cuillerée à thé de sel, 1 1/3 tasses de lait, 1 cuillerée à thé de vanille, 1 cuillerée à soupe de farine, quelques pincées de noix muscade râpée et 1/4 cuillerée à thé de cannelle. Battez les oeufs légèrement, ajoutez-y le sucre, le sel, les épices, la vanille, la farine et le lait. Epluchez trois pêches, coupez-les en tranches de 3/4 de pouce, disposez-les sur la croûte non cuite, et versez la crème par-dessus. Faites cuire dans un four chaud pendant 10 minutes, puis abaissez la chaleur à 320 degrés pendant environ 30 minutes.

## Notes

La rondelle de carton qui recouvre la bouteille de lait a simplement pour but de protéger le lait pendant le transport au cours de la livraison; ce n'est pas un couvercle permanent. Après avoir ouvert la bouteille, on fera bien de jeter cette rondelle pour la remplacer par l'un des nombreux types de couvercles que l'on trouve dans le commerce. Les couvercles de verre et d'aluminium sont préférables parce qu'ils se lavent facilement.

Trois bouteilles à lait pour chaque bouteille vendue devraient être bien suffisantes pour assurer un bon service quotidien à la maison. — une pour livrer le lait, une vide en cours de route à la laiterie, et une à la laiterie, à remplir pour la prochaine livraison. Au lieu de ce nombre, et principalement à cause de la négligence ou du manque d'obligeance des ménagères, beaucoup de laiteries sont obligées d'employer jusqu'à huit bouteilles pour chaque bouteille livrée.

L'écussonnage du rosier se fait à peu près de la même façon que l'écussonnage des arbres fruitiers. Tous ceux qui sont habiles de leurs mains peuvent le faire avec succès. L'époque de l'écussonnage varie quelque peu suivant les différentes régions du Canada, mais les sujets devraient être en bon état pour cette opération à partir de la fin de juillet jusqu'en septembre dans les différentes parties du pays.

Quelques rosiers qui poussent souvent sur leurs propres racines, comme le rosier jaune de Perse, le rosier du Japon, le rosier de Provence, et le rosier de Damas, se multiplient facilement par l'arrachage et la plantation des rejets qui naissent autour de la plante-mère.

Pour aider à empêcher le miel de se gâter, le service de la bactériologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, a imaginé un moyen par lequel l'examen du miel fraîchement extrait indique si l'on peut espérer que le miel sera à l'abri de la fermentation pendant le cours de l'année.

**MANGEZ PLUS de SIROP de MAÏS**

plus nourrissant et meilleur marché

**SIROP de MAÏS**  
EDWARDSBURG

**CROWN BRAND**

The CANADA STARCH CO. LIMITED  
MONTREAL

# Congrès Diocésain de l'Abitibi

Cette année, le Congrès de l'Union diocésaine de l'U.C.C. de l'Abitibi s'est tenu les 30 et 31 août sous la présidence de M. L.-N. Boisclair, président diocésain.

A l'assemblée d'ouverture et durant tout le congrès, nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous M. Albert Rioux, président général, le R. P. Léon Lebel, S. J., aumônier général, M. H. Authier, M.P.P. pour l'Abitibi, M. l'abbé Minette, missionnaire-colonisateur, M. A. Rioux, maire de Macamic, qui est aussi agronome régional, plusieurs aumôniers de cercles et autres personnalités régionales.

La remarque du R. P. Lebel au président général : "Ici, l'on discute" dépeint bien la physionomie spéciale de nos congrès. Aussi, immédiatement après le rapport du secrétaire, l'assemblée a entamé la discussion sur le questionnaire de l'U.C.C. et des résolutions des cercles.

Le soir du 30, une assemblée publique a eu lieu dans l'église paroissiale, gracieusement mise à la disposition des congressistes par le curé de Macamic. L'église était remplie à sa pleine capacité d'auditeurs venus de toutes les parties de notre région. Ont adressé la parole : M. l'abbé M. Tremblay, curé de la paroisse ; M. Alex. Rioux, maire de Macamic ; M. Albert Rioux, président général ; le R. P. Lebel, aumônier général ; le notaire Rioux ; M. H. Authier, député de l'Abitibi ; M. J.-C. Miller, inspecteur général des écoles et M. Maltais, inspecteur régional. Tous ont insisté sur la nécessité, pour la classe agricole, de faire partie de leur union professionnelle. La fanfare de Macamic avait généreusement prêté son bienveillant concours et a exécuté, durant l'assemblée, plusieurs morceaux très goûtés de l'auditoire.

Le 31, le congrès a tenu deux séances et a continué la discussion commencée la veille.

Le bureau de direction suivant a été élu à l'unanimité : Président : M. L.-N. Boisclair ; Vice-président : M. F. Blais ; Directeurs : MM. Wilfrid Desjardins, Omer Tousignant, Victor Blanchard, X. Dorval, A. Rivest.

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Les revenus, y compris le montant en banque lors de l'entrée en fonction du secrétaire actuel, se chiffrent au montant de \$723.1. Les dépenses ont été de \$143.6, laissant une balance en banque de \$579.5. Il est fait mention du succès remporté par les cours-à-domicile dans la paroisse de Barraute ; du comité de colonisation de la paroisse de Landrienne ; de la formation et des avantages de la nouvelle association des Bourriers de notre région.

## RESOLUTIONS ADOPTÉES

1o Que le gouvernement provincial soit félicité pour son projet de placer des familles dans des paroisses déjà existantes, et qu'il soit prié d'étendre ce projet indéfiniment et non pas de le limiter à dix nouveaux colons par paroisse.

2o Que ce congrès approuve l'idée d'un crédit agricole par l'intermédiaire des caisses populaires, et prie le gouvernement provincial de garantir une émission d'un ou deux millions à cet effet.

3o Demande est faite à l'agronome régional de former un cer-



M. L.-N. BOISCLAIR  
Président diocésain

cle d'élevage de chevaux, et, à cet effet, il est résolu que le gouvernement provincial soit prié de subventionner l'importation des chevaux Ardonnais ou Belges sur le même système que lors de l'importation des vaches, il y a quelques années.

4o Considérant que le système des primes est le plus efficace moyen de promouvoir la colonisation :

Il est résolu de prier le gouvernement provincial d'étudier et d'établir le système de primes suivant :

1. Primer les lots non patentés jusqu'à concurrence de 50 acres et de répartir ces primes sur une période de 5 ans.

2. Pour une famille comptant au moins 4 enfants en bas de 18 ans, accorder les primes entières.

3. Pour une famille de moins de 4 enfants en bas de 18 ans, accorder les 2-3 du total des primes.

4. Pour un garçon résidant sur son lot, lui accorder la demie du total des primes, avec augmentation s'il devient à posséder les qualifications requises.

5. Pour un garçon de 18 ans résidant avec son père cultivateur-colon, lui accorder le privilège de posséder un lot primé à la moitié du total des primes, avec augmentation s'il devient à posséder les qualifications requises.

6. Ce système de primes devant avoir un effet rétroactif sur les lots non patentés n'ayant pas encore 50 acres de défrichés.

7. Le gouvernement provincial est prié d'annuler les lots patentés, obtenus sous de fausses représentations et d'appliquer ce mode de primes à ces dits lots.

8o Considérant que le drainage des terres est de première importance pour le développement de nos terres :

Considérant que le drainage s'impose d'une façon impérieuse dans un pays neuf :

Il est résolu :

Qu'une demande soit faite au gouvernement provincial à l'effet de continuer les octrois de drainage et même de les augmenter.

6o Que le gouvernement provincial soit prié de payer les primes immédiatement après inspection.

7o Considérant la nécessité pour le colon de se procurer de l'argent afin de pouvoir remon-

trer ses obligations, tels que taxes, intérêts, etc. :

Considérant que le nombre des colons pouvant se procurer l'argent nécessaire à ces fins, par la vente de leurs produits, est plutôt minime :

Considérant que si les colons étaient en position de pouvoir acquitter leurs taxes scolaires, les commissions scolaires, seraient en bien meilleure posture pour maintenir leurs écoles :

Il est résolu :

Que les gouvernements soient priés de payer, en argent, au moins la moitié des travaux qu'ils font exécuter dans les centres de colonisation.

8o Considérant que le gouvernement a déjà accordé et accorde encore, cette année, une réduction de droits de coupe aux compagnies forestières :

Considérant que les bûcherons n'ont reçu qu'un salaire insuffisant, ces dernières années.

Il est résolu :

Que le gouvernement provincial soit prié de fixer un salaire minimum pour les bûcherons et aussi de déterminer le nombre d'heures de travail dans les chantiers.

9o Considérant que l'instruction est la base du succès en agriculture :

Il est résolu :

Que ce congrès renouvelle la demande faite aux congrès précédents, et prie le gouvernement provincial de se rendre à sa demande et d'établir une école d'agriculture en notre région.

10o Ce congrès prie énergiquement le gouvernement provincial de ne pas négliger les intérêts des cultivateurs, lors de la révision de la loi des banques.

11o Considérant que l'industrie du cuir serait possible et profitable en Abitibi :

Considérant qu'une telle industrie trouverait ici, la matière première nécessaire à son fonctionnement et un marché local pour l'écoulement de sa marchandise :

Pour ces considérations, ce congrès demande à l'Exécutif diocésain de faire les démarches nécessaires pour l'établissement d'une tannerie et d'une manufacture de chaussures, gants et mitaines, dans notre région, et prie le bureau central de bien vouloir prêter le poids de son influence à la réalisation de ce projet.

12o Considérant le nombre considérable de chômeurs dans nos villes :

Considérant le grand nombre de fils de cultivateurs et d'anciens cultivateurs demeurant actuellement dans les villes et désireux de s'établir sur des terres :

Considérant que les intérêts nationaux seront mieux servis en favorisant et aidant financièrement ces personnes à s'établir sur des terres et non pas en favorisant la venue d'étrangers :

Ce congrès prie le gouvernement fédéral d'envoyer toute immigration étrangère.

13o Considérant que notre région est actuellement dans la période de formation :

Considérant que l'instruction coopérative s'impose de plus en plus :

Considérant que l'industrie avicole se développe considérablement dans notre région :

Il est résolu :



M. l'abbé A. MEUNIER  
Aumônier diocésain

De prier le gouvernement fédéral de nous continuer les services d'un propagandiste avicole.

A la demande du cercle de Barraute, ce congrès exprime le désir de voir nos marchands acheter de préférence des cultivateurs.

L'Exécutif diocésain est prié de prendre les mesures nécessaires afin que les commandes de bois de pulpe soient équitablement réparties entre les diverses paroisses.

Considérant que la station expérimentale de la Ferme a rendu, dans le passé, de précieux services :

Considérant que cette station a complètement cessé ses expériences :

Considérant que les expériences faites autrefois, ont été d'un grand secours pour le développement de l'agriculture dans notre région :

Considérant que vu notre climat, les expériences des autres Stations ou Fermes expérimentales ne peuvent être concluantes pour notre région :

Il est résolu :

Que le gouvernement fédéral soit énergiquement prié de maintenir la Station expérimentale de la Ferme, et aussi de prendre les mesures nécessaires afin que les expériences soient reprises.

J.-B.-L. ALARIE, sec. dio.

## La paroisse de Saint-Barnabé

### PROLOGUE

Nous sommes en 1936. Un brave canadien encore assez jeune dont le foyer est déjà orné d'une nombreuse famille se dirige vers St-Barnabé de Landrienne situé dans notre empire du nord, l'Abitibi dont il a souvent entendu parler. Sa toute petite terre dans le bas de sa province ne suffit plus à le faire vivre lui et les siens et le temps approche où il devra établir les plus grands de ses garçons. Il cherche donc anxieusement partout des terres à acheter à bon marché avec son petit capital ou bien à prendre pour eux des lots gratuits par le gouvernement, il vient à Landrienne pensant encore en trouver mais il n'y en a plus, partout ce ne sont que de belles fermes où prospèrent des gens qui sont arrivés il y a quatre ou cinq ans aussi pauvres que lui sinon plus. En voyant le premier cultivateur

de St-Barnabé, il s'adresse à lui en ces termes : Où pourrais-je encore trouver dans votre paroisse de bonnes terres à vendre à bon marché aux conditions faciles ? Le cultivateur le regarde un peu étonné, puis il n'y en a plus, tout est pris partout, fait-il. Croyant que cette réponse n'est pas désintéressée, notre chercheur de terre continue son chemin dans la direction des rangs troubles de notre paroisse et se trouve bientôt en contact avec de bons canadiens, qui venus sans le sou, jouissent maintenant d'une honnête aisance, qu'attestent des bâtisses confortables, de beaux champs de grains, de bonnes vaches laitières et d'autres animaux de ferme. Voilà mon affaire, ce canadien va me renseigner, j'en suis sûr, désappointement, la réponse est encore la même. Tout est pris, pas de terre vacante. Comment se fait-il que vous veniez si tard ? N'avez-vous point lu souvent il y a trois ou quatre ans des articles dans les journaux cherchant à attirer par ici des colons ? Je les ai bien lus, doit avouer notre retardataire tout désolé, mais je pensais qu'on exagérait et que je pourrais remettre à plus tard mon établissement dans cette paroisse de St-Barnabé. Puis, après un silence, vous paraissez avoir beaucoup de bonnes vaches laitières remarquez-vous ? Ah, seulement que vingt, mais j'ai des voisins qui en ont plus que moi. Des chevaux ? Quatre. Du blé aussi je suppose ? Vingt-cinq acres et comme vous le voyez promet un copieux rendement ainsi que tous les autres grains. En entendant ces chiffres, notre pauvre voyageur ouvre de grands yeux il ose à peine en croire ses oreilles et dire qu'il ne tenait qu'à lui à partager pareille abondance. Et dire que maintenant il est trop tard et par sa faute il est condamné à végéter et voir ses enfants s'expatrier. Que n'a-t-il plutôt profité des occasions que lui signalaient les journaux et les brochures traitant de colonisation. Sera-ce cela chers compatriotes votre cas, qui sentez le besoin d'un déplacement, attendrez-vous comme ce canadien fictif qui deviendra trop tôt une réalité, qu'il soit trop tard pour vous tailler un beau domaine dans notre paroisse de St-Barnabé de Landrienne qui vous offre de si beaux avantages d'établissement sur des terres déjà commencées et pour si peu d'argent. Oui, chers amis, le temps presse pour plus d'une raison et avant longtemps vous ne pourrez plus y acheter de ces terres avancées et aux conditions si généreuses que l'on vous donne aujourd'hui. A vous donc d'en profiter.

Pour informations, s'adresser : Comité de Colonisation Paroissiale, St-Barnabé de Landrienne, Abitibi.

J.-G. PARENT.

## Notes

Il y avait au Canada, aux derniers rapports, 29 fabricants d'engrais chimiques mélangés, 31 fabricants d'ingrédients pour engrais chimiques tandis que 14 installations fabriquaient les deux.

On signale dans la Colombie-Britannique une nouvelle maladie de la ronce Logan causée par un champignon, jusqu'ici inconnue sur le continent de l'Amérique du Nord. Cette maladie empêche la pollinisation d'un certain nombre des graines du fruit et celui-ci reste difforme.

# Congrès Diocésain de Sherbrooke

Le Congrès de Sherbrooke a débuté par une messe à la cathédrale S.-Michel par Mgr O.-Z. Letendre, curé de la cathédrale. Le sermon fut donné par M. l'abbé Léonidas Adam, curé de Ham-Nord, aumônier du cercle de l'U.C.C.

Son Exc. Mgr O. Gagnon assistait au trône.

M. Philippe Laroche, de Saint-Camille, président de l'Union diocésaine de Sherbrooke, présente les souhaits de bienvenue.

Il rappelle la fondation de l'Union diocésaine, l'an dernier à Sherbrooke, en présence d'une foule nombreuse de cultivateurs. Il salue avec respect le nombre imposant de curés et de prêtres des paroisses rurales.

Il offre ses souhaits à M. Albert Rioux, président général, qui met ses talents et sa science au service de la classe agricole; à M. l'abbé Armand Malouin, aumônier diocésain; au R. P. Léon Lebel s.j., aumônier général de l'U.C.C.

M. Laroche expose que la situation actuelle de la classe agricole ne s'est pas améliorée. A qui la faute? Est-ce le gouvernement, est-ce les capitalistes? Il déclare que les deux groupes ont pu commettre des erreurs. Mais le grand coupable, c'est le cultivateur, qui ne s'est pas assez occupé de ses affaires.

"Si tous nous étions unis, dit-il, nous serions une force pour imposer nos revendications au gouvernement. Si nous étions des coopérateurs, nous dicterions nos volontés aux capitalistes pour fixer les prix des produits agricoles, et même des produits fabriqués.

M. Laroche ajoute que l'union et la coopération peuvent seules, sauver l'agriculture, et non au détriment des autres classes de la société.

## Première séance

Les congressistes se rendirent en procession depuis la cathédrale S.-Michel jusqu'à la salle paroissiale S.-Jean-Baptiste. Bannières de l'U.C.C. en tête, ils défilèrent par les rues King, Bowen et du Conseil.

### M. A.-C. Vandandaigue

Le secrétaire de l'Union diocésaine soumet son rapport de l'année, le premier de l'Union diocésaine de Sherbrooke.

Il déclare que les officiers se sont imposés un dur travail durant l'année pour grouper les cultivateurs et promouvoir leurs intérêts.

Les cercles de l'Union, au nombre de 48, comptent 1257 en 1933 contre 758 en 1932, soit pratiquement le double des effectifs en une année.

L'Union a tenu des réunions fructueuses, durant l'année, pour s'occuper de la fondation des Caisses Populaires, de la colonisation et des problèmes locaux.

M. Vandandaigue s'est exprimé en ces termes:

Après avoir assisté au congrès il y a un an, dans cette salle, j'ai remarqué avec quel empressement les cultivateurs de toutes les parties du diocèse ont répondu à l'invitation d'assister à ce congrès, qui avait pour but la formation d'un bureau de direction diocésain et aux délibérations de plusieurs questions, et l'adoption de plusieurs résolutions, même si elles n'ont pas eu auprès des autorités gouvernementales le succès que nous aurions dû en attendre.

Aujourd'hui en présence d'une



M. Philippe LAROCHE  
Président diocésain

foule aussi considérable, nous voyons cet enthousiasme se renouveler et que Messieurs les cultivateurs sont déterminés de s'occuper de leurs affaires, même si dans le passé, ils ont semblé les négliger.

Mais, M. le président, nous étions dans l'impossibilité de le faire. Y a-t-il beaucoup de cultivateurs qui auraient pu laisser leurs occupations et aller par les campagnes inciter leurs concitoyens à s'organiser en union. Nous n'avions personne qui s'intéressait à notre cause.

Mais, ayant en tête de la direction de l'U.C.C. des hommes de compétence et d'expérience, tel que M. le président général, M. l'aumônier général et je ne crains pas d'ajouter M. l'abbé Armand Malouin, aumônier diocésain dont le dévouement et le zèle sont inlassables, vous constaterez dans mon rapport la somme de travail qu'il s'est imposé.

Et aussi j'ajouterai MM. les curés des paroisses qui ne reculent devant rien pour aider ou encourager par leur présence quoi que ce soit, quand il s'agit d'aider à la classe agricole ou autres.

Nous sentons bien que l'Union Catholique des Cultivateurs, même si elle porte le nom de catholique, n'est pas à la veille de la faillite.

Au contraire, nous sommes persuadés que d'ici peu, l'U.C.C. avec une augmentation de membres d'année en année comme dans le passé, sera assez nombreuse pour avoir une force, non pas, pour imposer ses volontés aux législateurs, mais obtenir aux cultivateurs ce qu'ils ont droit d'avoir et que leurs demandes ne soient pas toujours seulement prises en considération.

Activités générales de l'Union diocésaine:

Nous n'avons pas de rapports complets sur les activités de chaque cercle, mais nous pouvons sans crainte de vous tromper, dire qu'au moins 40 cercles sur les 48 qui existent dans le diocèse ont eu leurs assemblées régulières tous les mois. Nous remercions beaucoup MM. les curés de ces paroisses qui veulent bien s'astreindre pour cela à un travail qui n'est pas toujours rémunérateur et qui est souvent ingrat.

Il y a dans le diocèse, 48 cercles en règle, comptant 1257

membres en 1933 à comparer à 758 en 1932.

Les membres du bureau de direction ont aussi tenu 3 assemblées au cours desquelles ils ont étudié plusieurs questions, entre autres, le meilleur moyen à prendre pour aider à la propagande, les assurances mutuelles, la formation de cercles de jeunes gens, l'organisation des caisses populaires, caisses d'urgence.

Ils ont aussi préparé quelques résolutions relativement aux Caisses populaires, la colonisation, association de patrons de beurriers et de fromageries, cours à domicile sur la coopération, secours aux familles nombreuses et nécessiteuses, cercles de la jeunesse agricole, lois des compagnies.

Toutes ces résolutions vous seront soumises pour étude et approbation.

Avant de terminer, je tiens à remercier au nom de cette importante assemblée et de tous les cultivateurs du diocèse de Sherbrooke, M. l'abbé Armand Malouin pour le surcroît de travail qu'il s'est imposé pour la classe agricole et nous formulons le désir que Sa Grandeur Monseigneur Gagnon le laisse parmi nous, comme aumônier, encore plusieurs années.

Je veux remercier aussi M. le président diocésain et MM. les directeurs pour la promptitude avec laquelle ils ont toujours répondu, soit pour assister aux assemblées, soit pour seconder M. l'aumônier dans son travail.

### M. Albert Rioux

Le président général de l'U.C.C. déclare que c'est une journée d'étude, une journée d'action et non une journée de discours. Il félicite les cultivateurs de Sherbrooke d'avoir augmenté leurs effectifs durant l'année, en entrant dans les cadres de l'U.C.C. Il invite les congressistes à discuter franchement de leurs problèmes, et à parler sans fausse honte.

Il s'abstient de faire un discours et invite le R. P. Lebel à dire quelques mots.

### Le R. P. Lebel

L'aumônier général approuve le président en s'abstenant de faire un discours.

Il salue avec joie "la plus belle union régionale" de toute l'U.C.C. puisqu'elle compte près de 1300 membres. Il faut arriver à grouper 2,500 membres durant la campagne de propagande d'ici le prochain congrès.

Le R. P. Lebel déclare que les cultivateurs possèdent la plus grande force de la province et ne savent pas s'en servir. "Si nous étions cent mille membres, dit-il, nous serions la plus puissante force pour dicter la politique agricole dans Québec; nous serions plus forts que les trusts, que les marchands de bois, que les autres associations.

Il expose que les cultivateurs composent la majorité des comités de la province, soit au moins 60 sur 90 comités. Avec l'union étroite de tous, l'influence serait profonde pour en imposer aux gouvernements. Il cite l'exemple du Boerenbond belge qui groupe tous les agriculteurs de Belgique et dirige la politique du pays, au point de vue agricole; le Boerenbond contrôle les Caisses Populaires qu'il a répandues dans toutes les paroisses de Belgique; et ces caisses alimentent les fonds de l'Etat, qui emprunte chez elles.

Le R. P. Lebel parle du succès d'une caisse populaire à Sainte-Germaine de Dorchester, pour



M. l'abbé Armand MALOUIN  
Aumônier diocésain

exposer que l'U.C.C. s'occupera principalement de la propagande pour les membres de l'U.C.C. et de la coopération pour promouvoir les meilleurs intérêts de la classe agricole.

### Les assurances

L'abbé Armand Malouin, traita ensuite du projet d'assurance pour les membres de l'U.C.C. Il expose que le comité a étudié à fond la question et l'a adoptée en principe; l'assurance porterait sur la vie des cultivateurs.

Mais le grand obstacle, dit-il, est l'argent. Les membres ne sont pas prêts dans le moment à assumer de nouvelles obligations, vu les difficultés matérielles actuelles; mais la situation s'éclaircit et l'on prévoit un changement qui va permettre l'exécution prochaine du projet.

Nous voulons instituer un système d'assurance à base coopérative, qui réduira le coût des primes, dit l'aumônier, à un prix que les autres compagnies ne peuvent offrir.

M. Malouin cite l'exemple des cultivateurs de l'Illinois qui possèdent leur propre compagnie d'assurance l'une des plus prospères de l'Etat. Et pourtant l'Illinois ne compte que 65000 cultivateurs.

### Enquête de l'U.C.C.

M. J.-A. Choquette de Kévale, expose les résultats de l'enquête de l'U.C.C. dans la région, sur la petite industrie.

La population rurale n'a pas subi de changement considérable depuis une dizaine d'années dans le diocèse. Cependant elle a sensiblement diminué; dans les paroisses où la population a diminué et ce sont les plus nombreuses les causes de cette désertion sont et pourraient se résumer à ceci; la mauvaise position financière, les revenus sont insuffisants, le coût de production est aussi élevé que le prix de vente, l'agriculture ne paye plus son homme. Il y a quelques années un grand nombre ont été attirés par les hauts salaires des villes, beaucoup de jeunes ménages ont passé aux Etats-Unis depuis dix ans parce qu'ils n'avaient pas les moyens de s'établir sur des terres.

Il résulte de cette désertion que nous avons dans le diocèse 136 fermes vacantes, et remarquez bien que cette enquête a été faite seulement que dans les quatorze paroisses où on a répondu au questionnaire de l'U.C.C. et si on prend la proportion de ces quatorze paroisses pour les 80 qui existent nous arrivons avec non pas 136 fermes vacantes mais bien 870 fermes qui ont été

abandonnées parce qu'on n'a pas assez aidé l'agriculture à cause aussi de la trop grande indigence des cultivateurs pour améliorer leurs fermes afin d'abaisser le coût de production et aussi parce que les cultivateurs étaient trop endettés pour résister à la crise qui sévit depuis quelques années.

Nous avons dans ces mêmes paroisses 460 jeunes gens, et ici encore si nous prenons la proportion dans ces quatorze paroisses, pour être multipliée par 80 qui est le nombre des paroisses agricoles du diocèse nous arrivons avec non pas 460 mais bien 2640 jeunes gens, qui ont des aptitudes pour la profession agricole, mais qui n'ont pas les moyens de s'établir sur des terres. Ils ne peuvent non plus compter sur l'aide de leurs parents, car beaucoup d'entre eux sont dans l'impossibilité de rembourser leurs obligations, et ils seront probablement obligés d'abandonner leurs terres si on ne vient pas à leur secours par quelques mesures extraordinaires.

Dans notre région les productions agricoles les plus importantes sont l'industrie laitière, forestière, et érablière. On s'occupe aussi de culture maraîchère. Les fermes spécialisées sont peu nombreuses, mais malgré la fertilité de notre sol, et de notre climat favorable nous achetons beaucoup de l'extérieur de ce que nous pourrions produire sur nos terres. Chaque année dans nos paroisses, les cultivateurs payent plusieurs milliers de dollars pour des produits venant du dehors. On achète la mouture, et toute sorte de grains alimentaires, les grains de semences en grande quantité, voilà des produits qu'il faut produire sur sa terre si nous voulons réussir. Il y a aussi les conserves qui viennent en partie des provinces voisines; les petites industries en honneur au foyer ne sont pas assez répandues. On fait un peu d'ouvrage artistique, on fait de l'étoffe, du tricot, des vêtements, des tapis etc. — on fait aussi la mise en conserve. Il y a dans les 14 paroisses où notre enquête a été faite 33 serti-seuses, il devrait y en avoir des centaines, sous ce rapport nous sommes heureux de voir cet automne, le nombre toujours croissant de ceux qui se sont occupés de la mise en conserves de légumes et de fruits de toutes sortes. Voilà du moins un des bienfaits de la crise, elle a réussi à nous faire économiser plusieurs piastres. Cependant la mise en conserves ne se fait nullement pour le commerce quoi qu'il y aurait possibilité.

Les industries sont rares dans nos paroisses rurales, nous n'avons seulement pas une tannerie. Il devrait y en avoir dans la majorité de nos campagnes. Les quelques manufactures qui se trouvent en opération sont assez prospères. Nous avons aussi l'élevage du mouton qui est assez répandu, on élève le mouton pour sa chair et la laine. Nous avons quelques manufactures de lainages. Dans plusieurs familles on prépare et on utilise la laine pour l'usage domestique.

Une de nos principales industries est celle du bois. En temps ordinaire elle donne du travail à un bon nombre de travailleurs. Nous avons le bois de chauffage, de construction, de commerce, la pulpe, les dormants, nous avons plusieurs scieries, des manufactures d'ouvrages comme les portes, les fenêtres, les meubles etc. — mais malgré la dépression peut-être y aurait-il moyen d'é-

tablier de nouvelles industries.

Ce qui a empêché de s'établir et de progresser chez nous les petites industries, c'est la trop grande distance des chemins de fer, les hauts prix des transports, le manque d'organisation, les taux élevés de l'électricité, et le manque de l'électricité. Il est déplorable de voir dans notre région si peu de paroisses desservies par l'électricité. Quelques-unes le sont partiellement, les taux exigés sont trop élevés pour permettre l'électrification de nos campagnes. On semble ne pas s'occuper des cultivateurs, quoiqu'il y ait des grosses industries on donne des taux de faveur. Dans presque toutes les paroisses on a tenté d'obtenir un service électrique mais le coût initial est trop élevé, de plus on ne peut se soumettre aux exigences des compagnies, et beaucoup de propriétaires craignent de voir augmenter les taxes.

Nous avons dans nos campagnes plusieurs succursales de Banques mais elles ne rendent pas les services qu'elles devraient rendre aux cultivateurs, on pourrait même dire que d'après leurs constitutions elles ne sont pas faites pour les cultivateurs mais bien plutôt pour les industriels, les financiers. Les petites épargnes des cultivateurs sont drainées vers les grands centres au bénéfice des spéculateurs, temporairement du moins.

Nous avons aussi les Caisses Populaires qui ne sont malheureusement pas assez répandues dans notre région. Ce qui a empêché les caisses populaires de se multiplier dans le passé, durant les bonnes années c'est qu'on ne s'est pas occupé de l'organisation de l'argent, c'est-à-dire l'organisme économique destiné à créer et à faire valoir le capital paroissial. On manque de connaissances à ce sujet ne serait-il pas un bon sujet d'étude dans nos cercles locaux, d'après les règlements de nos Caisses populaires tous les argents des cultivateurs à l'épargne, garder l'épargne dans le milieu où elle s'est formée, souvent uniquement aux fermiers de l'endroit. Multiplions partout ces œuvres économiques si utiles, nous économiserons et garderons ainsi notre argent chez nous.

D'ailleurs le gouvernement provincial a bien voulu reconnaître les services que rendaient les Caisses Populaires en accordant un octroi annuel de \$20,000 à la Fédération des Caisses Populaires.

Un autre sujet qui a fait couler beaucoup d'encre sans améliorer notre sort, c'est le crédit agricole par les Caisses Populaires avec garantie par le gouvernement provincial. Après des études approfondies sur la question nous sommes convaincus que ce mode de crédit agricole serait le plus efficace. Vous admettez avec moi cependant que rien n'est parfait ici-bas, et que ce n'est pas par un crédit agricole par les Caisses Populaires ou autre que tous les cultivateurs en mauvaise posture seront sauvés du désastre imminent. Mais supposons que 25% seulement des cultivateurs soient secourus, et le crédit agricole aura déjà prouvé son efficacité, mais pour que le crédit agricole soit un succès il faut qu'il soit organisé le plus tôt possible car il faut quelque chose tout de suite, des mesures extraordinaires pour sauver les cultivateurs qui ont résisté à la crise jusqu'à aujourd'hui, mais qui sont dans une situation angoissante. D'ailleurs presque tous les pays ont un crédit agricole, et tout gouvernement soucieux du bien être de sa population ne peut que s'intéresser à la question.

Les coopératives sont peu nombreuses dans notre région. Toutefois celles qui existent fonctionnent bien. Mais il est à remarquer qu'il y a eu une autorité à la tête de ces initiatives. Nous avons aussi des syndicats coopératifs qui rendent de grands services pour nos achats en commun. Ce qui a retardé la diffusion des coopératives c'est le coût élevé pour s'organiser, c'est surtout le manque d'esprit de coopération.

Ce qui nuit au cercle de l'U.C.C. c'est l'indifférence d'un trop grand nombre pour leur union, pour leur cercle. Beaucoup ne veulent pas se déranger. On s'est habitué dans les temps prospères à vivre isolé, individuellement, sans se soucier du lendemain, sans coopération aucune. La partisanerie politique est aussi un obstacle à l'U.C.C. On peut bien avoir son opinion, mais pourquoi cette division néfaste? Nos intérêts sont pourtant tous les mêmes. Nous n'avons d'autres ambitions que de réussir sur nos terres et c'est bien l'U.C.C. qui depuis sa fondation n'a cessé de travailler sans relâche pour défendre nos intérêts si souvent compromis. Nos dirigeants de cercles manquent peut être de convictions. Nous les cultivateurs on ne s'intéresse pas assez, on ne lit pas, on manque de connaissances parce qu'on ne s'occupe pas de notre affaire, on ne réfléchit pas sur les bienfaits déjà reçus dans l'Union.

Et pour l'avancement de cette belle Union Professionnelle on ne pourrait mieux faire que de multiplier nos journées sociales, car dans nos derniers ralliements agricoles nous avons vu là des auditoires enthousiasmés qui donnent à nos chefs un spectacle plus encourageant. Il faut aussi travailler à former un esprit social surtout chez les jeunes. Nos dirigeants devraient aussi s'efforcer d'avoir le plus d'avantages matériels possible dans l'U.C.C. comme l'assurance-vie etc.

Ayons donc une foi inébranlable dans les vertus d'initiative et de courage de nos chefs, travaillons avec eux et avec tous ceux qui ont quelque intérêt dans le présent et l'avenir de la classe agricole et en terminant je ne pourrais mieux suggérer pour l'avancement de notre union que de mettre en pratique les paroles de Mgr Courchesne qu'il prononçait à la semaine sociale de Rimouski: Mélez-vous de vos affaires, mais mélez-vous-en — dérangez-vous donc pour votre union travaillez de toutes vos forces pour elle. Vous vous mêlerez ainsi de votre affaire car l'U.C.C. c'est l'affaire des cultivateurs.

#### Elections

Les délégués de l'U.C.C. ont procédé à l'élection des officiers suivants:

**Président:** deux sont proposés, M. Raymond Sainte-Marie, le Compton et M. Philippe Larroche, de Saint-Camille. M. Larroche est élu, pour un deuxième terme.

**Vice-président:** M. Francis Charland, de Saint-François-Xavier de Brompton, réélu.

**Directeurs:** Fleury Bélanger, de Katevale; Joachim Roy, de Sainte-Cécile; Joseph Desmarais, de Racine; Raymond Sainte-Marie, Compton; Azad Poirier, de Danville.

**Délégués au congrès général:** M. Philippe Larroche, ex-officio; M. Francis Charland et les cinq directeurs, et le secrétaire, M. A.-G. Vandandague. Deux substitués: MM. Onésime Morin, de Katevale, et Thomas Poulin, de Coaticook.



M. Abel MARION  
1er Vice-Président général

#### LA SOIREE

##### Allocution de Mgr Letendre

En l'absence de S. E. Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, Mgr O.-Z. Letendre, curé de la cathédrale S.-Michel a exprimé, en son nom, ses souhaits de succès au congrès diocésain et à l'Union diocésaine. "Son Excellence Mgr Gagnon vous souhaite de continuer de travailler dans l'union pour la justice et la paix, déclare Mgr Letendre; Elle a prié pour vous et avec vous, ce matin, pour éclairer vos délibérations, et vous aider à maintenir une union parfaite dans l'esprit de justice et de charité.

Le curé de la cathédrale félicite les congressistes d'avoir compris leur devoir de chrétien, en travaillant sous les regards de Dieu; c'est la seule manière, dit-il, d'obtenir une union durable qui fasse du bien et aux cultivateurs et à tout le pays. Il ajoute que Mgr l'Evêque de Sherbrooke s'intéresse intensément aux cultivateurs, qui forment la majeure partie de son troupeau et qui sont la richesse du diocèse puisqu'ils possèdent la terre.

"Son Excellence est heureuse de vous donner un aumônier, poursuit-il, pour appuyer votre œuvre: votre aumônier est zélé et dévoué et il a accompli un travail efficace, Dieu a béni votre œuvre."

M. Albert Rioux, président général de l'U.C.C. était également au programme de la soirée. Il a traité des cercles d'études comme unités essentielles dans l'U.C.C. et de l'organisation pour la défense des intérêts de la classe agricole.

##### L'échevin Sylvestre

M. le maire Ludger Forest s'est fait remplacer par M. l'échevin Paul Sylvestre, qui a exprimé quelques mots de bienvenue aux congressistes et les a encouragés dans leur œuvre. "Nous nous intéressons tous aux questions agricoles, dit-il, car de plus on nous prêche sur tous les tons que tant que la classe agricole ne connaîtra pas une certaine aisance. Nous comprenons bien que la terre est la base des activités en notre province et nous nous réjouissons des succès que votre association a remportés pour assurer un peu plus d'aisance à la classe agricole."

M. Sylvestre souligne ensuite parmi les activités de l'U.C.C. les émissions radiophoniques quotidiennes et la tenue fréquente de congrès diocésains qui apportent de grands bienfaits en étudiant les problèmes locaux et généraux de la classe agricole.

##### M. Albert Rioux

Le président général de l'U.C.C. a exposé la nécessité de l'association professionnelle chez le cultivateur puisque c'est de l'u-

nion que viendra le salut de la classe agricole. Il demande que les cultivateurs se groupent comme le veut l'Eglise dans une organisation franchement professionnelle qui adhère à des principes sains et efficaces; c'est pourquoi le mot "catholique" est affiché par l'U.C.C.

C'est une motion nouvelle que l'organisation agricole professionnelle, poursuit M. Rioux; les cultivateurs demeurés trop longtemps isolés ne comprennent pas autant l'importance de l'union et de la coopération; dans bien des milieux ils y sont réfractaires. L'Union est nécessaire pour étudier les problèmes de l'agriculture, pour se renseigner sur les conditions de cultures, sur la concurrence des marchés étrangers; pour entraîner tous les cultivateurs dans la coopération bien comprise il faut créer une mentalité de coopérateurs et le temps presse, car notre province est envahie par les produits étrangers.

M. Rioux cite alors des chiffres pour démontrer l'anomalie d'une production trop faible dans notre province. "Québec importe chaque année, dit-il, pour \$20,000,000 de graines de semence; pour \$2,000,000 de chevaux; pour \$2,000,000 de bétail; pour \$15,000,000 de volailles et d'œufs; pour \$20,000,000 de fruits et légumes. C'est donc plus de \$100,000,000 de produits agricoles qui viennent de l'étranger et qui pourraient être produits chez nous. Nous les aurions si les cultivateurs étaient organisés pour la production et la vente de leurs produits.

L'orateur explique ensuite le rouage de l'U.C.C., ses cercles d'études et ses comités diocésains en relation avec le conseil central. Et il termine en exposant que l'U.C.C. prend la défense des intérêts de l'agriculture. L'U.C.C. est un instrument de pacification sociale et non un instrument de lutte contre les autres classes de la société.

##### S. E. Mgr Courchesne

Son Excellence qui arrivait d'une longue course en automobile, s'excuse de son retard et apporte "toute sa sympathie à l'œuvre sociale entreprise par l'U.C.C." Votre aumônier m'a assigné un sujet qui est trop vaste: "Le problème de la terre problème social" car il embrasse toute notre organisation agricole; comme vous devez être saturés, après une journée de délibérations, de toutes sortes de pensées et de résolutions, je me bornerai à jeter quelques idées sur l'éducation et sur l'organisation agricole.

"Je vous dirai: continuez de vous instruire, de vous organiser et de vous sanctifier".

Mgr Courchesne parle favorablement de l'éducation agricole, mais pas au point qu'elle entraîne "une révolution dans l'ordre des choses et les coutumes de vie"; car si l'agriculture s'industrialise, elle participe alors aux hasards de l'industrie et elle peut connaître des désastres comme ceux qui ont secoué le monde depuis trois ans. Il fait alors allusion aux procédés américains d'exploitation à outrance des fermes et des cultures, non seulement chez eux mais en Afrique, en Chine, où les méthodes américaines ont pénétré pour semer de la détresse depuis la crise.

La classe agricole est lente à s'organiser chez nous, dit-il; c'est peut-être un bon point, car elle peut se resaisir et demeurer plus longtemps dans des conditions normales. L'agriculteur est nécessaire chez nous; il sert comme base de notre régime économique et la province doit compter sur lui pour assurer d'a-

bord la propagation du capital humain et l'avenir de l'agriculture.

L'agriculteur doit s'instruire de ses problèmes qui le concernent directement et ne pas attendre que d'autres lui fassent la leçon sur ce point. Le salut viendra de lui et non de l'extérieur; qu'il comprenne ce point essentiel. Il y a nombre d'instruments de savoir mis à la disposition du cultivateur: d'abord le journal agricole, les conférences et les conseils des techniciens puis les efforts personnels pour se renseigner sur la culture, l'élevage, les méthodes d'exploitation rationnelle d'une ferme, et que d'autres encore.

Mgr Courchesne leur recommande fortement de s'organiser. C'est par l'union et la coopération que les problèmes agricoles seront le mieux résolus et le plus efficacement. L'U.C.C. se développe bien et grandit chez nous; elle peut atteindre encore à mieux. Si l'élément féminin s'en mêlait davantage, les choses iraient encore plus vite et mieux expose Son Excellence.

Dans les circonstances actuelles, poursuit Mgr, la classe agricole doit avoir le courage de tenir encore pour supporter la période des prix avilis pour leurs produits; c'est une époque de ressassement et de stabilisation et les sacrifices seront pénibles. Organisez-vous avec calme et sérénité; ayez le souci de renouveler l'agriculture par le développement des arts paysans et que le résultat de votre travail soit de vous sanctifier et de vous perfectionner.

Son Excellence termine alors par un examen de conscience approfondi des maux actuels et réclame aux congressistes de travailler à leur sanctification, par une conscience droite et une honnêteté à toute épreuve dans leurs actions et leurs transactions. Je vous encourage à poursuivre votre œuvre constructive, à continuer patiemment votre besogne, sans vous préoccuper des critiques et des reproches, car tous ces malentendus se dissiperont d'eux-mêmes, et ensuite, conservez le sourire.

##### M. J.-H. Bruneau

M. J.-H. Bruneau, agronome du comté de Sherbrooke et Stanstead, a assuré les congressistes de l'entier appui du corps agronomique et des techniciens agricoles pour les aider dans leur tâche de coopération et d'organisation. Il a exposé que les agronomes sont animés des meilleures dispositions à leur endroit et leur a demandé de travailler en coopération avec le ministère de l'agriculture, en le considérant non pas comme une machine à octrois mais comme une aide secourable pour promouvoir les meilleurs intérêts de l'agriculture dans la province.

M. Bruneau a prêché en faveur d'une production plus élevée, afin d'utiliser sur la ferme les surplus qui n'auront pas trouvé de débouchés sur les marchés; il regrette de constater que les graines de semence ne soient pas produites davantage sur les fermes et que la petite industrie domestique ne soit pas mieux organisée.

M. l'abbé Dolor Biron, curé de Saint-Jean-Baptiste, a terminé la soirée, en exprimant le vœu que des cours agricoles soient donnés régulièrement à Sherbrooke à la salle S.-Jean-Baptiste, comme ils sont organisés ailleurs dans les Cantons de l'Est. "Je mets la salle S.-Jean-Baptiste à votre disposition" dit-il au milieu des applaudissements.

Les résolutions adoptées au congrès seront publiées dans notre prochain numéro.

## CONGRES DIOCESAIN DE QUEBEC-NORD

Son Eminence le Cardinal Jean-Marie-Rodrigue, O.M.I., archevêque de Québec et Primat de l'Eglise Canadienne, a voulu montrer le 25 septembre tout l'intérêt qu'il porte à la classe agricole en rendant une visite aux membres de l'U.C.C., réunis en congrès diocésain au Patronage S.-Vincent de Paul de la côte d'Abraham. Son Eminence a béni les cultivateurs et a adressé à cette occasion de vibrantes paroles d'encouragement, après avoir distribué de sages conseils. Plusieurs discours ont été prononcés et on a ensuite procédé à l'élection des officiers pour le nouvel exercice.

Le président-général de l'Union, M. Albert Rioux, a souhaité la bienvenue à Son Eminence. Il s'est plu à voir dans la visite du Cardinal tout l'intérêt qu'il porte aux cultivateurs et l'en a remercié au nom de tous.



M. l'abbé J.-P. CHALIFOUR,  
Aumônier diocésain



M. Alfred HARDY  
2e Vice-Président général

— "Plusieurs motifs m'attiraient ici cet après-midi", déclara tout d'abord le cardinal Villeneuve. "Je veux connaître tous les fidèles qui composent mon diocèse et je voulais vous dire de vive voix que j'apprécie le travail que vous faites". Son Eminence explique ensuite que l'Eglise ne confond pas les mouvements et les groupements d'ordre social et économique avec la religion, mais s'y intéresse au plus haut point, non par sympathie, mais en raison de son rôle qui est d'enseigner dans tous les domaines. La crise que nous traversons est plus morale qu'elle est économique et c'est pour cela qu'il faut apporter au monde entier des remèdes spirituels. Sa Sainteté le Pape désire de tout son cœur l'union de toutes les associations avec l'Eglise afin que cette dernière puisse organiser une hiérarchie des forces.

Son Eminence démontre ensuite ce qu'est l'idéal d'un groupement quel qu'il soit. Des associations qui sont inspirées par l'égoïsme ne sont pas efficaces. Il ne faut pas qu'elles soient remplies d'individualisme mais d'universalisme, c'est-à-dire inspirées par le bien commun de la société. Il faut toujours se rappeler que les intérêts communs demandent le sacrifice des intérêts particuliers. La politique ne doit pas être la base d'une union. La politique c'est-à-dire encore les moyens par lesquels on arrive à faire arriver au pouvoir tel ou tel groupe ne doivent être qu'en fonction de l'ordre social et de son intérêt. Je n'ose pas dire qu'à ce sujet vous soyez dégagés de toute par-

ticannerie politique, ce serait un miracle assurément. Dans notre pays, l'on croit en général, qu'un groupement qui n'a pas d'accomplissements politiques est inefficace. Je crois que si l'on ne se dégage pas de ces buts exclusivement politiques, si l'on ne se maintient pas sur le terrain social, on continuera hélas à développer l'égoïsme et l'individualisme. Vous cultivateurs, vous avez votre part de bien à faire à toutes les classes de la société, mais il vous faut veiller à vos intérêts. Ici, Son Eminence rappelle une parole de S. E. Mgr Courchesne, prononcée tout récemment à une réunion de cultivateurs: "Occupez-vous de vos affaires, mais occupez-vous en par exemple". Ce serait étrange que vous n'avez pas confiance en vous puisque vous vous unissez non pas pour détruire, mais pour construire. Je vous encourage donc, chers cultivateurs, à rester unis pour votre intérêt et pour celui de toute la société et je demande à notre Divin Sauveur de bénir votre oeuvre et chacun de vous".

Le R. P. Lebel, S.J., aumônier général remercia le Cardinal de son intérêt à l'endroit des cultivateurs.



M. Eugène S.-GERMAIN  
Président diocésain

M. Elol S.-Germain succéda au R. P. Lebel pour présenter un travail sur la "Coopération". L'individualisme du cultivateur ruine son commerce et paralyse la vente des produits de la ferme. Il importe de s'unir. L'apathie et l'indifférence, l'individualisme et la critique sont les causes qui ont motivé la situation de désunion qui règne entre les cultivateurs. Le confé-

rencier fit un vibrant appel en invitant ses concitoyens à s'unir en tout et partout pour le plus grand bien de la classe agricole.

M. Pierre Déry, de l'Ange-Gardien, parla ensuite de l'utilité de la propagande chez les cultivateurs et donna des conseils qui furent très appréciés. L'ex-président de l'U.C.C., M. Aldéric Lalonde fut l'orateur suivant. Il parla du beurre et du fromage pour la vente aux enchères. Il appuya surtout sur la classification qui devait être faite. Les délégués adoptèrent ensuite une résolution demandant au gouvernement que le beurre soit classifié sur les marchés des villes. Une autre résolution demandant au gouvernement l'organisation et le maintien d'une école de Coopération, fut aussi adoptée.

M. Joseph Pagé parla ensuite des moyens de rendre les réunions mensuelles des cercles utiles et profitables. M. Alfred Hardy félicita les congressistes. On procéda ensuite à l'élection des officiers du bureau de direction. M. Eugène S.-Germain fut réélu pour un deuxième terme. Il sera assisté de M. Ed. Gariépy, de l'Ange-Gardien, comme vice-président. Les directeurs élus sont: M. Art. Paradis, de Charlebourg, M. Adélard Matte, de S.-Basile, M. Joseph Pagé, des Ecureuils, M. Hilaire Jobidon, de Château-Richer et M. Jean Goulet, de S.-Pierre, I.O.

Le R. P. Lebel, S.J., remercia les délégués de l'intérêt qu'ils avaient porté aux délibérations et termina en demandant l'appui et la coopération de tous les cultivateurs.

### NOTRE CAPITAL HUMAIN

CAUSERIE M. J.-E. LEGAULT  
Chef du Service de Colonisation du C.P.R.

Mesdames, messieurs!

Au début de cette causerie, je dirai d'abord merci aux officiers de l'U.C.C., de me fournir de nouveau l'occasion de vous parler au microphone sur la question de l'établissement du surplus de notre population canadienne-française.

Comme conclusion d'une première causerie sur ce même sujet au sans fil, ici de même pose nous disions que la grande richesse de notre peuple c'était son CAPITAL HUMAIN, ne faisant que répéter la pensée fréquemment exprimée par ceux qui ont à cœur la solution du problème angoissant du placement de nos fils, de nos familles anxieuses et aptes à se faire défricheurs, où de s'enrôler de nouveau dans l'armée des travailleurs du sol, dans laquelle, nous savons qu'il y a du malaise, mais dans laquelle nous savons aussi que le triste Sire Chômage ne s'est point enrégimenté.

Durant les assises du récent congrès de la Semaine Sociale, à Rimouski, une voix bien plus autorisée que la mienne proclamait ce que vaut cette richesse numérique d'un peuple minoritaire — son CAPITAL HUMAIN. La mise en valeur de cette richesse d'un prix inestimable par une politique, un plan de colonisation méthodique, basée sur l'expérience de ce qui s'est fait en petit jusqu'à maintenant, serait une éloquente affirmation que nos gouvernants comprennent la responsabilité qu'incombent aux législateurs de se préoccuper de l'avenir.

Gouverner c'est prévoir, c'est pourquoi il est de primordiale importance d'inaugurer sans délai un vaste plan qui vise à rétablir l'équilibre entre la po-

pulation urbaine et la population rurale, d'enrayer la migration volontaire et forcée des membres de celle-ci vers la ville, dans le but de tirer pleine valeur de notre CAPITAL HUMAIN, car capital-argent ou capital-humain qui chôment représentent une dette non une ressource.

Est-il osé de soutenir l'opinion que dans une province comme la nôtre que la profession agricole devrait faire vivre au moins la moitié de sa population dans l'exercice de cette profession (je fais ici le compte de l'agriculture spéculative comme celui de l'agriculture paysanne). Les statistiques livrent le secret que seulement 36,9% de cette population pratiquent l'agriculture, et dans Québec ni les bras ni la terre manquent pour l'expansion de notre industrie agricole.

La population totale de la Province de Québec en 1931 était de 2,984,255 âmes, et pour ramener l'équilibre visé au paragraphe précédent il faudrait retourner à la profession agricole au moins 10% de cette population, soit 298,000 en chiffres ronds. Un échevin de la Cité de Montréal, M. Biggar, n'a-t-il pas fait l'étonnante déclaration à une Assemblée du Conseil Municipal qu'au moins 200,000 personnes devraient quitter la Métropole pour retourner à la vie champêtre.

Cet objectif que nous voudrions voir se réaliser, un équilibre mieux balancé entre la campagne et la ville ne saurait se réaliser du jour au lendemain, mais c'est le but vers lequel nos efforts doivent s'orienter pour assurer une plus équitable distribution de notre population. Sur ce point je vous demanderais de bien vouloir méditer sur la grave signification des chiffres suivants, qui sont dans une forte mesure le résultat de ce déséquilibre, de cet écart trop prononcé entre ces deux groupes qui forment notre population.

Dans son rapport pour 1932, le Commissaire du Gouvernement Fédéral, chargé de l'administration des Secours Directs, nous fournit des chiffres qui sont d'une brutale franchise. Il indique qu'au moins de janvier 1933, cette année, il y avait dans la Province de Québec 488,532 personnes qui recevaient des secours de l'état, et de ce nombre se trouvaient 80,200 chefs de famille. Un demi million de personnes tout près qui vivaient de la Charité Publique dans notre Province de Québec.

J'admettrai très volontiers que le nombre de ceux qui reçoivent des secours à l'heure actuelle est beaucoup moindre qu'à l'époque pour laquelle je vous ai donné des statistiques, et je souhaite de tout cœur que cette amélioration aille de mieux en mieux, mais à moins d'un miraculeux changement dans l'ordre économique je sais que le prochain rapport sur les activités de la charité de l'état fournira matière à réfléchir, il révélera de nouveau qu'un formidable contingent de sans-travail sont encore enrôlés sous la triste bannière des Secours Directs.

En 1871, les groupes ruraux de notre Province de Québec formaient 80% de notre population totale: Voyons ce qu'elle fut dans les décades qui suivirent:

|      |   |         |
|------|---|---------|
| 1831 | — | 77.1 %  |
| 1891 | — | 66.46 % |
| 1901 | — | 60.3 %  |
| 1911 | — | 51.85 % |
| 1921 | — | 44. %   |
| 1931 | — | 36.9 %  |

Cette trop rapide progression de notre population urbaine s'est faite au détriment de notre population rurale, et cette nom-

breuse migration vers nos villes n'est-elle pas à la base du triste état de choses que nous traversons. Ici comme dans bien d'autres domaines nous avons voulu copier ce qui se faisait ailleurs sur le continent Nord Américain, nous avons busi l'influence de l'Oncle Sam.

Le premier article ou patriotique programme des "Jeunes Canada" se lit comme suit:

"Décentralisation de notre capital humain, retour à la terre et décongestionnement des agglomérations urbaines".

Sur ce chapitre étudions le cas de la population de la Cité de Montréal, comme le signalait avec angoisse au commencement de la semaine dernière un de nos journalistes avertis doublé d'un patriote convaincu. Cette population dépassant le million doit nous faire réfléchir. 1,333,306 personnes dans la Métropole, c'est la moitié de la population totale de toute la Province. Quand même notre Cité jouit d'avantages géographiques et commerciaux incontestables il n'est pas facile d'expliquer la raison d'être d'une pareille agglomération dans un pays qui n'a que 10,000,000 d'habitants. Il faut s'inquiéter de ce trop rapide progrès. On sait les problèmes qu'il fait naître.

Le premier article au programme de notre association de jeunes patriotes dit qu'il faut décentraliser, décongestionner. Il faut retourner à la rude et laborieuse tâche agricole un grand nombre de ceux qui l'ont quittée, attirés comme ils l'ont été par le mirage d'une vie en apparence plus facile, par la trompeuse ambiance du mode de vie, des coutumes de la ville.

Cet exode vers la ville, aidé par l'immigration de l'extérieur, a non seulement fourni un surplus de main d'oeuvre, encombré le marché du travail, mais elle a pleinement contribué à la création d'une prospérité passagère dans le domaine de l'immeuble, de l'industrie en construction.

Il fallait loger ces contingents d'une migration quasi-constante, et l'on assista au spectacle d'une animation fébrile dans la construction d'édifices de tous genres pour répondre au besoin de cette invasion. La vogue était à la construction et si les Provinces-Prairies ont leurs "Villes Champignons" (Mushroom towns) notre Métropole a certains quartiers qui ont surgi de terre comme par enchantement, le fruit d'une spéculation effrénée dans le champ de l'industrie du bâtiment. Je vous relate ces faits parce que vous avez été témoin de ces activités.

Il y a eu dans ce domaine ce même élément d'imprévoyance qui trouva place dans les trop grandes emblavures de nos fermiers dans les Provinces-Prairies; d'une trop volumineuse production de nos pulperies, dans la construction de certaines lignes ferroviaires etc etc. On manqua de prévoyance et ceux qui gouvernent aujourd'hui ont un formidable problème à solutionner comme résultat de cette imprévoyance, cette contagieuse imprévoyance. Nos chômeurs sont légions, surtout dans nos villes, et pour un grand nombre d'entre eux c'est l'inactivité permanente (trop de travailleurs dans nos grands centres). Nous n'avons d'autre alternative que de les secourir ou de leur procurer du travail. La formule est simple mais difficile d'application sans un généreux plan qui aurait pour but de maintenir sur la terre ceux qui y sont et de faciliter le Retour à la Terre.

Nos dirigeants réalisent l'impérieuse nécessité de faire essaimer notre trop nombreuse population des villes, et nous



avons aussi la préoccupation de cette augmentation annuelle d'environ 40.000 âmes dans l'effectif de notre race. Si l'on peut arrêter l'immigration d'outremer, d'outre-frontière par un simple arrêté-en-conseil, il serait immoral, un suicide pour la race d'élever la barrière contre les "Immigrants des Berceaux". Une raison de plus de s'occuper du problème de notre population.

Nos gouvernants veulent coloniser (du moins ils le disent du haut des tréteaux politiques) mais ils semblent hésiter, discuter, mesquiner sur le coût d'une telle entreprise. C'est une politique qui coûtera des millions, à témoin le mémorable discours de M. Authier, un spécialiste dans le problème de notre colonisation et un patriote, et dans lequel le Député de l'Abitibi parla d'un plan de colonisation d'une grande envergure. Qui oserait contredire l'affirmation que les millions dépensés pour sa réalisation rapporteront des bénéfices durables dans l'ordre économique, et on ne saurait compter leurs rendements dans l'ordre moral, physique, patriotique.

Le Trésor Public plie sous le fardeau qu'il porte, les dépenses augmentent et les revenus diminuent, la publication du dernier bilan provincial dévoile la réalité. Nous traversons des temps extraordinaires pourquoi ne réclamerions-nous pas la création de sources extraordinaires de revenu, surtout si l'on ne veut pas engager le Crédit Provincial.

Demandons l'organisation d'une Lotterie Provinciale, c'est en contravention avec la loi, mais la justice peut se faire charitablement aveugle, tolérante, comme elle le fait dans le cas d'organisations similaires qui ont pour but de gagner des dollars pour la charité. Dans le cas présent, par amour pour nos fils, La Justice n'aura qu'à garder son symbolique bandeau sur les yeux.

Que dire de la mise en vigueur de la géniale idée émise par le Leader du Conseil Municipal, monsieur l'échevin Léon Trépanier, qui s'est fait le parrain du "Retour à la Terre" auprès de ses collègues de l'Hôtel-de-Ville, de prélever une taxe spéciale sur la vente des boissons gazeuses.

De l'imposition d'une taxe provinciale sur la vente des objets de luxe. Le mode de perception de ces taxes est vexatoire mais le principe de la taxe sur la vente est équitable par le fait que les bourses modestes qui achètent peu contribuent peu, les bourses cossues qui achètent beaucoup contribuent beaucoup.

L'imposition de ces nouvelles taxes qui pourraient s'appeler "Taxe de Colonisation" (Land Settlement Taxes), la création d'une Lotterie Provinciale sont des suggestions que nous nous permettons, comme citoyen, de suggérer dans le but de récolter les dollars nécessaires pour défrayer le coût d'un vaste plan de colonisation.

Le gouvernement qui adoptera une politique de colonisation, largement conçue, vigoureusement poussée à sa réalisation ferait un geste de patriotisme éclairé, qui aurait une grande répercussion économique. Il proclamerait hautement qu'il connaît et fait son devoir. Merci!

## Cours-à-domicile de l'U.C.C. Pour nos cercles d'étude

### LE DRAINAGE PRATIQUE

(suite)

Sur la ligne 100, 6 pouces  $\frac{3}{4}$  représenteront 13 pieds 6 pouces d'élévation; sur les lignes 200 et 300, 7 pouces représenteront 14 pieds d'élévation; sur la ligne 400, 6  $\frac{1}{4}$  pouces représenteront 12 pieds 6 pouces; sur la ligne 500, 7 pouces représenteront 14 pieds et sur la ligne 600, 8 pouces représenteront 16 pieds d'élévation.

On joint ensuite tous les points qui marquent les élévations et la ligne obtenue donne le "profil" du terrain.

Il faut bien se rendre compte que les courbes du terrain sont montrées ainsi d'une façon exagérée et c'est justement ce que l'on veut, afin de pouvoir calculer très exactement, à moins d'un pouce près, la pente par 100 pieds à donner au drain. Il est aisé de voir que si l'échelle des élévations était la même que celle des longueurs, c'est-à-dire de 100 pieds au pouce, le profil obtenu serait tel qu'il serait impossible de dessiner assez finement et assez exactement pour calculer la pente, au pouce, car alors chaque pouce de pente par 100 pieds ne serait représenté sur le papier que par le dixième d'un des petits carrés.

Si l'on veut que le drain soit à une profondeur de 3 pieds au point 0, par exemple, et de 2 pieds 6 pouces au point 600, on marque un point à 7 pieds en dessus du niveau de comparaison, soit 3 pouces  $\frac{1}{2}$  sur la ligne verticale 0, et un autre à 13 pieds 6 pouces, soit 6 pouces  $\frac{3}{4}$  sur la ligne 600.

On joint ces deux points par une ligne pointillée qui représente la pente uniforme du drain.

Cette pente, dans notre cas, sera donc sur le papier de 3 pouces  $\frac{1}{4}$ , soit 6 pieds 6 pouces sur le terrain, sur une longueur de 600 pieds, représentée par la ligne 0-600, soit encore 13 pouces par 100 pieds.

Cependant, en examinant le profil, on s'aperçoit qu'au point 400, le drain ne sera qu'à 3  $\frac{1}{5}$  de pouce sur le papier, soit à 14 pouces  $\frac{2}{5}$  sur le terrain, au-dessous du niveau du sol, c'est-à-dire trop peu profond, tandis qu'au point 100 il est à 2 pouces  $\frac{3}{4}$  sur le plan, soit 5 pieds 6 pouces sur le terrain, au-dessous du sol, ce qui occasionnera là un creusement trop profond et trop coûteux.

Il est donc préférable de modifier la pente de la ligne pointillée suivant la ligne forte indiquée et qui donne les profondeurs et les pentes suivantes:

Les changements de pente sur une même file de drains ont leurs avantages et leurs inconvénients, qui seront discutés dans les chapitres relatifs à la profondeur et à la pente des drains.

Nous venons de discuter la méthode la plus pratique pour niveler le terrain pour un drain isolé. Comme nous l'avons déjà dit, les mêmes principes s'appliquent au nivellement de plus grandes superficies à drainer systématiquement, seuls les instruments et les méthodes diffèrent. Nous n'entrerons pas dans plus de détails qui sont du ressort de l'ingénieur de drainage. Soit dit seulement qu'avec les cotes de niveau et le profil, le cultivateur peut comprendre et aider à la confection du plan, s'il connaît encore les facteurs desquels dépendent l'énergie et l'économie d'un système de drainage.

#### DE LA DISPOSITION DU SYSTEME DE DRAINAGE FACTEURS DESQUELS DEPENDENT L'ENERGIE ET L'ECONOMIE DU DRAINAGE.

Un bon système de drainage doit être **ENERGIQUE** et **ECONOMIQUE**.

Pour être énergique, il faut que la vitesse de l'eau augmente à mesure qu'elle se rapproche de la décharge, de façon à créer une espèce de succion du drain, favorisant l'entrée de l'eau dans les tuyaux, et pour prévenir les dépôts de sable, de débris de racines, etc., qui peuvent boucher le drain.

Pour qu'il soit économique, il faut diminuer autant que possible le nombre des tuyaux (surtout ceux de grand diamètre) et le creusement.

Pour arriver à ce résultat, il est nécessaire de suivre les principes suivants, en tenant compte toutefois des conditions locales qui ne doivent jamais être négligées. Les règles que nous allons donner ne peuvent donc s'appliquer qu'en tant que ces conditions locales le permettent.

#### DIRECTION DES DRAINS

**LES COLLECTEURS DOIVENT ETRE DANS LA PARTIE LA PLUS BASSE DU TERRAIN ET PARALLELES A LA PLUS GRANDE PENTE.**

**LES LATÉRAUX DOIVENT ETRE PERPENDICULAIRES A LA PLUS GRANDE PENTE QUAND CELLE-CI DÉPASSE 5 POUCES PAR 100 PIEDS.**

Ces deux premiers principes semblent être paradoxaux, mais les expériences les plus récentes démontrent que dans la plupart des cas, on économise ainsi beaucoup de tuyaux, par conséquent aussi de creusement et que l'on peut donner à l'eau une pente suffisante sans exposer le fond des tranchées au ravinement, comme cela

arrive souvent lorsqu'on pose les latéraux parallèlement à une trop forte pente.

**LES FILES DE DRAINS DOIVENT ETRE AUSSI DROITES QUE POSSIBLE**, car il est évident que toute courbe ou brisure de la ligne du courant diminue la vitesse de l'eau et complique les travaux.

**LE COLLECTEUR PRINCIPAL DOIT DEBOUCHER DANS LA DECHARGE SOUS UN ANGLE DE MOINS DE 90 DEGRES**, (45 degrés si possible) afin que l'eau qui sort du tuyau ne soit pas refoulée, ou même seulement arrêtée, mais plutôt entraînée par le courant de l'eau du fossé ou de la rivière qui sert de décharge.

**LES LATÉRAUX, POUR LA MEME RAISON, NE DEVRAIENT JAMAIS FORMER AVEC LES COLLECTEURS DES ANGLES DROITS**, à moins qu'ils soient raccordés par quelques tuyaux en courbe, mais même dans ce cas, la vitesse de l'eau est diminuée.

**LE SYSTEME DOIT ETRE AUSSI UNIFORME ET SYMETRIQUE QUE POSSIBLE**. Il est vrai qu'il est parfois avantageux de suivre les contours et les sinuosités du terrain, mais en général, la symétrie du système facilite les travaux et résulte en un drainage plus uniforme du terrain.

Il existe plusieurs types de systèmes de drains, sur lesquels on peut se guider pour le tracé des drains et des collecteurs, mais ici aussi, ce sont les conditions locales, surtout la configuration du terrain, qui décident de l'arrangement des drains.

Tel arrangement conviendra pour un certain morceau de terre, tel autre pour un autre morceau. La même terre peut être drainée par un système combinant les différents types d'arrangement des drains et toutes leurs modifications.

Le type dit "en grille" est de beaucoup le plus avantageux tant au point de vue de l'uniformité du drainage qu'à celui de l'économie des drains et de la simplification des travaux.

En effet, admettant que les deux morceaux de terre A et B soient de la même superficie et identiques à tous les points de vue, il faudra pour les drainer également: de 5% à 8% de tuyaux de petit diamètre et de 12% à 15% de tuyaux de grand diamètre **DE PLUS** sur le terrain B que sur le terrain A, cela à cause de la partie centrale qui se trouve à être égouttée doublement et sans nécessité par le collecteur d'abord et ensuite encore par l'extrémité des latéraux qui s'y jettent.

De plus, il faudra sur le terrain B, 20 raccords de tuyaux, tandis que 8 suffiront sur le terrain A.

Il en résulte une économie considérable de tuyaux, de creusement, de travail de pose et de raccords, de nivellement, etc., et une meilleure garantie de bon fonctionnement du drainage sur le terrain A.

Toutes ces raisons nous font recommander le type d'arrangement dit "en grille" comme le plus rationnel dans tous les cas où il peut être employé.

#### ECARTEMENT DES DRAINS

La distance entre les drains dépend de la nature du sol, de la profondeur des drains, de leur pente et de leur direction par rapport à la pente du terrain.

**PLUS LE SOL EST LEGER, LES DRAINS PROFONDS ET LEUR PENTE FORTE PLUS LES DRAINS PEUVENT ETRE ESPACES.**

**PLUS LA TERRE EST FORTE, COMPACTE, MOINS LES DRAINS SONT PROFONDS ET MOINS LA PENTE EST FORTE, PLUS LES DRAINS DOIVENT ETRE RAPPROCHES.**

Quand les drains sont parallèles à la plus grande pente du terrain, ils doivent être plus rapprochés que quand ils sont perpendiculaires à cette pente, car alors chaque tuyau assèche une moins grande superficie dans le premier cas que dans le second. (Extrait de la brochure de M. G. MICHAUD.)

(à suivre)

#### Concours Littéraire des "Amitiés Franco-Canadiennes", 1933

La Revue mensuelle Les Amitiés Franco-Canadiennes, diffusée en 114 pays et groupant aujourd'hui 35.000 correspondants, publie dans son numéro de Juin les Statuts d'un Concours littéraire ouvert à quiconque écrit en langue française, quels que soient les pays d'origine et de résidence. Le sujet et la forme sont entièrement laissés au choix des auteurs. Les manuscrits devront être adressés à M. le Secrétaire Général des A.F.C., 91, boulevard Richard-Lenoir, Paris (11e), au plus tôt le 15 Août 1933 et au plus tard le 15 Décembre 1933.

Les trois premiers prix, qui distingueront seulement les trois médailles d'Or, d'Argent et de

Bronze, consisteront chacun en un voyage et en un séjour d'un mois au Canada, si le lauréat habite la France, ou bien en un voyage et en un séjour d'un mois en France, si le lauréat habite le Canada. Si le lauréat habite un autre pays que la France ou le Canada, faculté lui sera laissée de venir à ses frais au port d'embarquement afin d'effectuer le voyage auquel il aura droit. Si le lauréat habite un pays trop éloigné de la France ou du Canada, et s'il ne désire pas se rendre à ses frais au port d'embarquement, il recevra en espèces le prix du voyage et du séjour.

Les Amitiés Franco-Canadiennes créent ce concours afin de compléter encore leur œuvre de Collaboration Internationale, de Documentation et de Vulgarisation pour l'Expansion intellectuelle.

# CONGRES DIOCESAIN DE QUEBEC-EST

Les membres de cette union, division de Québec-Est, ont vécu une belle journée, jeudi, le 21 septembre courant.

Près de six cents cultivateurs de la région ont suivi avec attention et régularité, le programme du congrès.

M. l'abbé Florido Gagné, vicaire à Montmagny, aumônier de l'U.C.C. de Montmagny, a célébré le Saint Sacrifice, vers 9 hrs dans l'église paroissiale qui avait pris ce jour-là un air de fête.

M. l'abbé Ant. Laliberté, aumônier diocésain et ancien vicaire de la paroisse, a fait le sermon de circonstance à cette messe.

Le prédicateur a d'abord cité la prière du divin Maître : "Père, qu'ils soient uns comme vous et moi sommes unis", pour exhorter ses auditeurs à se bien pénétrer de l'obligation qu'ils ont de pratiquer entre eux la charité fraternelle; puis il a particulièrement insisté sur l'impérieuse nécessité qu'il y a pour les cultivateurs de faire partie de l'U.C.C., organisation fondée pour eux, dans un esprit de soumission aux directives du Souverain Pontife, qui veut, qu'à l'armée du mal, les catholiques unis et obéissants opposent l'armée du bien.

C'est dans la salle des Chevaliers de Colomb que les séances du congrès eurent lieu.

L'inscription des délégués ayant été faite et le rapport du congrès de l'année dernière lu par M. Eugène Fournier, secrétaire, M. Jean-Marie Nicole, président diocésain, se dit heureux de remercier M. le curé Lessard pour le précieux encouragement qu'il veut bien donner à la classe agricole en venant, malgré ses multiples travaux, prendre contact avec elle; — de témoigner sa reconnaissance aux aumôniers général et diocésain, ainsi qu'aux membres du clergé qui ont répondu à l'invitation du conseil. "Leur présence, au milieu de nous aujourd'hui, dit-il, nous semble la preuve qu'ils ont confiance en notre belle association. Le prêtre a toujours mis à notre service ses multiples connaissances pour notre bien spirituel et même matériel, nous l'en remercions de tout coeur. M. Nicole adresse ensuite ses félicitations aux cultivateurs présents qui comprennent si bien leur valeur sociale.

A Montmagny, dit encore le président, l'U.C.C. a maintenu dans l'activité le Syndicat Coopératif de la Fabrique de Beurre qui a donné des résultats magnifiques; elle a organisé des cours abrégés d'agriculture qu'une soixantaine de jeunes gens ont suivi sous la direction de M. l'aumônier, et avec le concours de nos dévoués agronomes; — elle s'est intéressée aux cours à domicile publiés dans "La Terre de Chez Nous", et enseignés par M. l'abbé Laliberté; — elle s'est aussi occupée de faire quelques achats en coopération dans l'intérêt de ses membres. Puis M. Nicole engagea ceux-ci à employer toutes leurs énergies à fortifier et à développer leur association professionnelle, afin de la rendre puissante et efficace.

M. l'abbé Aug. Lessard, curé de Montmagny, a ensuite très gracieusement souhaité la bienvenue au R. P. Lebel à M. Albert Rioux, à M. l'abbé Laliberté, aux aumôniers et aux cultivateurs des paroisses avoisinantes. Les réunions comme celle d'aujourd'hui, a ajouté M. le curé, avec les Journées Sociales Catholiques, sont les plus im-



M. J.-M. NICOLE  
Président diocésain

portantes pour vous tous. Aujourd'hui, vous vous occupez de vos intérêts matériels principalement. Dans un congrès d'Action Catholique vous travaillez pour vos intérêts spirituels, la paix de votre foyer, l'éducation de vos enfants, etc., etc. Les conférenciers que vous entendrez tout à l'heure vous feront bénéficier des connaissances qu'ils ont puisées dans les livres et du fruit de leurs expériences personnelles. Mais vous êtes vous-mêmes les facteurs principaux pour le succès de votre association. Vous venez ici pour exposer vos besoins. Dites ce que vous pensez afin qu'on sache ce que vous voulez. Vos paroles pourront alors transmettre vos revendications avec plus de force, en haut lieu, si c'est nécessaire."

L'orateur suivant fut M. Albert Rioux, licencié en science agricole et président général de l'U.C.C. M. Rioux se dit fier de son titre de cultivateur. Il félicita le Cercle de Montmagny. Voici en substance ce qu'il ajouta : "L'Union professionnelle est absolument nécessaire de nos jours. C'est pourquoi les cultivateurs doivent avoir la leur. Ils y sont tenus d'abord pour se rendre aux désirs du Souverain Pontife qui veut que les catholiques se groupent en association; ils doivent le faire pour l'étude et la défense de leurs intérêts.

Les principaux problèmes à étudier par les agriculteurs dans leurs cercles ou dans leurs réunions mensuelles sont ceux-ci : Coopération de vente et d'achat, de crédit et d'épargne, constitution et fonctionnement des Caisse Populaires, achat chez nous etc., etc.

Parmi les oeuvres à accomplir, une des plus importantes est la création des Cercles d'Etudes. On y étudie les meilleures méthodes d'action et les questions qui intéressent la profession agricole. C'est cependant une des oeuvres les moins connues.

M. Rioux termina en invitant les membres de l'U.C.C. à être des propagandistes de leur Union, puisque seule elle peut sauver la classe agricole."

A 1 heure et demie de l'après-midi, nouvelle convocation des congressistes.

Le premier orateur, le R. P. L. Lebel, S.J., aumônier général, suggéra quelques résolutions à passer pour faire suite à celles proposées à la séance du matin, et il donna d'excellents conseils aux agriculteurs. Les pays qui ont passé le plus facilement à travers la crise agricole que nous

subissons, dit-il, sont ceux où l'esprit de coopération est le plus développé. Il cita le Danemark comme exemple. Il devrait y avoir des cours de coopération dans nos comtés, une école supérieure dans la province pour y former des gérants de coopération et tous les autres officiers nécessaires au bon fonctionnement des associations professionnelles et des industries agricoles. Le R. P. encouragea vivement la formation des Caisse Populaires et, à cet effet il rappela ces paroles de l'honorable M. Perron : "Les Caisse Populaires, c'est le salut de l'agriculture. C'est une merveille. Il devrait y en avoir une dans chaque paroisse".

Après le discours du R. P. Lebel, M. Jean-Marie Nicole fit l'appel des vingt-cinq diplômés des Cours à domicile publiés dans "La Terre de Chez Nous" qui ont subi avec succès les deux examens pour l'obtention de ce diplôme. Presque tous les candidats ont eu la note "grande distinction" ou "très grande distinction". Ce sont :

MM. Irénée Bélanger, Léon Poirier, Philippe Robin, Robert Picard, Jean-Paul Poirier, Paul-Emile Nicole, Philippe Poirier, Léon-Paul Nicole, Milles Jeanne d'Arc Mainville, Bernadette Fournier, Carmen Dion, Diana Gaudreau, Irène Bouffard, Gabrielle, Charlotte, Suzanne et Renée Bélanger, Eugénie, Gilberte, Noëla et Cécile Nicole, Simone Poirier, Maria Leclerc, Régina Blais et Hélène Déchêne.

M. l'abbé Ant. Laliberté, aumônier diocésain, dit ensuite quelques mots. Il fit pour ainsi dire l'histoire des Cours à Domicile et des Cours abrégés d'Agriculture à Montmagny. Les beaux résultats obtenus sont un encouragement à continuer. Il dit les bienfaits du journal, la puissance de la presse pour combattre les mauvaises doctrines. "La Terre de Chez Nous" est le journal qui convient le mieux aux cultivateurs. Il est très bien fait et rempli de renseignements utiles et nécessaires. Il faut s'y abonner.

Le rapport financier de l'année fut présenté par M. Eug. Fournier, secrétaire.

Cette lecture fut suivie de l'examen des résolutions dont le texte fut expliqué aux congressistes par M. l'abbé Florido Gagné.

Ces résolutions ont été l'objet d'une discussion intéressante.

Les membres du conseil diocésain pour l'année 1933-34 ont été élus par acclamation :

Président : M. Jean-Marie Nicole, S.-Thomas de Montmagny, réélu.

Vice-président : M. Charles Painchaud, Ile-aux-Grues, réélu.

Directeurs : M. Thomas Guimont, Cap S.-Ignace, M. Wilfrid Martineau, S.-Michel, réélu. M. Alfred Desjardins, S.-André de Kamouraska, réélu. M. Georges Nadeau, S.-Gervais, M. Joseph Gaumont, Montmagny, réélu.

Secrétaire : M. Eugène-G. Fournier, Montmagny.

Les quatre délégués au Congrès Général qui sera tenu à Montréal en novembre prochain ont été choisis et désignés par les membres de l'U.C.C. Ce sont M. l'abbé F. Gagné, aumônier local, M. le président J.-M. Nicole, M. Pierre Martineau, de S.-François, et M. François Michaud.

Le deuxième Congrès Diocésain, comme celui de 1932, a été un succès. L'U.C.C. de Québec-Est est bien organisée et offre de grandes espérances pour l'avenir.

## La rentrée du Cours Moyen à Oka

Une importante réduction dans les prix d'admission.

C'est au 2 novembre qu'est fixée la rentrée des élèves du Cours Moyen à l'Institut Agricole d'Oka. Les demandes d'admission sont nombreuses, toutefois, on nous informe qu'il reste encore quelques places libres, qui sont réservées à des fils de cultivateurs, âgés d'au moins 17 ans, et encore plus âgés de préférence et vraiment désireux de profiter des mois d'hiver pour se mettre au courant des meilleures méthodes de culture. Et pour cela, nous ne croyons rien de plus favorable qu'un séjour de deux années à Oka, dans un milieu essentiellement agricole et dont le sol et le climat se prêtent à tous les genres de culture praticables dans la province de Québec; l'Ecole possède des vergers qui comptent plus de 3000 pommiers, un magnifique troupeau de vaches et une importante basse-cour. Tous ceux que nous avons rencontrés et qui ont passé par cette Ecole en ont gardé le meilleur souvenir et déclarent en avoir retiré les plus grands profits.

Nous n'en sommes pas surpris. Nous connaissons depuis longtemps les professeurs tant religieux que laïcs de l'Institut d'Oka, nous savons leur dévouement à leur tâche, leur parfaite courtoisie et leur compétence bien reconnue. Son Directeur, le R. P. Léopold, est un éducateur de réputation déjà bien connue. Ses chefs de pratique avec lesquels ces jeunes cultivateurs du Cours Moyen sont en contact journalier, sont tous des religieux ayant pour la plupart 30 ans et plus d'expérience dans leurs départements respectifs. En plus des connaissances qu'ils puisent dans leurs cours, sous la direction des professeurs, ces jeunes gens sont en contact assidu avec des camarades du cours agronomique, participant ainsi activement aux différentes organisations de l'Ecole, cercle agricole, conférences, concours de préparation et d'appréciation des animaux, etc., et le fait de couder ainsi pendant deux ans des camarades du cours agronomique prépare mieux leur intelligence à saisir les leçons théoriques et pratiques qui leur sont données chaque jour.

Les cultivateurs désireux de faire bénéficier leurs fils d'un cours d'études de deux ans à Oka pourront obtenir tous les renseignements en écrivant au R. P. directeur, qui se fera un plaisir de leur fournir tous les détails concernant les conditions d'admission, et nous souhaitons qu'ils soient très nombreux, à profiter des conditions réellement avantageuses, puisque l'Ecole ne charge que \$50.00 par année, (au lieu de \$75.00) pension et enseignement compris.

Parmi les membres du clergé qui ont assisté au Congrès, on remarquait M. le curé Aug. Lessard, de Montmagny, le R. P. L. Lebel, S.J. MM. les abbés Ant. Laliberté, de Québec, F. Gagné, de Montmagny, MM. les curés Maxime Fortin, de S.-Michel, Omer Fortin, de Berthier, J.-E. Morneau, de S.-Lazare et E. Parent, de S.-Valier.

Les résolutions adoptées à ce congrès seront publiées dans notre prochain numéro.

## Diminution du cheptel dans Québec

L'estimation faite par la section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture au 1er juin 1933, montre une diminution qui varie de 3% à 27%.

La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui son estimation finale de la population du cheptel sur les fermes de la province au 1er juin 1933, basée sur les informations fournies par les cultivateurs, lors du relevé de juin, fait avec la collaboration du personnel enseignant des écoles rurales.

Toutes les catégories de cheptel, à l'exception des vaches laitières accusent une diminution variant de 3% pour les canards à 27% pour les porcs. Cette diminution peut être résumée comme suit :

|                  |              |     |
|------------------|--------------|-----|
| Chevaux          | Diminution   | 3%  |
| Tous bovins      | "            | 6%  |
| Porcs            | "            | 27% |
| Moutons          | "            | 11% |
| Dindons          | "            | 13% |
| Canards          | "            | 3%  |
| Poules           | "            | 17% |
| Vaches laitières | Augmentation | 2%  |
| Oies             | "            | 3%  |

Chevaux : La population des chevaux est estimée à 270,400 comparativement à 296,900 en 1932.

Bovins : Le nombre de vaches laitières accuse une augmentation de 2%, à 953,300. Cette augmentation est contrebalancée par une plus forte diminution dans les animaux de boucherie et dans le nombre de veaux.

Porcs : La population porcine à 481,900 accuse une diminution de 27% sur l'an dernier, due à une forte diminution dans le nombre de sujets de moins de 6 mois.

Moutons : A 666,700, la population ovine accuse une diminution de 11% sur 1932.

Volailles : La population des volailles est estimée comme suit, (les chiffres de 1932 entre parenthèses) : Dindons, 133,500 (162,500); Oies, 80,800 (78,800); Canards, 87,600 (90,200); Poules, 6,750,500 (8,113,900). La population totale des poules accuse une diminution de 17%, due à un ralentissement dans l'élevage qui se refléchit par une diminution de 24% dans le nombre de sujets de moins de 6 mois.

Production laitière : On estime qu'au 1er juin 1933 (chiffres de 1932 entre parenthèses), la Province de Québec avait 726,300 (704,600) vaches en lactation et que la production laitière pour le 1er juin a été de 12,831,400 lbs (13,436,800 lbs), soit une production quotidienne moyenne par vache de 17.75 lbs (19.07 lbs), soit une diminution de 6.9%.

Elevage des porcs : On estime que du 1er décembre 1932 au 1er juin 1933 (chiffres pour la période correspondante de l'année dernière entre parenthèses) 76,600 (88,100) truies ont mis bas et donné naissance à 706,500 (773,400) porcelets, soit une moyenne de 9.2 (8.8) par portée. Sur ce nombre, 535,200 (601,300) ont été réchappés, soit une moyenne de 7.0 (6.8) par portée, donnant un pourcentage de porcelets réchappés de 75.7% (77.7%).

**J.-F. Dionne, L.D.C.**  
COMPTABLE PUBLIC  
4876, rue Lafontaine,  
Montréal.  
Vérification municipale,  
scolaire, commerciale et  
industrielle.  
Tél. : CLairval 8440 F.

## CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit : "La Terre de Chez Nous — Consultations Légales", 5505 Boul. Saint-Laurent, Montréal. On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

## Cours d'eau

**QUESTION.** — Je possède une terre traversée par un cours d'eau naturel qui part de la terre voisine, partie supérieure. Le voisin veut me faire creuser le fossé à partir de notre ligne et pour cela se sert de l'inspecteur agraire. La loi donne-t-elle à ce voisin le droit d'agir ainsi? etc? **UN ABONNE.**

**REPONSE.** — La Corporation, non plus que l'inspecteur agraire n'ont le droit de vous faire creuser ce cours d'eau s'il s'agit d'un cours d'eau naturel. Un cours d'eau naturel c'est un cours d'eau qui n'a jamais été travaillé de main d'homme; et si ce cours d'eau est dans cet état, c'est un cours d'eau naturel qui échappe à la juridiction d'un conseil municipal et de l'inspecteur agraire tant et aussi longtemps que le conseil municipal n'aura pas verbalisé le cours d'eau par procès-verbal ou par règlement à cet effet.

Le Code municipal autorise le conseil à nommer un surintendant spécial dans certains cas, pour le bénéfice de la culture et de l'assainissement des terres.

Dans ces cas, le Conseil doit procéder par l'entremise d'un surintendant spécial à l'homologation d'un procès-verbal afin de pouvoir entendre les intéressés et décider s'il y a lieu oui ou non à la verbalisation de ce cours d'eau.

C'est pourquoi le maire pas plus que toute autre personne n'ont pas le droit d'imposer le creusement d'un cours d'eau naturel par les personnes sur la terre desquelles ce cours d'eau passe.

Vous avez le droit d'empêcher qu'on ne creuse ce cours d'eau naturel sans avoir observé les formalités à cet effet. Ceci a été établi par la loi, parce que le passage d'un cours d'eau sur une terre est toujours une servitude lourde et entraîne des conséquences nuisibles pour le terrain sur lequel il passe.

Le cours d'eau artificiel, c'est-à-dire creusé par la main d'homme est permis pour la culture, mais il est une dérogation au code civil et ne doit être permis qu'après mûre délibération, parce qu'il impose des corvées pour toujours aux terrains sur lesquels il s'écoule.

Si ce cours d'eau n'est pas un cours d'eau naturel, il y aurait lieu aussi de le verbaliser, s'il n'existe pas de procès-verbal le régissant, afin de répartir équitablement les travaux à faire pour son entretien.

Séparation de paroisses  
Prorata de débetures  
et d'actif.

**QUESTION.** — Nos écoles ont été bâties en commun par la Commission scolaire qui a tout emprunté l'argent sur débetures. Nous venons de séparer le village d'avec la campagne. Cette dernière a les deux tiers de l'évaluation totale. La dette devra être payée, je suppose, au prorata de l'évaluation de chaque municipalité. Quand il s'agit de l'actif, le village a les deux cinquièmes du montant total de l'immeuble et a la moitié de l'ameublement. L'évaluation servira-t-elle de base comme pour le paiement de la dette? C'est-à-dire, le village devra-t-il payer un surplus pour ce qu'il possède de plus que le tiers de l'actif immobilisé? **CULTIVATEUR.**

**REPONSE.** — Oui, l'article 78 du code scolaire déclare :

Une attention spéciale est donnée aux commandes de groupes.

Seule Meunerie du genre dans Québec

**Tancrède Avard**

34-36, rue Henderson, Qué.

"Quand une municipalité est démembrée par suite de la formation d'une nouvelle municipalité existante, la dette ou l'actif, selon le cas, est divisé au prorata de l'évaluation de la propriété foncière."

## Institutrice

**QUESTION.** — Une institutrice a assisté à une assemblée de commissaires. Elle a pris connaissance de sa destitution et de celle d'une autre institutrice de son arrondissement. Cette dernière est réengagée, la semaine suivante à une autre assemblée à laquelle aucune institutrice n'assistait. Doit-elle se compter réengagée car elle a été avisée de sa destitution plusieurs jours après le temps exigé par la loi? **UN BOIS DE L'AIL.**

**REPONSE.** — Je ne crois pas que cette institutrice puisse se considérer comme réengagée.

Hypothèque  
Recours personnel  
Sur les autres biens

**QUESTION.** — Il y a 3 ans je vendais 12 lots à Monsieur S à condition qu'il paie à la succession P. une hypothèque de \$2,000.00 que j'avais sur une terre. La succession P. a pris en plus hypothèque sur les 12 lots que je vendais à S. S. était tenu d'effacer cette hypothèque au bout de trois ans, donc elle est échue cet automne. M. P. ne recevant pas les intérêts de S. s'est adressé à moi pour les lui payer. Je suis dans l'impossibilité de lui payer? **UN ABONNE.**

**REPONSE.** — P. peut vous poursuivre tous les deux pour se faire rembourser son capital.

Il a le droit d'exiger de l'argent si la vente de la terre et des lots ne rembourse pas son capital, il conserve jugement pour la balance contre vous et S. et peut exécuter son jugement sur votre autre terre.

Vous avez recours contre tous les biens de S. pour faire payer ce capital.

Cependant la loi du moratoire s'applique ici et P. ne peut pas poursuivre sans donner un avis de 30 jours. Pendant ce temps vous avez droit d'obtenir un délai de la Cour à condition que les intérêts et les taxes soient payés.

Vente pour taxe par le comté  
Enlèvement des clôtures

**QUESTION.** — Ayant une terre voisine de la paroisse où je demeure, voulez-vous me dire, si je me décidais à la laisser aller au conseil de comté, si j'ai le droit d'enlever mes parts de ligne avant de la laisser. Elle est clôturée 9 arpents de long?

**REPONSE.** — Oui.

**QUESTION.** — Ayant loué une terre pour les taxes sans aucun papier, suis-je obligé à la répartition de l'église et à l'entretien du chemin l'hiver? **PETIT LOUP.**

**REPONSE.** — Je crois que oui.

Tuteur — Mineur  
Enfant adoptif

**QUESTION.** — J'ai un enfant adoptif qui va au séminaire. Les parents ont laissé un bien à diviser en part égale entre cinq enfants. L'acheteur du bien avait de la misère à payer ses termes. Pour l'instruction des enfants le tuteur a vendu les termes pour avoir l'argent prêt quand il en

## T'A'PAS ?



T'apas déjà ramé comme un bon, en rêvant de pouvoir battre tous les champions. —



et au moment où tu entendais les clameurs de la foule saluer ta victoire —



voilà que la voix de ta femme vient dissiper tes rêves



T'apas essayé une BLACK HORSE? la bière de tes rêves

# Dites simplement "Bière BLACK HORSE Dawes, S.V.P."

aurait besoin pour les enfants. Le tuteur avait-il le droit de vendre? **UN QUI VEUT SAVOIR.**

**REPONSE.** — Le tuteur avait droit de vendre suivant les formalités voulues par la loi. S'il a ainsi vendu, il n'est responsable que de sa mauvaise administration et si le débiteur ne le paye pas il n'est pas obligé de déboursier lui-même.

Route réparée  
Inondation

**QUESTION.** — J'ai une terre voisine d'une route. Le conseil a réparé la route et a fait des traverses où il lui convenait sans débouchés, et les fossés chaque côté de la route ne sont même pas travaillés, de sorte que mon terrain se trouve baigné par cette eau. J'aimerais savoir si je puis les obliger à conduire leurs eaux ou bien si c'est moi qui y est obligé? **BEAUCERON.**

**REPONSE.** — Je suppose que

l'entretien de la route ne doit pas vous appartenir. Vous avez le droit d'obliger les personnes intéressées à l'entretien de cette route, même si c'est la corporation, d'empêcher cette eau du chemin ou des voisins de se déverser chez vous. De plus vous avez droit à des dommages contre la corporation.

Flottage de bois  
Dommages aux filets de pêche

**QUESTION.** — J'ai une pêche et une compagnie de bois fait le flottage de son bois avec des booms et il arrive souvent qu'ils en perdent soit par-dessus, soit par-dessous, et par le fait qu'ils me causent de très gros dommages, brisant broche et perche, puis-je me faire payer ces dommages? **C.A.M.**

**REPONSE.** — Je crois que oui. Le chapitre 46 des statuts révisés de Québec concernant le flottage du bois sur les lacs, ri-

vières et cours d'eau déclare : "Personne ne peut exercer les droits et privilèges conférés par la présente section sans être responsable des dommages causés par ses opérations dans les rivières, criques, cours d'eau, lacs ou étangs ou sur leurs rives."

Rétrocession de lot  
Bâtisses

**QUESTION.** — J'ai vendu il y a quatre ans un lot de terre. Au bout d'un certain temps l'acheteur décida de vendre un demi lot avec les bâtisses qu'il y avait dessus et il s'est bâti un camp. Il y a deux ans, il m'a remis son demi lot. Ai-je le droit de l'envoyer? **UN ABONNE.**

**REPONSE.** — Dans le contrat par lequel le lot vous a été rétrocédé il ne fait pas de doute que ces bâtisses n'ont pas été mentionnées. Alors elles vous appartiennent et vous pouvez déloger ce monsieur et lui interdire de passer chez vous.

## EMPLOYEZ LES RATIONS BALANCEES POUR TOUS LES BESOINS DE LA FERME

# AVARD

Particulièrement nos rations spéciales pour les vaches laitières, préparées avec les meilleurs ingrédients et mélangés dans mon moulin, dans le but d'augmenter la production du lait, de diminuer le coût d'alimentation, et d'augmenter les bénéfices. Toutes ces moulures sont manufacturées selon des formules fournies par les experts du gouvernement.

# Le marché de la dernière heure

## VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

### Animaux vivants

|                                      |                   |
|--------------------------------------|-------------------|
| Porcs de choix,<br>180 à 220 lbs     | 6.25              |
| Prime de 1.00 par tête               |                   |
| Porcs à bacon,<br>160 à 230 lbs      | 6.25              |
| Porcs de boucherie,<br>160 à 240 lbs | 6.25              |
| Porcs légers,<br>160 et moins        | 6.25              |
| Coupe de 25c par 100 lbs             |                   |
| 240 à 270 lbs                        | 6.25              |
| Coupe de 1/2c. la lb                 |                   |
| Porcs extra lourds,<br>270 et plus   | 6.25              |
| Coupe de 1c la lb                    |                   |
| Truie                                | 4.00 à 5.25       |
| BOUVILLONS                           | la livre          |
| Choix                                | .03 3/4 à .04     |
| Bon                                  | .03 1/4 à .03 3/4 |
| Moyen                                | .02 3/4 à .03 1/4 |
| Commun                               | .01 3/4 à .02     |
| Commun (léger)                       | .01 à .01 1/2     |
| VACHES                               | la livre          |
| Choix                                | .02 1/2 à .02 3/4 |
| Bon                                  | .02 1/4 à .02 1/2 |
| Moyen                                | .02 à .02 1/4     |
| Commun                               | .01 1/2 à .01 3/4 |
| Très commun                          | .01               |
| TAURES                               | la livre          |
| Choix                                | .02 1/4 à .02 3/4 |
| Bon                                  | .02 à .02 1/4     |
| Moyen                                | .01 3/4 à .02     |
| Commun                               | .01 à .01 1/2     |
| TAUREAUX                             | la livre          |
| Choix                                | .02 1/2 à .02 3/4 |
| Bon                                  | .02 à .02 1/4     |
| Moyen                                | .01 1/2 à .01 3/4 |
| Commun                               | .01 1/4 à .01 1/2 |
| VEAUX DE LAIT                        | la livre          |
| Bon                                  | .05 3/4 à .06 1/4 |
| Moyen                                | .04 1/2 à .05     |
| Commun                               | .03 1/2 à .04     |
| VEAUX DE CHAMPS                      |                   |
| Bon                                  | .02 à .02 1/4     |
| Commun                               | .01 3/4 à .02     |
| AGNEAUX                              |                   |
| Bon                                  | .05 3/4           |
| Moyen                                | .05 1/4 à .05 1/2 |
| Commun                               | .03 1/2 à .03 3/4 |
| MOUTONS                              | la livre          |
| Bon                                  | .01 1/2 à .02     |
| Commun                               | .01 à .01 1/2     |

### Animaux abattus

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| PORCS                          | la livre |
| Porc frais No 1, 90 à 140 lbs  | 9        |
| Porc frais No 2, 140 à 275 lbs | 8        |
| Porc frais No 3, 175 à 225 lbs | 7        |
| VEAUX                          | la livre |
| Bons                           | .09      |
| Moyens                         | .07 1/2  |
| Communs                        | .05 1/2  |

### VOS VENTES

Semaine du 25 au 30 octobre

#### OEUF

|                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Frais Extra la dz.   | .32               |
| Frais Premier la dz. | .26               |
| Seconds la dz.       | .17               |
| MIEL BLANC           | la livre          |
| Chaudière de 5 lbs   | 0.10              |
| Chaudière de 30 lbs  | 0.09 1/2          |
| FOIS                 | le minot          |
| Canadiens            | 2.00              |
| FEVES                | le minot          |
| Canadiennes          | 1.70              |
| FOIN                 | au char, la tonne |
| (f.a.b.) Montréal    |                   |
| De Trèfle            | 8.50              |
| De Mil               | 9.00              |
| PAILLE               | au char, la tonne |
| De blé, d'avoine     | 5.00              |

### VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

#### FARINE DE PAIN

|                                          |                  |
|------------------------------------------|------------------|
|                                          | au char, en sacs |
| Première patente                         | 2.30             |
| Deuxième patente                         | 2.00             |
| Forté à boulanger                        | 1.95             |
| Farine pâtisserie                        | 2.10             |
| SEL                                      | le sac           |
| Fin (sac de 200 lbs)                     | 1.70             |
| Gros (sac de 140 lbs)                    | 1.00             |
| En pierre (sac de 100 lbs)               | 1.25             |
| ALIMENTS A BETAIL                        | la tonne         |
| 3on                                      | 18.25            |
| Gru rouge                                | 19.25            |
| Middling                                 | 24.25            |
| Farine de viande cuvée<br>(65 pour cent) | 64.00            |
| Ecaillés d'huîtres                       | 18.00            |
| Gravier                                  | 15.00            |
| Farine fourragère                        | 29.00            |
| Gluten                                   | 28.00            |

|                      |      |
|----------------------|------|
| Blé à engrais No 1   | .66  |
| Avoine alimentation  | .36  |
| Orge can. Ouest No 4 | .42  |
| Maïs sud africain    | .74  |
| Sarrasin, le 100 lbs | 1.20 |

|                              |      |
|------------------------------|------|
| GRAIN MOULU le sac de 98 lbs |      |
| Blé d'Inde moulu             | 1.50 |
| Blé d'Inde cassé             | 1.50 |

|                        |          |
|------------------------|----------|
| TOURTEAUX              | la tonne |
| De lin                 | 34.00    |
| De coton               | 36.00    |
| Drèches de brasserie   | 22.00    |
| Drèches de distillerie | 20.00    |

## Marché des bestiaux

ARRIVAGES  
à la Pointe Saint-Charles  
lundi, le 2 octobre 1933  
Bétail, 1263; veaux, 1451;  
porcs, 2829; moutons, 8631.

#### BETAIL

Les conditions décrites la semaine dernière restent les mêmes aujourd'hui et les prix ne sont pas changés. Les meilleurs bouillons se vendent à 4.00; les moyens à 3.50 et 3.75 et les communs à 2.00 à 2.50, pendant que les légers allaient de 1.25 à 1.75. Les vaches sont restées fermes, soit de 2.75 à 3.00 pour les bonnes; de 2.00 à 2.50 pour les moyennes et de 1.50 à 1.75 pour les communes. Celles qui étaient destinées à la mise en conserve allaient de 1.00 à 1.75. Pas de changement dans le cas des boeufs et taureaux.

#### VEAUX

Les veaux de lait se vendaient assez bien aux prix de la semaine dernière, soit de 6.00 à 6.25 pour les meilleurs; de 5.00 à 5.50 pour les moyens et de 3.50 à 4.00 pour les communs. Les veaux de champs rapportaient de 1.75 à 2.00 en général et jusqu'à 2.25 pour quelques uns. Peu de changements sont attendus.

#### PORCS

Ce marché a continué à la baisse et celle d'aujourd'hui a été plus forte que d'habitude; la diminution a été de pratiquement un demi sou la livre. On est dans l'impossibilité de prévoir ce à quoi nous devons attendre pour les quelques semaines à venir. Il est assez douteux que nous ayons une amélioration considérable, car l'opinion générale semble laisser croire que nous devons compter sur des conditions plutôt irrégulières. A noter que le manque de fini et de poids a eu beaucoup à faire pour provoquer les conditions présentes. Prix: 6.25 pour bœufs et bouchers; \$1.00 par tête de prime pour les sujets de choix; 1/2c à 1/2c la lb. pour les légers; 1/2c la lb de coupe sur les lourds et 1c sur les très lourds. Les prix pour les truies allaient de 4.00 à 5.25.

#### AGNEAUX MOUTONS

Bien que les expéditions aient été fortes, ce marché a pu se maintenir à 5.75 pour les bons agneaux. La demande était plutôt forte et les acheteurs se montraient intéressés. Les agneaux non châtrés se vendaient deux sous de moins la livre de même que les sujets communs. On croit que ce marché changera peu au cours de la présente semaine. Les moutons allaient de 1.00 à 2.00.

P.S. — Les prix nous sont fournis gracieusement par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

## CONSEILS DE LA SAISON

### EXPEDITEURS DE VOLAILLES ABATTUES

La seule méthode de tuer les volailles pour la vente est de les saigner puis de percer la cervelle. La meilleure méthode pour saigner est de couper la veine jugulaire dans le bec. Après que cette veine est tranchée et que la volaille saigne abondamment, on perce la cervelle, en enfonçant la lame d'un couteau dans le creux qui se trouve au sommet de la bouche. Ce n'est que par la pratique que l'on acquiert la perfection dans cette opération. Il y a pour cela des couteaux spéciaux, mais l'on peut employer n'importe quel couteau pointu, pourvu que la lame ne soit pas trop grosse.

Un bon arrangement est de pendre l'oiseau par les pattes avant de le tuer, et l'on peut attacher à son bec, un petit sceau ou une tasse munie d'un crochet pointu, afin de recueillir le sang.

### ENLEVEMENT DES PLUMES

On commence à enlever les plumes dès que la cervelle est percée et tandis que le sang coule encore. Les plumes s'enlèvent d'autant plus facilement que la cervelle a été bien percée.

### REFROIDISSEMENT

Nous ne conseillons pas de tremper les volailles dans l'eau froide, car les volailles refroidies au sec se conservent plus longtemps et paraissent mieux. Pour refroidir les volailles, on peut les mettre sur une planche spéciale en forme d'auge, qui leur donne un aspect plus compact. On peut aussi les suspendre par les pattes dans un support spécial; cette dernière méthode est aujourd'hui la plus généralement employée, surtout dans les grands établissements d'abattage. Veiller à ce que les volailles aient perdu leur chaleur animale avant d'être emballées pour l'expédition.

### EMBALLAGE

L'emballage est très important. L'emballage préféré est la caisse qui contient une douzaine de volailles, mais on emploie souvent des caisses d'une contenance plus ou moins grande. Quel que soit l'emballage, il faut veiller aux points suivants: assurez-vous que les volailles sont parfaitement serrées afin qu'elles ne se déplacent pas, quelle que soit la longueur du voyage, et qu'elles ne soient pas exposées à se meurtrir. Pour le commerce spécial, il faut revêtir l'intérieur des caisses de papier parchemin et même envelopper les volailles séparément.

C'est un bon système que d'envelopper les têtes, car il est presque impossible de les débarrasser complètement de leur sang. On fait un bon emballage dans ce but avec du papier parchemin, entortillé de façon à ce qu'il reste en place. Il y en a qui se servent pour cela de papier de huit pouces sur dix pouces. On peut aussi couper une bande de papier en forme d'équerre, de six pouces de large à un bout et de douze pouces à l'autre bout.

Tous les paquets doivent porter, en caractères bien lisibles, le point de destination, le nombre de volailles, le poids net, le classement et la qualité; c'est également un bon système que de mettre sur chaque paquet le nom et l'adresse de l'expéditeur.

## AUBAINE

Légèrement endommagée par l'eau

Farine de tourteau de coton

41% Protéine

A grande réduction

E. W. CARON

Téléphone Harbour 2116

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

## Prix du beurre et du fromage

Semaine du 27 septembre

### BEURRE

|                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| 672 boîtes beurre pasteurisé No 1 | 19 1/8c. la lb. |
| 24 boîtes beurre pasteurisé No 2  | 18 5/8c. la lb. |

### FROMAGE

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| 429 boîtes fromage blanc No 1  | 10 3/4c. la lb. |
| 104 boîtes fromage blanc No 2  | 9 3/4c. la lb.  |
| 373 boîtes fromage coloré No 1 | 10 3/4c. la lb. |
| 20 boîtes fromage coloré No 2  | 9 3/4c. la lb.  |

N.B. En cas de réclamation, prière de mentionner le numéro d'enregistrement.

## A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif : .62 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

Un superbe taureau Holstein de 5 ans. Excellent reproducteur de race pure, enregistré. Livre d'or, primé dans tous les concours.

Cause : Eviter la consanguinité des veaux.

S'adresser aux Frères de l'Instruction Chrétienne — Laprairie, P.Q.

### Des résultats rapides

"Je suis heureuse des résultats rapides que j'ai obtenus à l'aide du Novoro du Dr Pierre," nous écrit Mme Bertha Hafner de Scotia, Calif. "Je souffrais beaucoup de constipation ce qui me causait de sérieux maux de tête et je devais prendre une triple dose de laxatifs. Je suis maintenant convaincue de la grande efficacité de cet excellent remède fait de plantes." Nous ne connaissons rien de mieux pour aider la digestion et l'élimination que cette médecine de famille en laquelle on peut avoir confiance. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, écrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



GRATIS AUX INVENTEURS

LE NOUVEAU MANUEL DE L'INVENTEUR

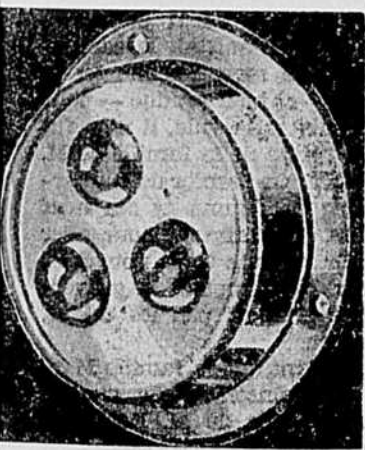
ENVOYÉ SUR DEMANDE ÉCRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI

ALBERT FOURNIER

934 RUE STE CATHERINE E MONTREAL

## LE REFLECTEUR LUCIS

En vente aux bureaux de l'U. O. C.  
6505, Blvd Saint-Laurent, Montréal



Diamètre 4 pouces 3/8. Trois lumières teintes dans la masse, d'un diamètre de près d'un pouce et d'une hauteur extérieure de plus d'un demi-pouce.

Prix à nos bureaux :  
**80 cents,**  
frais de malle en plus :  
**10 centes.**

Même prix par quantités, expédition par express à la charge du destinataire.

**Cultivateurs protégez-vous.**

**Protégez-vous par l'achat d'un réflecteur "LUCIS"**

## ETIQUETAGE DE LA VOLAILLE ABATTUE

Par M. Jean MAINVILLE  
Inspecteur d'œufs

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous adresser la parole, ce qui m'est rendu possible par la courtoisie de l'Union Catholique des Cultivateurs que je félicite de son esprit d'initiative et que je remercie de l'opportunité qu'elle m'a si gracieusement offerte.

Inutile, je crois, d'en faire ici l'éloge car chacun de nous sait quel intérêt l'U.C.C. porte à tout problème concernant directement ou indirectement la classe agricole, et aussi avec quelle ardeur inlassable elle défend sa cause.

La causerie d'aujourd'hui a pour sujet "La Classification et l'Etiquetage de la volaille abattue."

Il y a de cela déjà quelques années, les autorités gouvernementales du ministère de l'Agriculture, division avicole, réalisant la nécessité toujours croissante d'établir un système de classification de la volaille qui saurait répondre aux exigences du moment et à venir, et vu l'importance, au point de vue économique, que prenait de plus en plus cette industrie, ont jugé, bien à propos, de convoquer une conférence à Winnipeg en janvier 1927 afin d'analyser dans ses détails la situation en vue de l'établissement d'un règlement susceptible d'apporter une solution pratique aux nombreux problèmes qui s'imposaient alors: Problème de création sur nos marchés d'une demande pour des produits de meilleure qualité; problème d'imposer aussi, pour arriver plus tôt à cette fin, une classification modèle par tout le Canada éliminant par le fait les différents systèmes prisés par les entreprises particulières selon leurs propres besoins et aptitudes ne possédant pas l'uniformité désirable au point de vue commercial, problème aussi ayant une relation directe avec le précédent d'une répartition plus équitable des revenus provenant de la production et de la vente de la volaille.

La conférence, pour être plus précise, fut convoquée le 26 janvier 1927. Y étaient présents un représentant de toutes les branches de l'industrie de chaque province du Canada.

Le règlement fut donc passé, après quoi, une campagne éducative fut entreprise afin d'inciter le public à adopter le principe de l'achat et de la vente de la volaille sur une base de classification et aussi à lui en démontrer les nombreux avantages. L'adoption de ce principe n'est pas seulement profitable à l'acheteur mais aussi aux producteurs et aux intermédiaires.

La campagne éducative entreprise dans chaque province du Canada le fut, il va sans dire, dans des conditions tout-à-fait différentes selon l'intensité et la nature de la production et les exigences des marchés environnants. Toutefois, les résultats obtenus furent presque identiques, je dis presque car, quoique tendant vers un même but, plusieurs provinces, notamment le Québec, auraient pu répondre avec plus d'enthousiasme à cet appel.

Je comprends que la situation ici est plus délicate et que la production du poulet, et particulièrement de la dinde, ne se fasse pas aussi intensivement que dans les provinces de l'Ouest. Toutefois, il aurait peut-être été possible d'être plus prompt à réaliser l'importance et la réper-

cussion bienfaisante qu'aurait eu pour l'acheteur, tout autant que pour le producteur, l'adoption immédiate des règlements fédéraux sur la classification et le marquage de la volaille abattue.

Le public semble toutefois aujourd'hui, après au-delà d'un an d'une campagne éducative intensive, porter plus d'attention aux enseignements qui lui sont donnés sous forme d'exhibits, par la voie des journaux et autres médiums, et il a une tendance plus marquée à n'acheter que de la volaille classifiée et étiquetée.

A Montréal seulement, sans compter les exhibits tenus aux expositions à différents endroits de la province, un et même quelques fois, deux exhibits furent tenus chaque semaine dans les magasins de différentes localités où le public était à même d'obtenir les explications et renseignements nécessaires à une compréhension approfondie de nos règlements, ce qui n'est toutefois peut-être pas tout-à-fait indispensable, afin de pouvoir acheter en toute sécurité en autant, bien entendu que l'étiquette attestant de la classe et de la catégorie de la volaille soit exigée à chaque achat.

Remontons un peu en arrière et nous admettons, en se rappelant la manière pitoyable et antihygiénique avec laquelle les étalages étaient faits en vue d'offrir au public la volaille en vente, et on jugera facilement de l'étendue de la perte se chiffant à plusieurs milliers de dollars qui en résultait chaque année.

Les gouvernements et tous ceux chargés de sauvegarder l'intérêt général, entre autres le ministère fédéral de l'Agriculture, avec le concours d'un personnel dévoué et désintéressé, ont entrepris de remédier à cet état de choses, et nous sommes à même, aujourd'hui, de constater une grande amélioration au point de vue hygiénique et au point de vue apparence du produit offert en vente, mais il ne faut pas en rester là, il y a beaucoup à faire encore.

La population ayant augmenté, les exigences du marché sont naturellement différentes. La concurrence y joue aussi un grand rôle. Ces différents facteurs joints aux autres difficultés que nous traversons présentement nous imposent un sérieux problème et même plus, un impérieux devoir auquel nous ne devons pas nous soustraire, celui de s'unir dans un commun effort afin d'améliorer autant que possible la situation présente, et je suis persuadé que si chacun voulait faire sa part, nous ne serions pas long à profiter des effets de la classification.

La classification de la volaille est en somme quelque peu semblable à la classification des œufs dont chacun de nous reconnaît sur nos marchés les bienfaits, et quoique quelques-uns ne se soient peut-être jamais arrêtés à penser quel désastre ce serait si l'on revenait à l'ancienne méthode, il est évident qu'elle rend à tous d'immenses services. Cependant, on ne réalise pas assez qu'il en est exactement de même pour la volaille et que les règlements arrêtés à cet effet le sont dans un même but, but de protection du producteur, du marchand de gros, du détaillant et du consommateur respectivement.

Procédons par ordre: Le producteur en vendant ses volailles sur une base de classification recevrait exactement ce qui lui est dû, il lui faut pour cela un marché. Le bon producteur, celui qui, au prix d'un plus grand effort, d'un travail plus attentif et logiquement conduit, recevrait en conséquence, et ce n'est que



## Vous pouvez clouer la PEDLARIB entre les côtes

Pourquoi ne pas vous décider maintenant de mettre vos bâisses à l'épreuve des intempéries de l'hiver. Le coût d'une bonne toiture, telle que la Pedlarib, est encore assez bas pour vous épargner de l'argent, et il est certain que les prix seront à la hausse avant longtemps. Les acheteurs avisés profitent tous des bas prix, d'à présent, pour commander ce matériel de haute qualité.

Un mot à propos de PEDLARIB. Elle est à l'épreuve du feu, des intempéries et absolument étanche à l'eau. Les feuilles vont mesurer jusqu'à 10 pieds de longueur, et couvrent une largeur de 30 pouces. Elles peuvent être clouées d'une manière efficace entre les côtes, à travers le haut des ondulations. PEDLARIB est une toiture très forte et durera plusieurs années. Elle est fabriquée en deux qualités, soit sous la marque "Council Standard", ou en tôle ordinaire galvanisée.

Envoyez-nous les dimensions de vos bâisses pour une estimation gratuite du coût avec accessoires.

## THE PEDLAR PEOPLE LIMITED

Maison fondée en 1881

Bureau et usine à Montréal, 24, rue Nazareth

Usines à Oshawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver.

Succursales à Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

Installez un Ponceau Pedlar à l'entrée de votre ferme

justice, plus si ses produits étaient payés selon leur valeur d'après une classification modèle par le marchand de gros. Ce dernier serait en mesure de faire un commerce sur une base plus solide, et il serait aussi en mesure de servir le détaillant plus uniformément qui, à son tour, ferait de même envers son client. La demande pour des meilleurs produits ne ferait qu'augmenter forcément redonnant au commerce de la volaille un regain d'activité et à chaque classe de l'industrie une plus grande confiance et un maximum de sécurité.

L'Ouest, par exemple, où la classification de la volaille est une des bases de ce commerce, envoie chaque année sur nos marchés plusieurs milliers de têtes de dindons et de poulets classifiés d'après les règlements fédéraux et possédant sur chacun d'eux l'étiquette réglementaire attestant et garantissant la classe et la catégorie.

Plusieurs d'entre vous ont pu remarquer dans les montres de nos magasins locaux de beaux étalages dont la disposition était propre et attrayante composée d'oiseaux assortis par catégories et portant bien en vue l'étiquette dont il est ici question. L'achat en est plus facile pour le consommateur et il ne comporte pas de risques de déception.

Au point de vue du détaillant, une petite enquête conduite tout récemment nous prouve hautement les avantages qui résultent de la classification, et presque tous les marchands bien pensant seraient anxieux d'acheter et de vendre sur cette base.

Les marchands de gros et les courtiers, eux aussi, en ressentent les effets. La classification permet le commerce entre les provinces et elle favorise l'exportation. L'année dernière seulement, presque un million de livres de dindons canadiens furent exportées en Angleterre, et c'est grâce à la classification et à l'étiquetage individuel des oiseaux si un rapport dont nous avons raison d'être fiers nous est parvenu d'Angleterre. Ce rapport laisse entendre clairement que

notre système a atteint un très haut degré de perfection. Il ne faut pas pour cela se croire rendu à un point où aucun autre effort est nécessaire, mais si les pays étrangers apprécient pour leurs marchés notre système de classification, pourquoi le public de notre province n'en reconnaîtrait-il pas les bienfaits et ne coopérerait-il pas à en rendre l'application absolue et immédiate possible.

Après l'écoulement de la marchandise nous venant de l'Ouest, il est déplorable de constater que l'on trouve sur nos marchés locaux beaucoup moins de volailles étiquetées. Sauf plusieurs marchands, qu'il ne nous est pas permis de nommer ici, qui ont déjà compris l'importance de la classification et l'ont définitivement adoptée, le détaillant en général, n'ayant pas une demande constante pour le produit classifié de la part de l'acheteur, remet au lendemain ce qu'il pourrait faire aujourd'hui.

C'est pourquoi je m'adresse tout particulièrement au consommateur auquel il incombe, dans une large mesure, de prendre l'initiative de l'introduction définitive de l'étiquetage dans la province de Québec, ce qui lui est relativement facile en demandant constamment, et même exigeant de son fournisseur, la livraison de la volaille étiquetée exclusivement.

Non seulement, l'acheteur se protégera lui et les siens, mais tout en aidant le producteur qui en a grand besoin plus que jamais, il aidera, en même temps, le détaillant en coopérant, petit à petit, à l'élimination de la concurrence déloyale, de ceux qui pour des raisons d'intérêt personnel faciles à comprendre voient d'un mauvais oeil l'adoption sur nos marchés de l'idée de pure justice d'ailleurs qu'est, en somme, la classification de la volaille.

Tous les producteurs, marchands de gros, détaillants et consommateurs désirant de plus amples renseignements sont invités à s'adresser à moi au No 170, Carré Youville, Chambre 204, Tél. MARquette 1744.

## NOS COURS-A-DOMICILE

Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici des Cours-à-domicile de l'U.C.C. et si nous y revenons aujourd'hui, c'est que la saison approche où la publication du cours 1933-34 va commencer dans l'organe officiel de notre union professionnelle, "La Terre de Chez Nous".

Pour ceux qui l'ignoraient encore, nous dirons que les Cours-à-domicile de l'U.C.C. traitent des sujets intéressant particulièrement la classe agricole, qu'ils sont publiés à raison d'une leçon chaque semaine, que chaque leçon est suivie d'un questionnaire et à la fin de chaque partie du cours, les élèves passent un examen écrit, dans la paroisse même, sous la direction d'un surveillant qualifié.

Les questions sont préparées d'avance par le Secrétaire-Directeur des Cours, elles sont prises au hasard, parmi celles parues dans les questionnaires hebdomadaires et envoyées, sous enveloppe scellée, aux surveillants d'examen; ceux-ci n'ouvrent leur enveloppe qu'en présence des élèves, et quand les questionnaires sont remplis par tous les élèves présents, le surveillant les réunit, sans se permettre aucune correction et les retourne immédiatement au secrétaire-directeur des cours, sous enveloppe cachetée, préparée à cet effet.

Le secrétaire reçoit ces questionnaires, il les corrige, les annote et suivant le nombre de points mérités par l'élève, il est préparé, par les soins de l'U.C.C., un diplôme attestant les succès obtenus; comme on le voit, aucune fraude n'est possible et les examens de nos Cours nous autorisent à déclarer que les étudiants sont dignes d'être récompensés pour leur assiduité à l'étude.

Chaque année, le nombre des inscriptions augmente aux cours-à-domicile de l'U.C.C., le nombre de diplômés suit la progression; n'est-ce pas la preuve la plus certaine que notre jeunesse rurale veut s'instruire pour être à la hauteur d'une situation que la science rend chaque jour plus complexe.

Les cours qui vont commencer, cet automne, porteront sur deux sujets qui doivent intéresser, d'une façon particulière, la classe agricole toute entière, il sera traité de la **coopération** et des **caisses populaires**. De l'avis de tous ceux qui s'intéressent réellement à notre avenir agricole, aucune étude n'est plus importante, car il faut bien reconnaître que nous sommes passablement en retard sur ces questions.

Notre intention n'est pas de donner ici, les premières leçons du cours de coopération, nous laissons à des économistes distingués et à des compétences reconnues le soin de le faire; cependant, pour bien démontrer l'importance du sujet, nous nous permettrons d'en dire quelques mots.

### QU'EST-CE QUE LA COOPERATION ?

C'est l'union de personnes participant à une oeuvre commune en vue de tirer le meilleur parti de leurs ressources et de leur travail.

Les principes coopératifs se définissent à la fois par leur but et le moyen employé pour parvenir à ce but.

**Le but**, c'est suivant l'objet de la coopération, soit de faire réaliser aux intéressés la plus grande économie possible sur l'acquisition des choses dont ils ont besoin, soit de leur faire obtenir la plus forte rémunération possible de leur travail.

**Le moyen**, c'est l'union entre les personnes désireuses de se procurer le même avantage, et la formation d'une entreprise commune entre tous les intéressés.

Est-ce que notre population rurale, puisque c'est elle qui nous intéresse en la circonstance, possède les connaissances nécessaires, indispensables, pour faire de la coopération sur des bases solides? Nous en doutons. On a, en beaucoup d'endroits, "mis la charrue avant les boeufs" (qu'on nous excuse de cette expression, nous n'en trouvons pas de plus juste), on a fondé des coopératives, mais sans s'inquiéter si ceux, qui seraient appelés à en faire partie, possédaient les connaissances suffisantes pour faire un succès de l'entreprise. Les échecs qui en sont résultés ont empêché que l'oeuvre se développe et aujourd'hui encore, en beaucoup d'endroits, on considère une coopérative comme un organisme inutile, pour ne pas dire plus.

Est-ce que la génération qui s'élève et celles qui suivront, doivent supporter les conséquences des erreurs du passé? Est-ce que l'élite qui lutte avec acharnement pour le succès de la coopération doit se heurter à des difficultés qu'elle n'a pas créées? L'U.C.C. ne le croit pas et aujourd'hui, en faisant préparer ses cours de coopération, elle ne vise qu'un but: apprendre à la masse rurale que l'individualisme est une forme de la misère qui l'entraînerait probablement à la ruine.

L'U.C.C. cherche à former de sincères et loyaux coopérateurs qui seront en mesure de conduire leurs propres affaires et qui choisiront librement les chefs dont ils ont besoin pour la direction générale du système coopératif.

M. Bruno Wilson, le sympathique rédacteur de la "Presse", a écrit, mercredi dernier, un article sur la coopération, nous en prenons la terminaison pour l'édification de nos lecteurs.

"La coopération est de nos jours l'arme indispensable à tout cultivateur qui veut tirer de son exploitation le maximum de profits. Qui n'en a pas besoin dans les temps difficiles que nous traversons; qui ne veut s'en faire un instrument de défense et de victoire dans la lutte contre la concurrence effrénée qui lui est faite sur les marchés domestiques et extérieurs et dont il ne sortira victorieux que s'il joint ses efforts, ses initiatives, ses sacrifices même, au soutien d'une puissance invincible telle que la COOPERATION?"

Nous examinerons maintenant la deuxième partie de notre prochain cours-à-domicile:

### LES CAISSES POPULAIRES

Le système des caisses populaires existe dans notre province depuis 25 ans, il fut un succès dans certaines paroisses et un fiasco dans d'autres; hâtons-nous de dire que si la réussite n'a pas été parfaite partout, ce n'est pas imputable au système, mais plutôt au manque de connaissances appropriées de certains directeurs; ce n'est pas la caisse populaire qui n'a rien valu, c'est la manière de la diriger.

La meilleure preuve de l'excellence du système nous est fournie par de belles paroisses, comme S.-Germaine de Dorchester et S.-Hermas des Deux-Montagnes, pour ne citer que celles-ci; l'U.C.C. considère comme un devoir de faire une étude approfondie de la question au cours de l'hiver, afin qu'avec les enseignements acquis, il puisse se trouver, dans chaque paroisse rurale, un groupe d'hommes compétents pour assurer le succès d'une Caisse populaire.

Si nous avions eu des caisses populaires partout dans notre province, la crise qui a sévi sur la classe rurale n'aurait pas eu des conséquences aussi graves que celles qu'elle a dû supporter. Il est reconnu que l'agriculteur a besoin d'un crédit spécial dont les échéances doivent suivre les récoltes et que ce crédit devrait être renouvelé à des conditions très modérées, afin de permettre au cultivateur de vendre ses produits au moment le plus avantageux.

Le système des banques à charte ne permet pas aux cultivateurs de contracter des emprunts dans ce sens, il faut donc, dans leur intérêt propre, qu'ils s'organisent pour l'avenir et qu'ils prennent en mains, leur protection financière.

Notre but n'est pas d'entrer aujourd'hui dans le détail du système des Caisses Desjardins, nous voulons simplement attirer l'attention de tous les intéressés sur la nécessité de bien étudier le cours en préparation afin d'en retirer le meilleur profit pour l'avenir.

\* \* \*

Comme on peut s'en rendre compte par cet exposé, l'U.C.C. remplit un rôle qui est bien le sien, en travaillant à instruire les cultivateurs sur des sujets d'une importance primordiale pour eux; nul ne songe à les tenir responsables d'un passé dont ils ont souffert et dont ils souffrent encore, mais s'ils refusaient de se protéger pour l'avenir, auraient-ils le droit de se plaindre?

La classe agricole doit compter sur elle-même pour régler ses propres problèmes, la crise actuelle en démontre la nécessité absolue; on se figure trop facilement que c'est à nos gouvernements que toutes les responsabilités incombent et que c'est d'eux que tous les remèdes doivent venir; c'est une erreur qui doit prendre fin et ne plus jamais renaître; il y va de notre intérêt bien compris.

R. M. P.

## Le Congrès diocésain d'Ottawa et des Franco-Ontariens sera tenu le 12 octobre à Casselman.

Tous les amis de la classe agricole sont cordialement invités.

La Terre, c'est ça!...

Grand, un peu voûté, large d'épaules, la figure traversée par des rides, mais veinée de rouge, indiquant des ennuis, des inquiétudes profondes, des abus d'alcool peut-être, le chapeau à la main, l'homme entre au bureau d'un pas hésitant.

— Est-ce ici qu'il faut s'adresser pour avoir une terre? demande-t-il, l'air gêné.

— Nous ne disposons pas de terres ici, mais nous pouvons vous donner des renseignements à ce sujet, lui est-il répondu. Tout d'abord voulez-vous nous dire qui vous êtes, et d'où vous venez?

— Mon nom, c'est Poléon Martin. Je viens du comté de Portneuf. J'étais "habitant" par là, mais j'ai cru que je ferais mieux en ville, rapport aux enfants à établir. Ici, en ville, ça coûte rien pour ça; du moment qu'ils trouvent à se placer, ils sont établis. A la campagne ce n'est pas comme ça.

— Et vous avez sans doute réussi à les placer tous?

— Non, et c'est même pire que ça. J'ai pas d'ouvrage et on est onze à la maison pour manger. J'ai dû dépenser tout ce qui me revenait de ma terre. Aujourd'hui je n'ai plus rien, rien de rien.

— Et vous avez attendu d'en être rendu là avant de songer à retourner à la campagne?

— Je pensais toujours que ça reprendrait. J'ai travaillé un bout de temps dans une taverne, mais plus ça va, pire c'est, car j'ai perdu ma place...

Une autre famille du même comté a décidé d'essayer les terres neuves plutôt que la ville. C'est celle de M. Léonidas Robitaille, établie sur le lot 54 du rang VIII de Courville, paroisse de Belcourt, en Abitibi.

Si la famille de 11 personnes de M. Martin quittait la campagne avec le revenu d'une ferme vendue — et bien vendue — pour venir habiter la ville, il n'en fut pas de même de la famille de M. Robitaille. Ce dernier devait partir avec sa femme et ses neuf enfants, sans argent, pour aller s'établir sur une terre nouvelle... et dans ces temps-là le gouvernement n'aidait pas les colons, ou si peu.

Cependant que la famille Martin vit maintenant de charité publique, celle de M. Robitaille vit du fruit de son travail.

Sur cette ferme, on voit de bons bâtiments, 7 vaches, des taures et des veaux, des chevaux de travail, des poules, des porcs, etc., et 72 acres de bonne terre en culture.

Et la terre, c'est ça quand on le veut!

J.-E. LAFORCE.

### SOMMAIRE

|                                                |     |
|------------------------------------------------|-----|
| Un programme .....                             | 1   |
| L'achat chez nous .....                        | 1   |
| La mutualité .....                             | 2   |
| L'association professionnelle .....            | 3   |
| Echos de cercles .....                         | 4-5 |
| Page féminine .....                            | 6   |
| Congrès diocésain de l'Abitibi .....           | 7   |
| Congrès diocésain de Sherbrooke .....          | 8-9 |
| Congrès diocésain de Québec-Nord .....         | 10  |
| Notre capital humain .....                     | 10  |
| Cours-à-domicile .....                         | 11  |
| Congrès diocésain de Québec-Est .....          | 12  |
| Consultations légales .....                    | 13  |
| Page du marché .....                           | 14  |
| La classification de la volaille abattue ..... | 15  |
| Nos cours-à-domicile .....                     | 16  |

Au premier rang depuis 40 ans

THÉ  
"SALADA"

"Frais des plantations"

601P